

Il n'est pas question de retarder l'entrée en vigueur de la semaine de cinq jours...

Le ministère rejette la demande des facteurs

OTTAWA (PC) — Les dirigeants du ministère des postes ont rejeté une offre de l'Union des facteurs du Canada de remettre au 1er février l'avènement de la semaine de cinq jours pour la livraison du courrier à domicile.

M. Roger Décarie, président du syndicat qui compte 12.000 adhérents, a fait parvenir à la presse des copies d'un télé-

gramme qu'il avait envoyé mardi au ministre des postes, M. Eric Kierans, dans lequel il demandait à M. Kierans de retarder d'au moins un mois l'entrée en vigueur du nouveau régime de cinq jours pour permettre à l'Union de poursuivre ses négociations avec le gouvernement.

Plus tard dans la journée, le ministère des postes déclara-

rait dans un communiqué que la première réaction des autorités indiquait qu'aucun délai n'était nécessaire.

Les bureaux de postes n'embauchent plus de personnel depuis le 1er octobre 1968 afin que le redressement et l'expansion du service puissent se poursuivre normalement, tenant compte de la mutation des employés touchés lorsque la semaine de cinq jours entrera en vigueur, le 1er février.

Dans son télégramme, M. Décarie insistait affirmant qu'un délai était requis "pour que l'Union et le gouvernement puissent réaliser une entente sur les modalités du nouveau régime."

Le télégramme affirme que cette entente devrait prévoir "qu'aucun facteur ne puisse être mis à pied" par suite du nouveau régime.

Le communiqué du syndicat souligne que d'après le contrat de travail qui le lie au gouvernement fédéral, celui-ci "est censé informer officiellement l'Union au moins trois mois à l'avance de tout changement prévu aux conditions de travail."

Dans le cas présent, l'avis n'a été donné au syndicat que le jeudi 2 janvier. Bien que la question ait déjà fait l'objet de discussions, ce n'est que la semaine dernière que la position officielle du ministère a été connue.

Le communiqué du ministère mentionne qu'il faudra procéder à certains ajustements du personnel après le 1er février, et que le gouvernement n'était pas encore en mesure d'apporter des précisions concernant ces ajustements.

Le communiqué ajoute qu'une lettre à cet effet avait été envoyée aux syndicats le 3 octobre dernier. Une autre lettre à ce propos avait été expédiée le 28 octobre. Il y a eu, également des réunions patronales-syndicales les 6 et 7 novembre, et les 10 et 12 décembre où l'on a discuté des modalités du nouveau régime.

Le ministère déclare que les derniers détails concernant ces modalités ont été envoyés jeudi dernier à l'Union des facteurs.

Plusieurs éléments soulevés par le syndicat au cours des discussions ont été incorporés dans l'entente finale, et la partie patronale a répondu à toutes les conditions de l'entente, dit encore le ministère.

M. Décarie affirme, de son côté, que les facteurs ont besoin du délai pour discuter de l'évaluation des routes, des nouvelles normes de travail et des mutations d'employés que le régime entraînera.

"Le gouvernement, a-t-il dit, ne peut pas attendre."

Voir page 2 : Postes

Bertrand prendrait encore quelque repos

QUEBEC (DNC) — Le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, ne semble pas avoir l'intention de quitter son poste à court terme, mais l'indécision demeure en ce qui concerne ses projets à long terme.

Telle est du moins l'impression que l'on pouvait recueillir au parlement, hier, au moment où le chef du gouvernement y revenait après un mois d'absence pour présider une réunion du conseil des ministres.

Aux journalistes qui l'attendaient dans l'antichambre, M. Bertrand a dit peu de choses, sauf qu'il les rencontrerait aujourd'hui même et qu'il devrait les entretenir, entre autres sujets, de son état de santé.

M. Bertrand a dit qu'il avait obéi à ses médecins, qui lui avaient ordonné un mois de repos complet après qu'il eut été atteint de malaises cardiaques. Il a ajouté qu'il continuerait à agir de la sorte. "J'obéirai à mes médecins de sorte que je puisse revenir complètement à la santé et voir si je puis continuer à servir ma province et mon parti, aussi longtemps que ma santé me le permettra."

Il semble, d'après ces propos, que M. Bertrand devra prendre encore du repos, mais qu'il ne songe pas pour l'instant à quitter son poste.

M. Bertrand était souriant et jovial. Il a quelque peu pris du poids durant sa convalescence à Cowansville. Il a cessé complètement de fumer, sur l'ordre des médecins.

Il a refusé de dire si sa convalescence était terminée. Il a de même évité toutes les questions sur son avenir personnel. Il a dit qu'il n'était pas le maître de sa santé.

D'autre part, il semble acquis désormais que M. Ber-

Yvon Beaulne, nouvel ambassadeur à l'ONU

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé hier la nomination de M. Yvon Beaulne, ambassadeur du Canada au Brésil, au poste de représentant permanent et ambassadeur auprès de l'Organisation des Nations unies à New York.

M. Beaulne succède à M. George Ignatieff qui vient d'être nommé représentant permanent et ambassadeur auprès de la Conférence du Comité des 18 sur le désarmement, à Genève.

Dans une communication du ministère des Affaires extérieures, on précise que le successeur de M. Beaulne sera connu à une date ultérieure.

M. Beaulne est né à Ottawa en 1919. Il a été nommé ambassadeur canadien au Venezuela en décembre 1961, puis ministre à l'ambassade du Canada à Washington en 1964. Depuis septembre 1967, il était ambassadeur au Brésil.



Le premier ministre Trudeau a retrouvé son sourire hier soir, alors qu'il se rendait à un dîner offert en son honneur par le haut-commissaire canadien à Londres, M. Charles Ritchie. Hier après-midi, M. Trudeau s'est absenté de la conférence du Commonwealth, prétextant qu'il craignait d'avoir la grippe. (Téléphoto PA par câble de Londres)

Commonwealth

La discussion s'engage sur la Rhodésie

de notre envoyé spécial, Pierre-C. O'Neill

LONDRES — Retenu à sa chambre d'hôtel par la grippe et par la fatigue que lui aurait causée l'insomnie, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a considérablement ralenti ses activités au cours de la journée d'hier.

Il s'est vu forcé de remettre à plus tard un entretien privé avec les représentants du Nigeria à la conférence et de s'absenter de la conférence plénière hier après-midi.

Il a toutefois eu un long entretien hier midi avec le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi et, se sentant un peu mieux, il a assisté hier soir au dîner que donnait en son honneur le haut-commissaire du Canada à Londres et auquel assistaient une quinzaine d'intellectuels canadiens et anglais de Londres.

L'indisposition de M. Trudeau a empêché le Canada de participer à la deuxième ronde de la revue de la situation internationale à la conférence plénière, qui a pris fin hier après des interventions d'une quinzaine de pays.

M. Trudeau pourra, à l'occasion d'un autre débat général sur la situation économique internationale, faire connaître ses propres vues sur l'ensemble de la situation mondiale.

Le Kenya, l'Australie, le Ceylan, la Malaisie, l'Ouganda, la Gambie, le Lesotho, la Sierra Leone, le Ghana, la Guyane, l'Inde, la Zambie, Chypre, Malte, la Jamaïque et le Pakistan ont participé au débat d'hier dont les deux points les plus souvent abordés auraient été d'une part l'utilité actuelle et l'avenir du Commonwealth et d'autre part le rôle qu'il pourrait jouer pour consolider l'indépendance et la sécurité d'un certain nombre de pays d'Asie et d'Afrique qui, par leur faiblesse économique et sur le plan de la dé-

Voir page 2 : Commonwealth

Dubcek et Smrkovsky en tête

Les dirigeants de Prague demandent à la population d'éviter toute provocation

par Pierre Chauvert, de l'AFP

PRAGUE — Eteindre le feu qui couve, renouer le contact avec toutes les couches de la population, lui faire accepter l'élimination de M. Smrkovsky au profit de M. Colotka à la tête de l'Assemblée fédérale ont été le triple objectif d'une offensive de grand style lancée hier soir par les dirigeants tchécoslovaques. Les quatre personnages les plus prestigieux de la Tchécoslovaquie d'aujourd'hui MM. Svoboda, Dubcek, Cernik et Smrkovsky lui-même se sont alliés pour demander à la population de ne rien faire qui pourrait provoquer un affrontement, détruirait la possibilité de réaliser des objectifs socialistes alors qu'il "existe des forces à l'intérieur et à l'extérieur dont l'intérêt est de provoquer un tel affrontement."

Bien que ces forces ne soient pas explicitement nommées, on peut y voir soit une allusion aux unités soviétiques, capables de briser toute tentative d'opposition à la "normalisation" soit également des nœuds dits de "droite" qui n'admettent pas encore cette "normalisation". Pour éviter cet affrontement qui sonnerait le glas de tout ce qui reste de la "politique d'après-janvier", les grands responsables ont lancé un appel "urgent" aux derniers opposants formels à

l'élimination de M. Smrkovsky. Si cet appel est entendu, les assises du parti ayant déjà donné leur accord, un grave écueil aura été surmonté.

Pour aider à écarter cet écueil, M. Smrkovsky lui-même n'a pas hésité, devant le comité central des métallurgistes, à "lever la main pour la nomination de M. Peter Colotka au poste de "président de l'Assemblée fédérale". Il paraît difficile maintenant aux métallurgistes d'être plus royalistes que le roi et de ne pas accepter, même du bout des lèvres, un accord que l'ensemble du pays a déjà entériné, que M. Smrkovsky lui-même préconise, bien que la désignation de M. Colotka apparaisse comme un pis aller obligeant à un

remaniement du gouvernement fédéral à peine constitué.

M. Dubcek, beaucoup plus brillant qu'au cours de ses récentes apparitions publiques, est venu dans une sorte de "causerie au coin du feu" reprendre un dialogue entre la population et lui-même dont il avait le secret. Sans cacher les difficultés de l'heure, il s'est efforcé avec une chaleur qui semblait l'avoir abandonné ces derniers temps, de persuader son public de ne rien faire qui puisse, "former une plateforme politique différente de celle de la politique du comité central..." Reprenant presque mot pour mot l'appel aux métallurgistes, M. Dubcek a brandi l'épouvantail des "forces qui ont tout intérêt à foment

une crise et des conflits tragiques", et a longuement incité la population à éviter toute action qui entraînerait des mesures extrêmes. Il a appelé une fois de plus à l'unité, cette unité qui a moment mis en difficulté, semble aujourd'hui retrouvée.

Nouveau gouvernement tchèque

C'est un gouvernement de fonctionnaires et de techniciens que M. Stanislav Razl, désigné comme premier ministre, a présenté hier à l'approbation du présidium du conseil national tchèque.

On ne trouve dans ce gouvernement tchèque aucune velle de la politique tchécoslovaque des dernières années, à

l'exception de M. Miroslav Galuska, nommé ministre de la culture, poste qu'il avait d'ailleurs occupé dans le gouvernement tchécoslovaque, formé en avril 1968 par M. Cernik. Homme de grande culture, ancien ambassadeur à Londres, M. Galuska doit sa popularité au brillant succès remporté à l'Exposition mondiale à Montréal, l'an dernier, par la participation tchécoslovaque, dont il fut l'organisateur.

Sur les vingt et un membres du gouvernement on compte deux représentants du parti populaire (de tendance catholique), MM. Frantisek Toman, ministre du travail et des affaires sociales et Vladislav Vizek, ministre de la santé (il avait déjà occupé ces fonctions dans le gouvernement tchécoslovaque d'avril à décembre 1968).

Le parti socialiste national (ancien parti du président Edouard Benes), est également représenté par deux personnalités: MM. Karel Loebel et Václav Hrabal.

M. Karel Loebel, ministre de la construction et de la technologie est un spécialiste de l'industrie mécanique. Il a déposé 23 brevets, est l'auteur de 130 publications scientifiques et membre de la société française de métallurgie. M. Václav Hrabal, ministre de la justice, faisait partie depuis 1968 de la commission juridique et constitutionnelle tchécoslovaque.



On indiquait hier à Saigon que les forces armées sud-vietnamiennes étaient prêtes à assurer la relève de 20.000 soldats américains, qui pourraient dès lors être rapatriés aux Etats-Unis. Lire nos informations à la page 7. (Téléphoto AP)

dans ce numéro

■ Le député Gilles Houde suggère la création d'une commission athlétique provinciale. (Page 3).

■ Selon Robert Bourassa, obliger les francophones à travailler en anglais menace la stabilité politique. (Page 3).

■ En page 4, un éditorial de Claude Ryan sur "deux visions du syndicalisme".

■ En page 5, un texte du président Senghor, du Sénégal, intitulé: "Si on veut la paix au Nigeria..."

Israël disposerait d'armes nucléaires

NEW YORK (PA) — NBC News a soutenu hier soir que l'Etat d'Israël est sur le point de posséder la bombe atomique s'il ne l'a pas déjà. Et dans trois ans, Israël aurait tout ce qu'il faut pour larguer des bombes atomiques.

C'est dans un rapport de Washington, au Huntley-Brinkley Show, que NBC a révélé qu'Israël travaille depuis deux ans à la bombe atomique. On aurait eu vent de son succès lorsque des agents secrets américains ont découvert que des agents israéliens faisaient sans bruit l'acquisition de parties composantes d'engins nucléaires.

Moyen-Orient

De Gaulle souligne l'urgence d'un règlement sur la base de la résolution de l'ONU

PARIS (AFP) — Le gouvernement français considère qu'il est urgent d'agir au Moyen-Orient car la situation s'y dégrade rapidement comme le montre le raid israélien sur l'aérodrome de Beyrouth et le développement de la résistance palestinienne. C'est la conclusion tirée au conseil des ministres, hier, par le général de Gaulle et M. Michel Debré ministre des Affaires étrangères, telle qu'elle a été exposée à la presse par le secrétaire d'Etat à l'information M. Joel Le Theule.

L'embargo total sur les four-

Voir page 2 : Moyen-Orient



Le premier ministre Jean-Jacques Bertrand est retourné à son poste et donnera aujourd'hui une conférence de presse sur son état de santé et ses projets. Aux journalistes qui l'attendaient hier dans l'antichambre de son bureau, M. Bertrand a dit qu'il continuerait d'obéir à ses médecins "de sorte que je puisse revenir complètement à la santé et voir si je puis continuer à servir ma province et mon parti". (Téléphoto PC)

suites
de la première
page

POSTES

poursuivi, doit absolument prendre le temps d'étudier ces questions avec nous s'il ne veut pas perpétuer le climat de méfiance qui a régné pendant si longtemps au ministère des Postes et qui n'est pas encore entièrement disparu.

A Montréal

Hier à Montréal le syndicat local de l'Union des facteurs u Canada, que préside M. Maurice Brière, a dévoilé le texte des directives gouvernementales au sujet du nouveau régime de travail.

Il s'agit d'une lettre rédigée en anglais en date du 2 janvier et dans laquelle M. T. Bond, "Assistant Deputy Postmaster General", précise que le courrier sera distribué du lundi au vendredi inclusivement.

Le courrier accumulé durant la fin de semaine sera classé le lundi avant-midi, mais s'il arrive, pour le courrier de première classe des routes d'affaires, que le volume du courrier soit trop grand, la distribution de l'excédent pourra être remise au lendemain.

Les facteurs de Montréal protestent vigoureusement contre de telles directives. Ils estiment que ce sont eux qui porteront l'odieux des protestations du public, ainsi qu'ils ont déjà commencé à le faire avec les retards de la période des Fêtes, retards sans précédent qu'ils imputent à l'administration des postes qui n'aurait pas voulu payer du temps supplémentaire pour faire face à l'abondance du courrier.

C'est ainsi que le 30 décembre dernier des facteurs ont distribué du courrier, même de première classe, qui était daté du 16, 17, 21, 22, et 23 décembre.

Le même phénomène vient de se reproduire le 6 janvier alors que les facteurs furent submergés par l'administration postale d'une avalanche de journaux, magazines, lettres et colis, en retard de plusieurs jours.

Quelque 200 représentants des facteurs du Canada ont donc décidé de se réunir dimanche prochain à l'hôtel LaSalle à Montréal à compter de 10h00 de l'avant-midi.

D'ici là les représentants syndicaux lancent un appel au grand public, l'invitant à les appuyer en "inondant de lettres de protestations les membres du Parlement à Ottawa".

Le syndicat local de l'Union des facteurs du Canada profitera de l'occasion dimanche pour faire part de son opposition à tout projet de fusion entre l'UFC qui depuis plus de 75 ans regroupe les facteurs, avec le Syndicat des postiers du Canada. Un référendum doit bientôt avoir lieu à ce sujet.

MOYEN-ORIENT

le plus vite possible et que le Conseil de sécurité doit mettre en application sa résolution du 22 novembre 1967. Celle-ci constitue pour la France la base de la paix. La résolution prévoit l'évacuation des territoires conquis, l'établissement de frontières telles qu'elles soient sûres et reconnues, la liberté de navigation pour tous et partout, un statut pour les

COMMONWEALTH

fense doivent évoluer trop parallèlement à la politique des deux grandes puissances.

La question de la guerre civile au Nigeria a également été abordée, mais très brièvement. Elle fait plutôt l'objet d'entretiens entre un petit groupe de pays qui sont plus directement concernés.

Elle fait également l'objet de discussions entre le Nigeria et des pays du Commonwealth qui reconnaissent le Biafra, comme la Tanzanie et la Zambie.

On dit même à Londres que les attitudes de M. Wilson lui-même pourraient bien être en voie de se modifier légèrement, dans la mesure où au Nigeria on attache plus d'importance à l'aide reçue de la Russie qu'à celle reçue de l'Angleterre.

Mais, pour l'instant, ce n'est pas la guerre au Nigeria mais la question de la Rhodésie qui préoccupe le plus, du moins officiellement, les premiers ministres. Ils en abordent la discussion aujourd'hui et on ne serait pas étonné qu'elle se poursuive jusqu'à vendredi soir, au moment de l'ajournement à lundi de la conférence.

Le débat s'ouvre au moment où une série de protestations se déroulent à Londres. Il y a deux jours, c'était à la maison même de la Rhodésie à Londres où quelques intellectuels protestataires ont été arrêtés. Hier soir commençait au London School of Economics un "teach-in" de trois jours sur la question et dimanche une démonstration importante doit avoir lieu contre la politique de M. Smith et tout autant contre celle de M. Wilson.

Des journaux ont même mentionné il y a quelques jours que certains pays du Commonwealth menaient de se retirer de l'association si l'Angleterre refusait d'utiliser la force contre le régime de M. Smith. Mais, au point où en sont les choses, ces sombres prédictions ne se réaliseront sans doute pas. La Rhodésie est depuis plusieurs années l'épine au pied du Commonwealth. On sait que l'Angleterre voulait subordonner son indépendance à l'établissement de la règle de majorité et que la Rhodésie a choisi de proclamer unilatéralement son indépendance.

L'affaire a été portée aux Nations unies et des sanctions prises contre la Rhodésie qui, dans le cas de l'Angleterre, lui font tout aussi mal qu'à la Rhodésie elle-même.

Dans sa hâte de régler la question, M. Wilson a repris récemment les négociations avec M. Smith sur le Fearless et, à cette occasion, il aurait fait des conditions généreuses au premier ministre de la Rhodésie, dans l'espoir que ce dernier accepterait un règlement.

Or, cette proposition s'éloignait des engagements pris par M. Wilson devant le Commonwealth au cours de la conférence de 1965 et des conférences de 1966.

Récemment, la situation à Salisbury a de nouveau fait l'objet de discussions aux Nations unies et le Canada a provoqué un certain mécontentement en Angleterre en se rangeant du côté des nations africaines.

C'est pourquoi elles soupçonnaient le pire lorsqu'il fut connu que M. Wilson s'entretenait avec M. Trudeau durant deux jours à la veille de la conférence. Durant un moment, il parut qu'elles avaient eu raison de craindre.

A sa conférence de presse de dimanche, en effet, M. Trudeau a déclaré que NIBMAR (no independence before majority rule) était théoriquement la solution idéale mais que si les Rhodésiens eux-mêmes acceptaient les propositions faites sur le Fearless, il ne s'y opposerait pas.

Cette position avait causé une certaine panique parmi des délégations et certains correspondants de presse et, dès le lendemain, M. Trudeau a rappelé que moralement et politiquement, il se rangeait du côté de l'opinion de M. Kenneth Laundt tout en ne rejetant pas d'emblée d'autres solutions pratiques.

Bien qu'ils ne soient pas prêts à mettre en jeu l'avenir du Commonwealth sur cette question, un certain nombre de pays membres y voient un test de sa capacité de fournir des solutions à des problèmes complexes et pour cette raison accordent une importance primordiale à la discussion qui commence aujourd'hui.

On ne sait pas si M. Trudeau y participera. Il a déjà dit à Ottawa qu'il espérait que cette discussion ne prendrait pas trop le temps de la conférence.

Ce midi, M. Trudeau doit prendre la parole devant les membres de l'Association des correspondants des pays du Commonwealth et des pays étrangers.

Conseil de sécurité — retrait des troupes israéliennes, reconnaissance de l'intégrité territoriale et des frontières d'Israël, liberté de navigation et problème des réfugiés — étant entendu que l'application de chacune de ces mesures dépendrait de l'application des autres. Le gouvernement britannique estime enfin que l'on devrait discuter en tout dernier lieu du problème de Jérusalem, le plus difficile à résoudre dans l'atmosphère actuelle.

Pas de bases au Liban

"Il n'existe pas de bases de commandos palestiniens au Liban", a déclaré hier M. Abdallah Yafi, président du conseil démissionnaire du Liban, dans une interview publiée par l'hebdomadaire égyptien "Akher Saa".

M. Yafi a précisé notamment que les forces armées libanaises stationnées à la frontière sud auraient été les premières informées d'une activité des commandos à partir du territoire libanais et que les organisations de résistance palestiniennes ne demanderaient pas au gouvernement de Beyrouth l'autorisation d'installer des bases de commandos au Liban.

Le président du conseil a toutefois déclaré que son pays appuyait la résistance "légitime" et nécessaire des Palestiniens et que cette attitude resterait inchangée malgré le raid israélien contre l'aéroport de Beyrouth.

Il a ajouté que "son pays avait pris toutes les mesures de défense nécessaires pour assurer la sécurité du territoire et faire face à une éventuelle agression. Les forces armées, a-t-il dit, ont pris leurs précautions tout au long des frontières méridionales et les commandants d'unité de cette région ont reçu les pleins pouvoirs pour assurer la défense des villages frontaliers."

M. Yafi a d'autre part déclaré les informations selon lesquelles la sixième flotte américaine ou la flotte française se dirigeraient vers la Méditerranée orientale, ainsi que celles qui annonçaient l'éventualité d'une visite prochaine de bâtiments soviétiques dans les ports libanais.

"Nous n'avons pris contact avec aucune puissance, a-t-il déclaré. Nous ne comptons que sur nous-mêmes et sur l'appui des autres pays arabes. Les aides étrangères, quelles qu'elles soient, ne sont que temporaires et ne peuvent être utiles".

■ aujourd'hui

A 11h00, au Club Saint-Denis, conférence de presse concernant la première campagne publique de souscription de l'Association du diabète du Québec.

A midi, à bord du cargo soviétique Grumant, au hangar 66 du port de Montréal, remise de la coupe à pommeau d'or au capitaine Michael Siskov.

A 20h00, à l'école St-François-Xavier de La Prairie, réunion des parents des enfants qui fréquentent les écoles sous la juridiction de la commission scolaire régionale Lignery.

A 20h30, à l'Institut de pastorale, 2715, chemin de la Côte Ste-Catherine, conférence du R.P. Jean-Paul Audet, o.p., sur "Les signes de l'Évangile dans la communauté chrétienne".

A 20h00, au salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor, le rabbin David Feuerwerker donnera, sous les auspices du Cercle juif de langue française, une conférence intitulée: "L'âge d'or du judaïsme français".

Fondation de SSI Computer of Canada

La SSI Computer Corporation a annoncé la création d'une filiale canadienne à propriété entière dont la raison sociale est SSI Computer of Canada, et dont le siège social est établi à Toronto. La nouvelle compagnie louera les services d'ordinateurs IBM-360 aux compagnies canadiennes. Aux États-Unis, SSI Computer Corporation a des bureaux régionaux à Atlanta, Chicago, Dallas, Los Angeles, New York et Pittsburgh.

Aucun relèvement des pensions aux retraités du gouvernement fédéral

OTTAWA (PC) — Des milliers de fonctionnaires fédéraux à la retraite se sont fait dire encore une fois hier qu'un relèvement des pensions fédérales n'était pas pour demain. C'est ce qu'a révélé, lors d'une interview, M. Hubert Lecours à l'issue d'une rencontre entre les dirigeants de l'Association nationale des fonctionnaires fédéraux à la retraite et le président du Conseil du trésor, M. Charles Drury.

M. Lecours a précisé: "Nous avons eu des discussions franches et ouvertes avec M. Drury mais il n'a pu nous permettre un oui ou un non. A nos yeux, cela signifie que nous n'aurons pas de relèvement dans un avenir rapproché".

Environ 34.000 fonctionnaires



● Billie Austin Bryant, le détenu noir de 38 ans, qui était l'objet d'une gigantesque chasse à l'homme dans l'agglomération washingtonienne depuis mercredi après-midi à finalement été capturé dans la soirée à un peu plus d'un kilomètre de l'appartement de son ex-épouse où il avait vécu dans la matinée deux agents du F.B.I., MM. Anthony Palmisano, 26 ans, et Edwin R. Woodruffe, 27 ans, qui venaient l'arrêter pensant

qu'il était l'auteur d'un hold-up dans une banque du Maryland. Des policiers en hélicoptères, d'autres accompagnés de chiens policiers, avaient poursuivi Bryant pendant plusieurs heures. Billie Austin Bryant avait réussi à s'enfuir de la prison fédérale de Lorton, en août dernier, au volant d'une voiture alors qu'il purgeait une peine de 18 à 54 ans de prison pour divers hold-up commis au Maryland.

L'école Romain-Robidoux ouvre ses portes mais il n'y a ni professeurs ni étudiants

L'école polyvalente Romain-Robidoux de Laprairie a ouvert ses portes hier matin, mais seulement quelque 60 étudiants ont répondu à l'appel et, de plus, aucun professeur n'était là pour leur dispenser les cours.

La commission scolaire régionale de Lignery a mis fin au lock-out qui durait depuis le 10 décembre après que les enseignants eurent improvisé des salles de cours dans des sous-sols d'églises et des résidences privées afin de ne pas gâcher l'année scolaire de 3.600 étudiants. Un porte-parole des enseignants a déclaré hier que plus de 400 étudiants s'étaient rendus à ces salles de cours "nouveau genre".

La commission scolaire, de son côté, a attribué à la mauvaise température qui a paralysé le transport scolaire dans la région le fait que si

peu d'étudiants se soient présentés en classe. Elle a annoncé en conséquence que l'horaire prévu pour la réouverture de l'école était retardé d'une journée. Ainsi l'école doit recevoir aujourd'hui les étudiants de cinquième secondaire. Ceux de quatrième s'ajouteront au groupe demain, et ainsi de suite pour les autres niveaux.

La question est maintenant de savoir si les professeurs se rendront à l'école ce matin. Des pourparlers se sont poursuivis pendant toute la journée hier entre les représentants de l'association des professeurs de Lignery et de la commission scolaire régionale. Au moment de mettre sous presse, rien n'avait encore transpiré de ces rencontres qui ont porté sur les conditions de retour au travail. On sait que les autorités de la région avaient déclenché le lock-out devant le re-

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL,
ROY & CIE

Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERROW, C.A.
2345 est. Belanger
Montréal 729-5226

Lucien Dahmè, C.A.

Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST

Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic licence
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est. boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN

Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LÉONIE ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHABOIS, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SÉBASTIEN GÉRALD, C.A.
GERARD FORGET, C.A.
CLAUDE QUINTAL, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Bateau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie

René de Cotret & Cie

Comptables agréés

1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891
Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet
Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN & CIE

Incorporant

AIMÉ GALARNEAU & CIE

Comptables agréés

R.J.P. Dawson, C.A.
D.P. Atkins, C.A.
D.M. Long, C.A.
H.J. Gauthier, C.A.
P. Gauthier, C.A.
L.L. Gauthier, C.A.
R.A. Ross, C.A.
J.F. Lewis, C.A.
J.D. Hogg, C.A.
G.R. McNeil, C.A.
W.G. Hogg, C.A.
L.A. Wright, C.A.
D.W. Smith, C.A.
M.B. Turcotte, C.A.
C.A. Poirson, C.A.
A. Galarneau, C.A.
J.M. Brouin, C.A.
E.P. Ward, C.A.
K.S. Vance, C.A.
B.T. Davis, C.A.
R.M. White, C.A.

800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix

et Associés

Comptable Agréé.

Maurice Samson, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Olivier Bélair, C.A.
Clement Primeau, C.A.
Pierre Lesage, C.A.
Pierre Chouinard, C.A.
Cité Trépanier, C.A.
Marcel Marier, C.A.
Pierre David, C.A.
Robert Gauthier, C.A.
Marthe Gauthier, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Clement Duchene, C.A.
Yves Beaulieu, C.A.
Jacques Trempe, C.A.
Cité Beaurivier, C.A.
Conrad Ménard, C.A.
Pierre Legault, C.A.
Louis Gossel, C.A.
Paul Gauthier, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Farber, C.A.
Marcel Imbrius, C.A.
Vincent Forget, C.A.
Pierre Barry, C.A.
Adrien Côté, C.A.
Jean-Paul Boyer, C.A.
Real Auger, C.A.
Jean-Paul Barbeau, C.A.
Jacques Miller, C.A.
Jean Fournier, C.A.
Paul A. Michaud, C.A.
Denis Ménard, C.A.
André Lesage, C.A.
Gérard Mongeau, C.A.
Rajon Myre, C.A.
Clement Lussier, C.A.
Raymond Robarge, C.A.
Gilles Moisan, C.A.
Paul E. Bonnier, C.A.
Gérard Belavance, C.A. Syndic
Léon Côté, C.A.
Henley Bourgoin, C.A.
Albert Gauthier, C.A.
Robert Sylvain, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Couillard, C.A.
Marcel Ducharme, C.A.
Gilles Lévesque, C.A.
Emile Muller, C.A.
Emilien Gauthier, C.A.
Bernard Larouche, C.A.
Pierre Phorand, C.A.
Roland Lévesque, C.A.
Robert Blanchette, C.A.
Pierre Vermette, C.A.
Gérard Trudeau, C.A.
Richard Jean, C.A.
Jacques Proulx, C.A.
Yves Lamotte, C.A.
D.A. Menard, C.A.

MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI

Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115, 861-5741

AVIS

RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé le permis suivant:

NOM	ADRESSE	Catégorie
BERGMAN, Mme Sara	274, Elgar Ile-des-Soeurs	Epicierie
DESCARY, Lucien "La Brasserie des Sources Pierrefonds"	Montée des Sources angle de la rue Millette Pierrefonds	Taverne
LEFRANÇOIS, Jean-Maurice "Chez Bobette Inc."	1465, Crescent Montréal	S.A.M.-Bar
ROUMANIS, Nikolaos et Georgios Roumanis et John Sakkas et Efstratios Roumanis	5658A, av. du Parc Montréal	S.A.M.-Bar
SVORONOS, Gerassimos "Salle Restaurant Barbecue Ltd"	462, boul. Laffleur LaSalle	S.A.M.
LADORA, Mme Vve Lillian	3945 est. Ontario Montréal	S.A.M.-Bar
SAMIS, Mme Minnie "Olde Time Pubs Inc"	1197, University Montréal	S.A.M.-Bar
CARON, Jean Claude et Gilbert Leclerc	807 est. Ontario Montréal	S.A.M.-Bar
AUMAIS, Real et Albini Parent	69, Ste-Anne Ste-Anne-de-Bellevue	S.A.M.-Bar

Toute objection à cette demande doit être faite par écrit, dûment motivée, dans les 15 jours du présent avis ou

GREFFIER DE LA RÉGIE

CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES
MONTRÉAL, P.Q.

De retour de la Barbade

Diefenbaker en grande forme s'en prend à la loi sur les biens transmis par décès

par François Barbeau

Reposé, bronzé par le soleil de la Barbade, M. John Diefenbaker, invité hier à prendre la parole devant les membres de l'Advertising Sales and Executives Club de Montréal, a mis ses auditeurs en garde contre les conséquences de la nouvelle loi sur les dons et biens transmis par décès, en vigueur depuis le 22 octobre, mais qui n'a pas encore été ratifiée.

Le gouvernement, par la voix de son ministre des finances, M. Benson, avait annoncé le 22 octobre certains changements au régime d'imposition sur les biens et dons transmis par décès en affirmant que le régime alors en vigueur était inéquitable pour les héritiers qui sont le plus près du légataire: son épouse et ses enfants.

Hier, M. Diefenbaker a expliqué que cette nouvelle loi, si elle favorisait l'époux d'un légataire en réduisant sa part des droits de succession, priverait par contre les enfants, à la mort de leur mère, d'une grande partie de l'héritage familial.

L'ancien leader progressiste-conservateur a précisé en guise d'exemple que les impôts sur les dons, qui étaient autrefois de 28%, pouvaient maintenant attein-

dre jusqu'à 75% de la valeur du don.

Notons, a dit M. Diefenbaker, que de nombreux Canadiens laissent des successions de \$100,000, composées en grande partie d'assurance-vie.

Il faut donc envisager, a poursuivi M. Diefenbaker, si cette loi est ratifiée au Parlement, la disparition d'un grand nombre de petites entreprises de famille, qui devront être liquidées pour permettre aux héritiers de payer les droits de succession.

Ces entreprises seront en grande partie rachetées par des Américains, avides d'entreprises canadiennes.

Il faut aussi prévoir le morcellement des fermes de famille, dont les terres devront être vendues en tout ou en partie pour la même raison.

Il est impérieux, a lancé le conférencier, que les Canadiens fassent connaître, avant la fin du mois, leur opposition à cette loi, comme l'ont déjà fait plusieurs journaux du monde de la finance.

Avant sa conférence, M. Diefenbaker, interrogé sur la conférence du Commonwealth qui se déroule actuellement à Londres, a donné à entendre qu'en dépit de l'attitude jusqu'à maintenant dégagée des participants, les

résultats d'une telle réunion de chefs d'États seraient étonnants. Il a toutefois déploré le fait que cette conférence ne se soit pas déroulée plus tôt et que le gouvernement canadien ait refusé qu'elle se tienne à Ottawa, comme il en avait déjà été question.

De l'instauration possible au Québec d'un système présidentiel de type américain ou de type français, il a déclaré que ce n'était rien d'autre que du "séparatisme déguisé". C'est d'ailleurs constitutionnellement impossible, a-t-il poursuivi, et je soupçonne M. Bertrand de se laisser emporter par ses rêveries.

Il a effleuré les questions de la Rhodésie et du Biafra, en disant douter qu'elles seraient résolues à Londres par les premiers ministres du Commonwealth puis a reproché au gouvernement d'avoir accueilli en son canadien, en faisant allusion à la conférence hémisphérique sur le Vietnam, des fauteurs de troubles venus pour prêcher le renversement du gouvernement par la force.

Il a enfin avoué son inquiétude devant les attentats à la bombe dont Montréal surtout est la scène et a prédit que de tels actes pourraient signifier un jour la fin de la liberté.



John Diefenbaker

Une nouvelle tempête doit s'abattre sur Québec déjà enfoui sous la neige

QUÉBEC (PC) — On met tout en oeuvre dans la région de Québec pour se libérer des 11 pouces et demi de neige laissés par la tempête de mardi et ceci afin de faire place à une nouvelle tempête qui est attendue tard jeudi ou tôt vendredi matin.

En effet, la météo prévoit qu'une perturbation située au centre des États-Unis remontera la côte de l'Atlantique et atteindra la région de Québec, y apportant au moins de quatre à six pouces de neige.

Cette précipitation s'ajoutera aux 102 pouces enregistrés depuis le début de l'hiver et menace le record de 180,2 pouces établi en 1962-63.

Les routes conduisant de Québec vers le Bas du fleuve, la Gaspésie et la Côte-Nord étaient encore fermées à plu-

sieurs endroits, mercredi midi tandis que la visibilité était mauvaise sur les autres routes dans un rayon d'au moins 50 milles.

La circulation aérienne a repris normalement à l'aéroport de l'Ancienne Lorette mercredi matin tandis que les trains n'accusaient que de légers retards sur leurs horaires.

Sur le fleuve, la visibilité est réduite et les glaces abondantes. Les traversiers qui relient Lévis à Québec alors que poursuivent leur service à un rythme quelquefois irrégulier. C'est ainsi que le navire qui a quitté Lévis à 11 heures 30 mercredi matin a mis deux heures pour atteindre Québec, alors que celui parti de Québec à la même heure a pu toucher Lévis à midi.

Robert Bourassa :

Obliger les francophones à travailler en anglais menace la stabilité politique

par Urgel Lefebvre

L'évolution économique du Québec exige une stabilité politique qui dépend du gouvernement du Québec de même que de tous les Québécois, y compris ceux de langue anglaise, a déclaré hier midi, devant les membres de "The Society of Real Estate Appraisers", l'économiste Robert Bourassa, député de Mercier, critique financier et président de la Commission politique du parti libéral du Québec.

"Je crois pour ma part, a dit M. Bourassa, qu'un obstacle important à la stabilité politique est le fait qu'un très grand nombre de Québécois francophones sont forcés de travailler uniquement en anglais. Il y a là une source de ressentiment chez une partie importante de la population et qui, évidemment, a ses conséquences sur la stabilité politique. Il y a là un secteur où il faut agir rapidement et énergiquement sans oublier pour cela que nous vivons en Amérique du Nord."

Au cours de la période de questions qui suivit sa causerie, le député de Mercier devait préciser qu'une résistance entée de ce côté ne pouvait qu'accroître le nombre des membres du parti séparatiste.

Comme exemple d'une telle résistance, il avait mentionné vers la fin de sa causerie "une récente déclaration du président de la Banque de Montréal, M. Walker, à l'effet que pour les communications internes à la Banque de Montréal, au Québec, il n'était pas souhaitable d'utiliser le français".

Tant mieux si telle déclaration a été démentie, a dit le député de Mercier à un interlocuteur qui contestait l'authenticité de la déclaration de M. Walker, mais "si le français continue d'être pratiquement absent aux niveaux mentionnés plus haut dans la plupart des grandes entreprises du Québec, les francophones pourront de moins en moins se satisfaire d'une telle situation, d'autant plus que dans une économie de plus en plus complexe la langue prend plus d'importance. Dans cette question donc de la stabilité politique, le gouvernement québécois n'a pas une responsabilité unilatérale."

M. Bourassa a consacré le plus clair de sa causerie à replacer dans la réalité le tableau "trop optimiste" que le ministre de l'industrie et du commerce, M. Jean - Paul Beaudry, a brossé de l'évolution économique du Québec en 1968. Il a surtout reproché à M. Beaudry d'avoir choisi parmi une vingtaine de types d'industries "les deux ou trois où l'écart, au cours d'une année, est le plus favorable au Québec et le plus défavorable à l'Ontario", notamment le secteur pétrolier.

A l'égard des investissements dans ce secteur, M. Bourassa a dit qu'on "peut mentionner qu'ils ne sont pas tellement créateurs de nouveaux emplois puisque c'est l'un des secteurs où l'investissement par tête ou par nouvel emploi est très élevé, se chiffrant à au moins \$200,000 dans de très nombreux cas".

Selon M. Bourassa, le principal indicateur économique est celui de l'emploi. "Or, dit-il, il y a très peu d'encouragement à retirer de l'évolution de la situation sous ce rapport en 1968. En effet, de novembre 1967 à novembre 1968, il

y a eu une augmentation de chômeurs de 33,000, soit un taux de croissance supérieur à 30%. C'est ce qui me permet de dire que l'optimisme de M. Beaudry paraît reposer sur des bases très fragiles".

De plus, poursuit M. Bourassa "le Québec est l'un des plus élevés dans le monde industrialisé", de sorte que "c'est le Québec qui, à cet égard, a le défi le plus sérieux à rencontrer".

Bref, M. Bourassa affirme que "le Québec, sur le plan économique, tend à se rapprocher des provinces les moins prospères du Canada plutôt que de réduire son écart avec la province dont l'économie est la plus dynamique (l'Ontario)".

Il lui paraît donc "très difficile de se satisfaire de l'évolution économique au Québec en 1968" et il blâme "ceux qui semblent se complaire en faisant valoir certaines statistiques très partielles".

M. Bourassa s'étonne tout particulièrement "du retard des projets d'investissements français au Québec... 1968 aura donc été sous ce rapport décevante, surtout à la suite de multiples rencontres ou négociations qui ont donné lieu à une publicité considérable". Au titre des investissements étrangers, la France vient au sixième rang, après les États-Unis, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Belgique et la Suisse.

En réponse à des questions, M. Bourassa a déclaré d'autre part que l'impôt foncier scolaire est trop élevé pour les particuliers, ce qui cause un ralentissement dans le domaine de la construction avec effet néfaste sur l'emploi. Il s'est aussi déclaré favorable à la normalisation de l'évaluation immobilière au Québec.

M. Bourassa, invité à donner son opinion sur l'affaire de la caisse de retraite des policiers de Montréal, s'est contenté d'endosser les mesures prises par l'Assemblée

Suite à la page 2

Dénonçant des abus éhontés qui se commettent dans la lutte et dans la boxe

Le député Houde suggère la création d'une commission athlétique provinciale

QUÉBEC (DNC) — Le député libéral de Fabre, M. Gilles Houde, a soutenu hier que, depuis quelques mois, il se commettait dans la lutte et dans la boxe, des abus sans précédent, "des abus qui font presque rougir de honte ceux qui s'y intéressent".

Participant à la première réunion du comité parlementaire sur les loisirs, les sports et la jeunesse, le député a suggéré la formation d'une commission athlétique provinciale pour régir les sports "controversés" notamment la lutte et la boxe.

"Des garçons de 18 ou 19 ans sont exploités par certains promoteurs sans scrupules, a dit M. Houde. Il y a des gens qui l'ont fait boxer professionnellement une fois, quand ce n'est pas deux fois par semaine, parfois sous des noms d'emprunt, etc. Je n'entre pas dans les détails, car c'est un sujet d'assez délicat."

Ce comité est l'un des dix qui ont été formés à la fin de la session, en décembre, avec mission de siéger et d'entendre des témoins, et de faire

rapport à la prochaine session.

Le comité des loisirs et des sports est formé de dix députés des deux partis, sous la présidence de M. Paul-Emile Sauvageau, député de Bourget. Il siégera chaque mercredi. Mercredi prochain, il entendra les trois commissaires du haut-commissariat des loisirs, sports et jeunesse, soit MM. Bélanger, Chantigny et Duceppe.

M. Houde a suggéré de faire entendre également les membres de la commission athlétique de Montréal, afin, dit-il, "de se faire brosser un tableau — même s'il n'est pas trop, trop reluisant actuellement — concernant la situation de la boxe professionnelle ou amateur. La même chose pourrait être faite pour la lutte et peut-être également pour d'autres sports de combat, qui ont fait leur apparition depuis quelque temps au Québec."

Pour sa part, le député

unioniste d'Arthabaska, M. Roch Gardner, s'est dit également favorable à des mesures visant à mettre un terme aux abus causés par la "commercialisation" des sports. Il a dit que la situation évoquée par M. Houde au sujet de la boxe et de la lutte se retrouvait dans le hockey. "Le Québec avait délégué pour le représenter en Europe, au tournoi mondial de hockey, l'équipe des Tigres de Victoriaville, qui représentait le Canada. Ils se sont fait laver royalement. Pourquoi? Parce que le tout est commercial bien plus que sportif. Les joueurs sont présentement payés \$150, \$200 et même \$300, par semaine alors qu'ils ont déjà un travail assez rémunérateur pendant le jour."

"C'est pourquoi ils ne peuvent pas, selon moi, donner un rendement de qualité, le soir. Il faudrait mettre un terme à cette commercialisation des sports."

Le piquetage se poursuit devant les garages de la voirie à Charlesbourg

QUÉBEC (d'après la PC) — Des employés des ateliers mécaniques du ministère de la voirie poursuivent le piquetage, entrepris à 7h lundi matin, devant les garages situés à Charlesbourg - ouest, en banlieue de Québec, en guise de représailles à la suite de la suspension accompagnée d'une demande de congédiement d'environ 80 d'entre eux.

Les employés tentent d'empêcher que des réparations soient exécutées sur les machineries du ministère de la voirie dans les garages qui desservent toute la région de Québec.

Ainsi, plusieurs appareils destinés au déneigement sont paralysés dans cet atelier et les piqueteurs entendent bien faire en sorte qu'ils n'en sortent pas, et ce, malgré la tempête qui frappe la région.

Radio-Canada

Les négociations ont repris hier à Montréal

Les négociations entre la société Radio-Canada et ses quelque 1,800 employés de production, représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique, ont repris hier à Montréal.

Le négociateur en chef du syndicat, M. Fernand Daoust, a laissé entendre que la partie patronale avait quelque chose de nouveau à soumettre.

Dans la soirée, les entretiens se sont poursuivis avec trois conciliateurs fédéraux.

Le syndicat, qui demande des hausses de salaire de 23 à 25% réparties sur deux ans, a récemment refusé une offre de Radio-Canada portant sur des hausses de 16% réparties sur 30 mois.

Vendredi, les employés de production de Toronto et de plusieurs autres centres à l'extérieur du Québec ont commencé une grève du zèle et ont décidé de refuser tout temps supplémentaire pour marquer leur mécontentement devant la lenteur des négociations.

Les employés québécois de production ont indiqué hier qu'ils songaient à prendre de semblables mesures si la reprise des entretiens n'était pas marquée de progrès.

ASSURANCES
• AUTOMOBILE • FEU • VOL etc.
PROTECTION IMMÉDIATE
P. MASSE C.L.U.
TÉL. 352-4392

SUR TOUS NOS LIVRES
50%
JUSQU'AU 31 JANVIER
LIBRAIRIE
TRANQUILLE
67, Ste-Catherine ouest 844-6571

Leçons de Piano
pour enfants particulièrement doués. Les cours visent la formation musicale intégrale du débutant.
Tél. 737-2573 (Côte des Neiges)

JE SERAI LE PREMIER
RENDU À LA VENTE DE
25,000 DISQUES CHEZ
Ed Archambault
PEUT-ÊTRE
SURVEILLEZ CE JOURNAL LUNDI

DEVENEZ
TRADUCTEUR-INTERPRÈTE
EMPLOIS STABLES ET BIEN RÉMUNÉRÉS
STAGE de FORMATION: 2 à 6 MOIS
Pour tous renseignements composez **866-7258**
• BERLITZ TRADUCTIONS •
SUITE 805 PLACE VICTORIA

L'INSTITUT DE FORMATION PAR LE GROUPE INC.
Offre un troisième programme annuel de formation à l'intention des cadres d'organisations.
FORMATION DES DIRIGEANTS AU TRAVAIL D'ÉQUIPE DANS L'ENTREPRISE
DATES: 1ère partie: du 2 au 8 février 1969
2e partie: du 13 au 19 avril 1969
Ces sessions sont organisées par l'Institut de Formation par le Groupe, L'I.F.G., est un organisme composé de psychologues sociaux professionnels; il se spécialise dans l'entraînement et la consultation en relations humaines appliquées au travail et à l'action de groupe.
Ces sessions s'adressent à toutes les personnes qui, travaillant au sein d'une organisation sentent la nécessité de perfectionner leurs relations avec les autres et leur efficacité dans le travail de groupe.
Ces sessions ont lieu à l'Institut Coopératif Desjardins, Lévis.
Renseignements:
INSTITUT DE FORMATION PAR LE GROUPE INC.
3600 ave Barclay, suite 420, MtL
Tél. 735-5171 — 735-5172
MEMBRES DE L'I.F.G. responsables de ces sessions:
Aline Fortin, L.P.S., membre associé des National Training Laboratories
Yvon Tellier, Ph. D., professeur de psychologie au Collège Sainte-Marie et membre associé des National Training Laboratories
Roger Tessier, Ph. D., professeur de psychologie à l'Université de Montréal.

Deux visions du syndicalisme

Nos lecteurs ont pu lire, dans Le Devoir du 31 décembre et du 3 janvier, deux textes sur la situation présente du syndicalisme au Québec. Le premier texte était signé par Richard Daigneault, de la CSN. Le second était de Noël Pérusse, de la FTQ.

Les deux auteurs ne s'étaient aucunement concertés avant d'écrire leur texte. Chacun occupe un poste influent au sein de son organisme. D'où l'intérêt des différences d'opinion qu'on discerne vite à la lecture des deux articles.

Quittant la CSN il y a treize mois, l'ancien secrétaire général du mouvement, Robert Sauvé, formulait l'observation suivante: "Le fait d'avoir tout le monde sur le dos n'est-il pas devenu à la CSN la norme à rechercher?"

Un an plus tard, M. Daigneault constate à son tour que la CSN est en proie à un mouvement de désaffection prononcé chez ce qu'il appelle les élites intellectuelles, universitaires et cléricales. M. Sauvé s'inquiétait du phénomène. M. Daigneault, sans tout à fait s'en réjouir, l'accepte cependant comme l'aboutissement inévitable d'une évolution. "Le bébé, protégé si longtemps par tant d'amis de partout, écrit-il, est devenu grand, fort et tout à fait capable de s'occuper de ses affaires. Il fait des niques à ses anciens amis, il fonce et tout indique qu'il veut bien se charger lui-même de son avenir".

A peu près tout, dans ce texte, est de la même encre. M. Daigneault n'écrit pas l'histoire. Il ne relate pas, pour les commenter ensuite, les grands événements de l'année écoulée. Il ne compile pas. Il n'analyse pas. Il fait plutôt de la perspective historique. Il explique, ou plus exactement, il interprète. Il fait en somme de l'apologétique syndicale comme on faisait autrefois de l'apologétique catholique.

M. Daigneault rappelle à bon droit les grandes conquêtes de la CSN dans le secteur public. On se serait attendu, dans le sillage de ce rappel, à ce que l'auteur évoque les conflits qui ont surgi tant du point de vue de la CSN que du point de vue de l'opinion publique et de l'Etat, et précise ensuite la position présente de son mouvement sur certaines difficultés qui apparaissent comme d'immenses problèmes non résolus. Mais on cherche en vain des explications de cette nature dans l'article de M. Daigneault. M. Daigneault est l'un de ceux qui incarnent, à la CSN, le nouveau courant de "militantisme global": ce courant a besoin de victoires, d'adversaires, de visions eschatologiques plutôt que d'interrogations et d'explications.

La CSN s'était signalée, jusqu'à il y a environ trois ou quatre ans, par l'excellence de sa contribution au développement de la pensée politique, sociale et économique dans notre milieu. Les discours de ses principaux dirigeants, ses mémoires officiels sur les grands problèmes d'éducation, de vie économique et de sécurité sociale, étaient attendus avec intérêt et accueillis avec respect dans les milieux les plus divers. La CSN avait aussi un excellent service d'éducation, qui contribuait à l'initiation et à la formation des responsables, non à leur sim-

ple endoctrinement. Elle contestait plus souvent qu'autrement, mais elle acceptait sans réserve son rôle de participant responsable dans le dialogue démocratique ouvert que permet notre type de société.

Si la CSN n'a plus dans l'opinion l'autorité qu'elle eut il y a quelques années, cela ne saurait être attribué au seul abandon des élites. Cela ne saurait être effacé, non plus, par la récitation d'une litanie de noms qui n'impressionne pas plus, quoi qu'en pense M. Daigneault, que celle qu'on aurait pu produire il y a dix ans. Il eût fallu examiner certains problèmes de front. Il eût fallu expliquer, par exemple, pourquoi M. Pepin a appuyé sans nuances le mouvement de révolte dans les CEGEP. Il aurait fallu dire pourquoi on a laissé, sans les bannir ou les punir, des vandales revêtus du manteau de la vertu syndicale détruire publiquement des bulletins de vote dans une assemblée importante. Il aurait fallu expliquer où l'on veut aller dans le secteur public, comment l'on entend concilier à long terme et à court terme l'intérêt des travailleurs de tel ou tel secteur particulier avec celui de l'ensemble des citoyens. Il eût fallu dire où en est aujourd'hui le travail d'éducation en profondeur. Parce que cela n'a été ni fait, ni tenté, l'article de M. Daigneault ne dissipe point, il accentue même l'impression de confusion qu'on avait avant de le lire.

Moins hanté peut-être par la nostalgie de certaines amitiés perdues, Noël Pérusse soulève, dès le début de son texte, deux questions centrales que doivent se poser aujourd'hui les dirigeants syndicaux. Le mouvement syndical, constate-t-il crûment, connaît "une impopularité grandissante en milieu populaire". Il est même en butte "à la contestation fréquente du syndicalisme par ses propres membres".

M. Pérusse aurait pu tenter d'expliquer ce phénomène par l'évocation facile de l'hostilité plus ou moins intéressée de tout ce qui n'est pas syndiqué: et il aurait sans doute, en cours de route, pu recueillir des éléments très valables d'explication. Il a préféré — et c'est à son honneur — choisir la voie plus exigeante de l'autocritique, c'est-à-dire d'un regard libre sur le mouvement syndical lui-même: et cela le conduit à formuler deux types d'observations qu'on peut certes contester, mais qui ouvrent la porte à une réflexion salutaire.

Le syndicalisme peut-il, demande d'abord M. Pérusse, profiter librement des avantages de l'intégration même incomplète dans l'appareil légal de la société nord-américaine, et se réclamer en même temps de la contestation la plus globale et la plus radicale? Peut-il en même temps exiger un statut à bien des égards spécial dans la société et faire profession de vouloir démolir cette société de fond en comble?

On comprend que des étudiants dont les associations ne peuvent subsister qu'à l'aide de taxes imposées avec la complicité du système qu'ils dénoncent, soient inattentifs à certaines contradictions inscrites au cœur de leur action soi-disant révolutionnaire. On comprend moins bien que de telles attitudes se prolongent jusque dans la vie adulte. M. Pérusse recommande, si l'on accepte

le régime nord-américain du syndicalisme de négociation, qu'on accepte de bonne foi les règles inhérentes à ce régime et qu'on évite de prétendre le détruire en l'utilisant à fond. C'est la voie du bon sens et du réalisme le plus élémentaire. "Actuellement, note M. Pérusse, on nage en pleine confusion des genres. On donne le style épique au roman-fleuve de la négociation au jour le jour, de la contestation à la petite semaine. On fait des drames sociaux de certains conflits d'intérêts en tous points semblables, essentiellement, aux centaines d'autres qui se règlent sans histoire chaque année. A force de vouloir politiser des écarts de salaire de quelques cents l'heure, on réussit à écoeurer tout le monde, si bien qu'il ne reste plus d'appuis disponibles pour de véritables luttes de principes ou de reconnaissance syndicale". Il suffit d'avoir suivi de près le déroulement de certains conflits survenus ces dernières années pour savoir que ceci n'est pas que littérature.

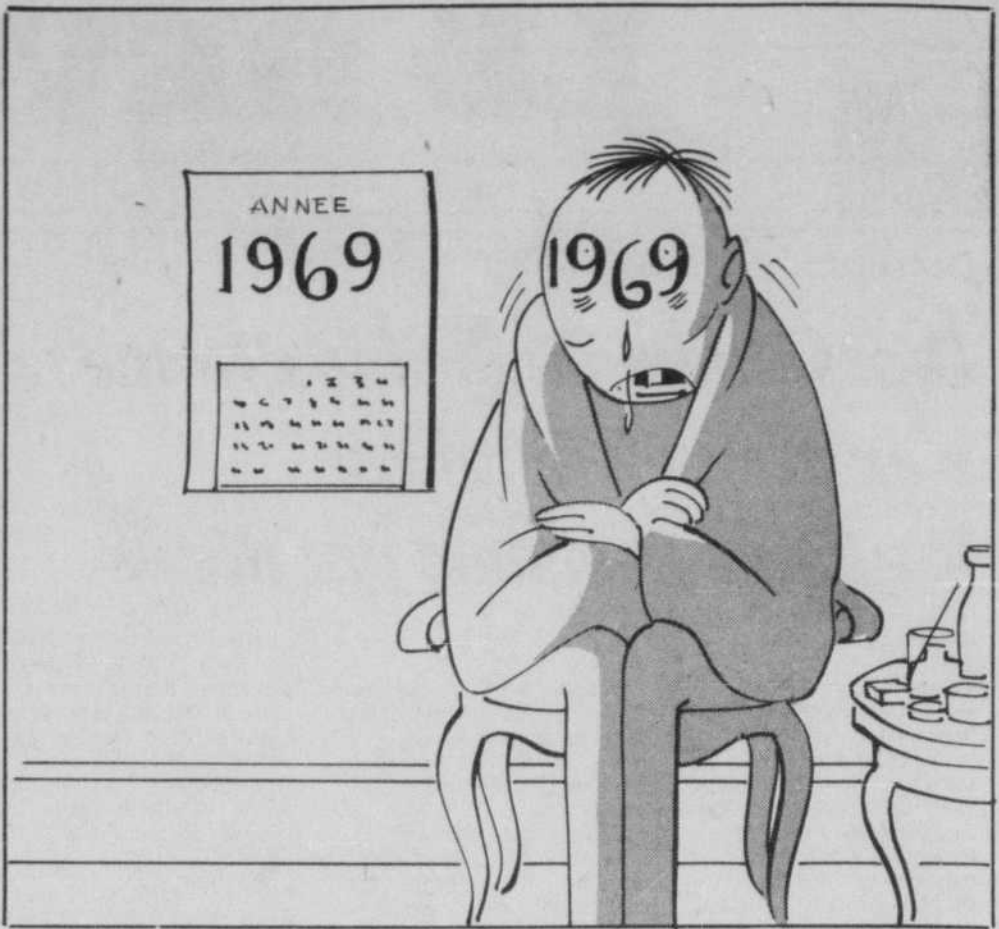
Accepter les lois du syndicalisme de négociation, serait-ce se résigner à ne plus faire de contestation, à se fermer les yeux sur les injustices de l'ordre social actuel? Aucunement. Mais il existe, pour ce genre d'activité, une voie d'action que M. Pérusse considère comme prioritaire: c'est l'engagement politique du mouvement syndical. Le syndicalisme est tenté, plus fortement peut-être à ce moment-ci qu'à d'autres époques, de se situer en marge du processus politique, de s'ériger en force de contestation indépendante des partis et plus ou moins hostile à l'endroit de ceux-ci.

Or, dans une société ramifiée comme la nôtre, dans une société de plus en plus fortement conditionnée par le pouvoir politique, il se peut que le refus de l'engagement politique soit un aveu d'impuissance ou l'expression d'un désespoir stérile. Certains militants syndicaux seraient tentés de passer tout d'un coup de l'ancienne abstention politique au plus pur maïsisme. S'ils ne veulent pas que leurs cris soient un jour étouffés par leurs propres confrères, ils devraient accepter la nécessité de passer d'abord par certaines étapes intermédiaires que la CSN, en particulier, a toujours refusées et que la FTQ est aujourd'hui tentée de récuser.

Je ne demande pas qu'on adhère les yeux fermés aux perspectives ouvertes par M. Pérusse. Je note simplement que celui-ci a fait acte d'homme libre en parlant comme un homme qui n'est pas payé pour encenser son président et qui n'a pas peur des foudres de ses employeurs.

Faire acte d'homme libre en discutant de son propre mouvement, c'est le plus grand apport qu'un militant syndical puisse faire à une remontée du syndicalisme dans l'opinion publique. Faire acte de propagandiste et d'apologiste, c'était déjà, naguère, le plus mauvais service qu'on pouvait rendre à son Eglise; c'est aujourd'hui la moins bonne manière de contribuer à une meilleure compréhension du fait syndical non seulement dans les milieux extérieurs au syndicalisme mais aussi parmi les militants mêmes du mouvement.

Claude RYAN



Tanné 1969

Réflexions sur l'école traditionnelle et l'école nouvelle

1-Déclin de l'école traditionnelle

par des finissants de l'Ecole normale Ville-Marie

● Un groupe de finissants de l'Ecole normale Ville-Marie a poursuivi depuis quelque temps une réflexion sur les transformations en cours dans le domaine de la pédagogie. Ce groupe a consigné dans un texte écrit le fruit de ses réflexions. Nous sommes heureux de porter ce texte à la connaissance de nos lecteurs. Une première tranche porte aujourd'hui sur l'éclatement de l'école traditionnelle. Une seconde tranche examinera demain le passage à l'école nouvelle.

L'évolution de la société durant la dernière décennie s'est faite à un rythme tellement rapide que plusieurs se sentent, dans une certaine mesure, dépassés par les événements. L'avènement de la technologie et les découvertes scientifiques récentes ont bouleversé les rapports sociaux et remis en question toute l'organisation de la société.

Le monde de l'éducation n'a pas échappé à cette "révolution". Au contraire, s'il est un domaine qui est remis en question, c'est bien celui de l'école. Les pouvoirs publics sentent un peu partout dans le monde la nécessité d'adapter l'enseignement au monde d'aujourd'hui. La société, en général, s'intéresse de plus en plus à cette question. Alors que certains s'agrippent encore à un conservatisme étroit, d'autres, par contre, ont tendance à tout rejeter en bloc, dans un mouvement extrémiste de contestation aveugle.

Nous admettons fort bien que la contestation est devenue nécessaire mais nous croyons qu'elle doit naître d'une réflexion lucide et dénuée de tout chauvinisme, quel qu'il soit.

C'est dans cet esprit que nous avons voulu analyser le caractère de l'école traditionnelle face à une société traditionnelle et le caractère d'une école nouvelle dans une société renouvelée. Cette recherche se veut donc une réflexion pédagogique et philosophique sur la société en même temps qu'une prise de conscience des problèmes qui se posent présentement au monde de l'éducation.

Les lignes de force de l'école traditionnelle

Trop souvent entendons-nous des critiques acerbes adressées contre l'école traditionnelle, sans que ces critiques soient accompagnées d'une description de la société qui sous-tend cette école. Très souvent a-t-on jugé le système de l'éducation d'hier par rapport au contexte moderne. Il est très important de remettre chaque chose à sa place et d'admettre a posteriori ses bons côtés.

Parmi les principes les plus généralement rejetés, nous remarquons, entre autres, la directivité. En effet, le maître devient l'agent d'application de la discipline, en dehors duquel aucune initiative personnelle n'est admise. Au contraire, les élèves sont tous soumis à la règle commune:

le silence et l'attention. L'autorité tout comme dans la société d'ailleurs, représente une valeur incontestable et incontestée à laquelle doivent se soumettre les élèves. Remarquons également que cette société en miniature est hiérarchisée au plus haut point. Le maître n'est que le représentant du principal qui lui n'est que le représentant du Département de l'Instruction Publique. L'objectif qu'on lui enseigne est de faire assimiler à ses élèves, dans un laps de temps déterminé, le programme officiel. Il devient nécessaire pour chacun des maîtres de punir toute discipline qui ne fait que contribuer à faire perdre un temps précieux. D'où la mentalité qui se développe et qui consiste à tuer dans l'oeuf tout germe d'originalité: c'est l'école du conformisme et de la tradition, l'apprentissage de l'asservissement et de la bêtise, valeurs par trop répandues par la philosophie de la monarchie du droit divin, reprise sous une autre forme par les philosophes du dix-huitième siècle.

Cette pédagogie est centrée sur le programme au lieu d'être centrée sur l'enfant. Il s'agit de lui fournir le plus d'informations possible dans la période la plus courte possible. Il faut le préparer immédiatement à la vie, le munir des instruments indispensables à sa formation, soit l'écriture, le calcul et le catéchisme. L'école apparaît comme une préparation à la vie adulte; point n'est besoin pour elle de considérer l'enfance comme une valeur en soi. L'important est d'en faire un homme à l'image idéale de certains personnages mythiques tirés de l'histoire ou de la bible.

Mérites et faiblesses

Ce système avait-il le mérite de développer un intérêt réel chez l'enfant? Nous ne le croyons pas. Au contraire, fallait-il créer artificiellement des moyens d'émulation qui se résument la plupart du temps dans la contrainte et la peur. Toute forme de collaboration entre les élèves méritait un châtiement. On exploitait inlassablement l'amour-propre des enfants en développant démesurément chez eux le besoin de la concurrence, à tel point que les plus doués se méritaient des récompenses qu'on refusait aux moins doués.

Comment évaluer l'école traditionnelle en elle-même sans faire référence aux données sociologiques et philosophiques de l'époque? Avait-elle sa raison d'être ou, au contraire, figurait-elle comme un élément hétérogène dans un tout bien constitué? Ne fallait-il pas, avec les moyens du bord, préparer ces enfants à une vie dure où la concurrence effrénée devait stimuler normalement les esprits les plus entreprenants et reléguer au second plan les plus timides ou les moins doués?

Ne rejetons pas d'un seul revers de la main la totalité du système et considérons objectivement ses avantages. Le principal de ces avantages était de conserver un juste équilibre avec la société, sa principale raison d'être. Il a permis de développer une certaine élite bourgeoise et intellectuelle qui s'est servie des mêmes principes d'autorité et de liberté — toujours pris dans le sens du libéralisme économique et de la libre concurrence — pour se bâtir un château fort, peut-être essentiel dans le contexte de l'époque.

C'est encore cet ancien système qui a formé ceux qui le remettent maintenant en question. A lui revient encore le mérite incontestable d'avoir fait passer le monde par des transformations sociales dans une ère de progrès et de réformes en profondeur.

Mais ces progrès ont été à la source de la mort qui guette le système qui les avait fait naître. L'équilibre dont nous faisons mention n'existe plus. Ses contradictions internes ne sont plus admises. Son grand défaut fut de créer des hommes à la mesure d'un monde individualiste et fermé, de restreindre l'individu à un milieu donné et peu extensible, de considérer l'être humain comme statique plutôt qu'en devenir, comme subordonné à l'autorité non comme membre à part entière, avec son droit de parole et de participation dans la hiérarchie sociale et politique.

La philosophie politique ayant changé, il n'est donc pas surprenant que la philosophie de l'éducation cherche à se redéfinir. De nouveaux principes, de nouvelles positions morales doivent servir de fondation au nouveau système qu'on commence maintenant à implanter. C'est ce à quoi nous nous arrêtons demain.

■ lettres

Félicitations aux cosmonautes

L'initiative prise par les trois cosmonautes de lancer un message tout à fait personnel au monde entier la veille de Noël mérite un commentaire insignifiant. En effet, ces trois hommes on ne peut plus occupés ont choisi de faire valoir un point de vue personnel à un moment des plus émuants. Dans notre société organisée, conformiste, envahissante le simple particulier devient une poussière que l'on balaye avec de plus en plus de facilité. Il demeure du devoir de chacun de faire valoir ses idées, quelles qu'elles soient, dans son

propre milieu, sa région, son pays, ou le monde. Si ce devoir n'est pas rempli, notre société s'acheminera fatalement vers l'abîme.

Félicitations aux cosmonautes d'avoir servi un tel exemple à l'humanité entière.

CLAUDE AUBIN, Arvida, 26 décembre 1968.

(NDLR. — Le Devoir a également reçu une lettre dans le même sens d'un autre de ses lecteurs, soit de M. Ovil Myre, de Compton.)

bloc-notes

Devant la menace des grèves tournantes

Les grèves tournantes seraient à la veille de commencer dans les écoles du Québec. La perspective n'a rien de réjouissant.

Nous avons dit et répété que les négociateurs de la Corporation des enseignants dépassaient probablement la mesure dans plusieurs de leurs revendications, mais il convient de dire et de répéter aussi que l'attitude du gouvernement et des commissions scolaires est assez difficile à justifier aussi, au moins sur un point capital. Nous voulons parler de leur refus de soumettre le conflit à un arbitrage exécutoire.

Ce refus nous paraît vraiment inspiré par un manque de confiance inexplicable dans la sagesse de ceux qui pourraient éventuellement agir comme arbitres. A écouter les arguments de la partie patronale, on a l'impression, en effet, que celle-ci est assurée à l'avance qu'un tribunal lui imposerait nécessairement des clauses qui ne tiendraient nullement compte de ses droits normaux de gérance ou de sa capacité de payer.

Il existe sûrement des experts capables d'apprécier à la fois les exigences d'un enseignement de qualité et les possibilités que le Québec a de se le donner. Il ne faut pas prendre pour acquis, au départ, que les arbitres seront des gens irresponsables.

Evidemment, il aurait été bien préférable que les deux parties à la table de négociation en viennent

d'elles-mêmes à une entente. Mais il faut être aujourd'hui réaliste. L'impatience apparaît à peu près totale.

Il faut alors se demander si l'on doit opter pour le chaos qui s'annoncerait ou prendre le risque de faire trancher le problème par des tiers. Or, à notre avis, poser la question c'est y répondre. Il s'agit d'un risque raisonnable.

En tout cas, si l'on ne veut pas se soumettre à l'arbitrage, qu'on accepte au moins une médiation spéciale. Un médiateur prestigieux pourrait peut-être encore réussir à rapprocher les antagonistes. Mais, de grâce, qu'on pose un geste concret indiquant qu'on veut déboucher sur une entente.

Pause-café et congédiements

Une dépêche parue dans les journaux d'hier nous apprenait qu'une centaine d'employés du ministère de la Voirie, à Charlesbourg — Ouest qui avaient d'abord été suspendus, venaient d'être congédiés. La raison? Ils se seraient permis deux pauses-café dans la journée, au lieu d'une seule.

Nous sommes ici en face d'un cas assez curieux. La convention collective signée entre le gouvernement et les fonctionnaires serait muette sur le sujet, mais un décret ministériel, adopté le 24 octobre dernier, aurait reconnu que les pratiques antérieures à ce sujet pouvaient être continuées. Un directeur de personnel aurait simplement décidé de substituer sa propre interprétation à celle des autorités.

■ propos d'actualité

"Je pense que l'homme continuera à aller aussi loin qu'il veut aller. Nous pouvons même maintenant décrire, si nous ne pouvons pas les construire, des vaisseaux habités qui nous amèneront vers les planètes. Et puis, qui sait? Un

jour peut-être un homme pourra quitter notre système solaire."

(Werner Von Braun, directeur du programme de fusées Saturne, dans un interview accordée à l'ORTF, le 24 décembre)

Ceci est la version syndicale. Nous n'avons pu la vérifier. Quoi qu'il en soit, et à moins de plus amples explications de la part de celui ou de ceux qui ont pris pareille sanction, le moins qu'on puisse dire c'est que, à première vue, la pénalité paraît assez disproportionnée avec le délit reproché.

En attendant ces explications, notre sympathie va nettement aux syndiqués victimes d'une pareille sévérité.

V.P.

La révision de politique étrangère du Canada

Le colloque tenu à Hull, à la fin de la semaine dernière, entre des fonctionnaires fédéraux et des universitaires, au sujet de la révision en cours de notre politique étrangère, fait l'objet d'opinions divergentes. En principe, il s'agissait d'une consultation à huis clos qui n'aurait dû avoir aucune publicité. Mais M. Sharp y a prononcé un discours qu'il a jugé bon de rendre public, de sorte que la réunion a eu un caractère hybride, à la fois discrète et semi-publique.

Comme le discours de M. Sharp soulevait des problèmes importants à propos de l'évolution de nos relations extérieures, en particulier avec la France, la réunion ou le ministre a parlé prenait ainsi un aspect plus officiel que l'échange de vues de caractère privé souhaité par ses organisateurs.

Des réunions du même genre tenues antérieurement n'ont pas été mentionnées par les organes d'information, même si des journalistes y participaient à titre personnel. Mais dans le cas du colloque de Hull, parce que le discours du ministre était publié, les deux organisateurs de la réunion ont été interrogés par les journalistes et n'ont pu donner évidemment que des réponses vagues pour respecter la discrétion des délibérations.

Le Globe and Mail a protesté contre ce huis clos, en disant que si

des fonctionnaires des affaires extérieures tiennent une rencontre avec des universitaires au sujet de la révision de la politique étrangère du gouvernement, le public devrait être de la partie, c'est-à-dire que les journaux et autres moyens d'information devraient être invités. L'Ottawa Journal n'est pas de cet avis, il estime que de telles consultations sont fort utiles et que la liberté d'information n'est pas en cause. C'est aussi notre sentiment.

Il est bien évident que si l'on réunit des universitaires et des spécialistes pour obtenir leur avis sur les travaux préliminaires des fonctionnaires dans la recherche d'une nouvelle orientation de la politique du gouvernement, cela ne peut pas se faire en public, c'est-à-dire en la présence de journalistes chargés d'en faire des comptes rendus.

Les hauts fonctionnaires ne pourraient sûrement pas révéler au public l'orientation de leurs recherches ou leurs conclusions préliminaires alors que le gouvernement n'en est pas encore saisi de façon formelle; et les gens consultés, qui occupent des postes importants dans le monde universitaire ou dans d'autres domaines se sentiraient moins libres de discuter ces projets et d'exprimer leurs vues si tout cela pouvait être publié le lendemain.

Pour que de telles consultations soient fructueuses, il faut que ce qui s'y dit ne sorte pas du groupe. Sans doute, chacun y puise des renseignements dont il pourra faire usage éventuellement et qui enrichiront son expérience, mais l'on est d'accord pour ne citer personne afin que les échanges de vues soient aussi efficaces que possible.

Ce qui devient embarrassant, c'est de mêler les genres, comme on l'a fait à Hull. M. Sharp aurait dû choisir une autre tribune pour ce discours, puisqu'il jugeait bon de le publier. Dès qu'une réunion a un caractère public ou officiel il convient d'y respecter la liberté d'information. Pour qu'un colloque soit privé, il doit l'être du commencement à la fin.

P.S.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trouver: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois: \$28.00, 6 mois: \$15.00, 3 mois: \$8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: \$25.00, 6 mois: \$13.00, 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00, 6 mois: \$25.00. Edition du samedi: 12 mois: \$9.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi de la présente publication comme objet postal de deuxième classe.

des
idéesdes
événementsdes
hommes

Si on veut la paix au Nigeria...

par le président Senghor, du Sénégal

Si je me sens des devoirs dans la guerre civile du Nigeria, comme toutes les guerres d'indépendance nationale qui se poursuivent en Afrique, c'est, bien sûr et d'abord, en ma qualité de négro-africain. C'est aussi et, peut-être, plus fondamentalement, en ma qualité d'écrivain: non plus au sens de la chair et du cœur, mais de l'esprit. Car, si l'engagement de l'écrivain a, aujourd'hui, un sens, ce ne peut être envers un parti quel qu'il soit, mais seulement envers le parti de l'Homme, par-delà toutes les frontières de race, de nation, de religion.

Il reste que je suis chef d'Etat et, de surcroît, africain. C'est l'évidence que cette troisième qualité ne retranche rien à mes devoirs. Elle y ajoute.

J'ai plus loin: que nous soyons chefs d'Etat, chefs religieux, écrivains, intellectuels, syndicalistes, nous sommes tous, Africains, à des degrés divers, responsables de ce qui se passe en Afrique et, partant, des crimes qui s'y commettent. Je parle d'une responsabilité objective. De ce point de vue, il est manifeste que celle des intellectuels et des chefs d'Etat est écrasante.

Mon intention n'est donc pas de me retrancher derrière l'argument de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un autre Etat, encore que celui-ci figure dans la charte de l'Organisation de l'Unité africaine. Elle n'est pas de m'en laver les mains, comme Ponce-Pilate. Elle est d'exposer les efforts que le gouvernement et le peuple sénégalais ont déployés pour aider à la solution du problème.

Les principes du gouvernement sénégalais

Mais cet effort — très exactement, notre politique au sens étymologique du mot — repose sur des principes, qu'en l'occurrence, on peut ramener à trois.

Le premier est qu'en Afrique, toutes les frontières étant artificielles, parce que divisant la même ethnie — c'est cinq fois le cas du Sénégal avec ses cinq voisins —, il faut s'en tenir aux frontières héritées du régime colonial, comme l'OUA l'a décidé.

Le deuxième principe est qu'au XXe siècle, une nation ne se forme plus à coups de canon ni de bombe. La seule conquête qui soit efficace, ici, est celle des cœurs. Pour quoi nous définissons la nation: "une commune volonté de vie commune". Pour quoi nous avons, toujours, soutenu que la reconquête militaire du Biafra ne pourrait, à elle seule, résoudre le problème de la restauration du Nigeria "comme nation". Tout au contraire.

Enfin, troisième principe, le Sénégal s'est, constamment, opposé à la "balkanisation de l'Afrique" — l'expression est de nous —, à la création de mini-nations. A la conférence constitutive de l'OUA, en 1963, j'ai, personnellement, soutenu, au nom de mon pays, la thèse selon laquelle l'unité africaine devait être une action positive: qu'elle devait se fonder moins sur la "lutte contre l'impérialisme, le colonialisme et le néo-colonialisme", qui était, au demeurant, commune à tout le Tiers Monde, que sur l'existence de valeurs culturelles communes et, concrètement, sur les groupements régionaux.

L'action du Sénégal pour la paix africaine

C'est pour réaliser ce dernier principe que le Sénégal, depuis cette date, a entrepris de susciter la création, en Afrique de l'Ouest, de cercles concentriques de solidarité, où il entrerait comme Etat membre. C'est, en allant du plus petit au plus grand: 1) L'"Association sénégalienne" entre le Sénégal et la Gambie; 2) l'"Organisation des Etats riverains du Sénégal", sous-groupe qui réunit la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal; 3) "le Groupe de l'Afrique de l'Ouest", dont le projet a comme rapporteurs le Liberia et le Sénégal et qui a vocation à réunir tous les Etats de l'Afrique occidentale, depuis la Mauritanie jusqu'à la République démocratique du Congo. C'est donc sur ces principes que s'est fondée, de notre côté, la coopération sénégal-nigérienne. Car, parmi les Etats anglophones d'Afrique, la Gambie exceptée, c'est avec le Nigeria que nos relations étaient les plus étroites. Sir Abubakar Tafawa Balewa et Nnamdi Azikiwe étaient des amis personnels. Et celui-ci l'est resté.

Coups d'Etat et guerre civile

C'est dans ce contexte que s'est exercée notre action avant le coup d'Etat du 15 janvier 1966. Le problème, en

effet, était, pour les deux hommes, de maintenir la fédération du Nigeria et de la défendre contre les courants centrifuges. C'est ainsi que mon dernier voyage officiel au Nigeria, en avril 1964, se transforma, de ma part, en tournée de propagande en faveur de la fédération. Discrettement, au demeurant, mais avec conviction, puisque cela allait dans le sens de l'unité africaine.

Sur les deux coups d'Etat qui se sont succédés au Nigeria, je commencerai par faire deux remarques. La première est que, de l'un et de l'autre, les raisons sont complexes parce que multiples sinon contradictoires. Elles sont, en même temps, politiques, tribales et personnelles. Ma seconde remarque est que nous avons, officiellement, condamné les deux coups d'Etat au nom du principe de la non-violence — ou du dialogue.

Etant donné l'étroitesse de la coopération sénégal-nigérienne et l'amitié personnelle qui me liait à MM. Azikiwe et Tafawa Balewa, je ne pouvais, nous ne pouvions rester indifférents à la guerre civile qui s'est déclenchée en juillet 1967. Au surplus, les deux camps allaient, de toute façon, en nous "informant", nous obliger à agir. Car, depuis cette date, j'ai reçu plus d'une délégation de chaque camp. Aux uns et aux autres, j'ai toujours, au nom du gouvernement et du peuple sénégalais, tenu le même langage, qui peut se résumer ainsi, tous les coups d'Etat étant condamnés: "Il faut négocier sans aucun autre préalable que



■ Ce texte éclairant du président Léopold Sédar Senghor, du Sénégal, qui nous parvient grâce à l'obligeance d'un ami du Devoir, a paru ces jours derniers dans l'hebdomadaire Jeune Afrique.

l'intégrité du Nigeria, pour aboutir: 1) à un cessez-le-feu rapide; 2) à la paix dans un Nigeria réconcilié avec lui-même, c'est-à-dire à la coopération, sur un pied d'égalité, entre les différents peuples qui le composent.

Mais cela mérite explication. Je partirai, pour cela, de la vision d'horreur qui a soulevé tous les cœurs par le monde et, d'abord, croyez-le bien, en Afrique même: la vision de la faim qui ronge tout un peuple et fait des hécatombes parmi les innocents, parmi les enfants. Autrefois, en Europe, très exactement, avant le XXe siècle, l'idée comptait plus que l'homme, la nation, et surtout l'Etat, plus que les personnes. Au nom de cette idée qui, en vérité, cachait des ambitions politiques, on pouvait massacrer des peuples, "pratiquer le génocide", comme on dirait aujourd'hui, avec la bénédiction des églises. Nous aurions pu invoquer l'exemple européen. Nous ne l'avons pas fait. Dès l'abord, nous l'avons affirmé, ce qui divisait le gouvernement fédéral et le gouvernement rebelle ne valait pas qu'on

lui sacrifiât une seule personne. Car la querelle était de savoir si le futur Nigeria serait fédéral ou confédéral. Comme si la Suisse et le Canada n'étaient pas, en principe, des confédérations, qui se gouvernent en fait, comme des fédérations. Comme si, entre une confédération classique et une fédération tout aussi classique, il n'y avait pas toute une gamme de solutions constructives pourvu seulement qu'on voulût donner primauté et, partant, en l'occurrence, priorité à l'homme. Je parle de l'homme sans majuscule — à sauver concrètement, immédiatement.

Par-delà les querelles de formules, primauté de l'homme

C'est le souci de l'homme concret, condition sine qua non de toute culture, de toute civilisation, qui nous a toujours fait paraître inutiles les interminables discussions sur la "nation", le "peuple" et la "tribu"; sur le "génocide" et la guerre "propre". Au temps de ma jeunesse, on appelait "nations" les peuples blancs, et "tribus" les peuples noirs ou rouges. "Génocide", le massacre de peuples européens; et "pacification" le massacre des autres. En ce temps de totalisation de la planète Terre — en attendant sa socialisation —, la Nation se définit, maintenant, sur tous les continents, par la conscience de l'identité culturelle d'un peuple donné. Et le génocide, objectivement, comme le massacre, dans les faits, d'un peuple conscient de lui-même, encore que le dictionnaire "Robert", qui date le mot de 1946 seulement, le définit, subjectivement, comme une "destruction méthodique d'un groupe ethnique". Mais, à l'évidence, tout cela ne résout pas le problème, qui est, par-delà les disputes juridiques et grammaticales, celui de sauver les vies humaines en arrêtant la guerre civile.

Le sens de notre effort

Devant ce problème, qu'avons-nous fait, concrètement?

Je crois que nous avons contribué — parmi d'autres, naturellement — à diminuer les préalables aux négociations en les réduisant à celui de l'intégrité du Nigeria. Je dis "intégrité", non "unité", ce qui laisse ouverte la question: "fédération ou confédération"? Question qui doit faire, à fait, l'objet des négociations.

C'est, précisément, à notre initiative que la commission consultative des chefs d'Etat, désignée par la conférence de Kinshasa en septembre 1967, a repris ses activités pour s'occuper de Niamey, où elle a préparé les négociations d'Addis-Abeba entre le gouvernement fédéral et celui du Biafra. En effet, c'est au cours de la conférence constitutive du Groupe de l'Afrique de l'Ouest, réunie à Monrovia, en avril 1968, qu'à notre demande, s'est tenue une séance à huis clos, où a été décidée la réactivation de la commission consultative.

Ce n'est pas non plus un secret qu'à la conférence des chefs d'Etat qui s'est réunie, en septembre dernier, à Alger, M. Gaye, ministre des Affaires étrangères du Sénégal, a défendu, une fois de plus, la thèse du cessez-le-feu immédiat et des négociations immédiates. C'est un fait que

nous n'avons pas persuadé la majorité des Etats. Là est, j'en conviens, notre faiblesse.

Du moins, le Sénégal avait-il auparavant, dans un domaine qui ne dépendait que de lui, répondu à l'appel du chef de l'Etat pour envoyer, par sa Croix-Rouge, des vivres et des médicaments aux victimes de la guerre civile du Nigeria.

"Pourquoi n'avons-nous pas reconnu le Biafra?" Nous ne l'avons pas fait pour des raisons de principe et aussi d'efficacité.

Sur le plan des principes, nous ne pouvions préconiser la négociation en commençant par prendre parti. Nous serions alors sortis de notre rôle de paix pour entrer, moralement, dans la guerre. Nous aurions, par là même, renié le principe du dialogue, qui est la pierre angulaire de la politique sénégalaise. Dans la pratique, notre geste n'eût pas été efficace. Nous nous serions privés de toute influence sur le gouvernement fédéral sans, pour autant, en acquiescer la moindre sur les Etats européens qui lui fournissent des armes.

Là est le noeud du problème. Encore une fois, il ne s'agit pas, pour nous, Sénégalais, de faire du ponce-pilatisme: de nous en laver les mains, comme si cette guerre ne nous concernait pas d'abord, de nier nos terribles responsabilités, d'autant plus terribles que nous démons aux autres — à l'ONU, par exemple — le droit de s'en mêler, dans le même temps que nous démontrons notre incapacité à lui trouver une solution.

Mais, tout le monde le sait, la guerre civile du Nigeria nous dépasse parce qu'elle est alimentée par des puissances européennes et qu'elle se poursuit à leur profit. Si les Etats qui fournissent véhicules, avions et armes aux belligérants s'en étaient abstenus, il y a longtemps que ceux-ci auraient trouvé, autour de la table de négociation et avec l'aide de l'OUA, des solutions politiquement et humainement constructives.

LA CONNAISSANCE DU QUÉBEC À L'ORDRE DU JOUR

Trois séries de 4 cours chacune:

- Montréal, sociologie urbaine
- Une banlieue montréalaise
- Le Nord-Ouest québécois aussi
- L'espace québécois l'aménagement du territoire
- La littérature québécoise: rencontres avec les autres

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 17 JANVIER 1969



SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

Université de Montréal
C.P. 6128, Montréal 101
Tél.: 343-6090 - Soir: 343-6992

MONTROSE

SUR DISQUE COLUMBIA

FS. 680

STÉRÉO

Rég. 5.29

3.99

Sp.



ANDRÉ GAGNON

Pour les amants

Les enfants que j'aurai — Notre sentier —
Pendant que — Soir d'hiver — Les amours de
mes veilles — Pour les amants — Tes vingt
ans — Ton départ — Mon amour mon grand
amour — J'ai tant rêvé.

SUR DISQUE GAMMA

GS-120

STÉRÉO

Rég. 5.29

3.99



ROBERT CHARLEBOIS ET
LOUISE FORESTIER

GS-120 - California. La marche du
président. Lindberg CPR blues. Joe
Finger Ledoux. Egg generation enga-
gement. Dolores. Long Flight.

50¢ par 3 disques pour frais de poste
et d'emballage - Taxes en plus
Suggérer un deuxième choix

Valable jusqu'au 31 janvier

MONTROSE

3162 est, Bélanger

Montréal 408

729-2833

Êtes-vous sceptique en ce qui concerne la repousse des cheveux?



L'application des formules individuelles sont l'objet d'un contrôle permanent.

C'est parfois d'être sceptique si vous avez le crâne complètement dénudé, vous n'avez plus rien à perdre.

Mais s'il reste des cheveux, n'attendez plus, mettez vos doutes de côté, sinon vos ennemis capillaires vont vite se multiplier: perte anormale de cheveux... pellicules... démangeaisons... cheveux excessivement secs ou gras.

Tout cela ne peut se corriger naturellement, il faut recourir aux soins d'un expert et sans délai.

Si vous obtenez à temps l'aide du trichologue (expert capillaire) le moins, auquel vous puissiez vous adresser, c'est de conserver les cheveux que vous possédez, d'améliorer leur apparence et leur vigueur. Même, dans certains cas, le traitement fera également repousser une partie ou la totalité des cheveux que vous avez perdus.

N'attendez pas, pensez combien ce sera agréable pour vous de ne plus avoir à vous inquiéter de vos cheveux et à avoir votre cuir chevelu en excellente condition. Mais si vous préférez

garder vos doutes plutôt que vos cheveux, ne consultez pas d'expert capillaire. Sinon, rendez-vous AUJOURD'HUI à la Clinique Capillaire PIERRE.

Nouveau et exécutif

Vous êtes peut-être timide... ou trop occupé pour vous rendre régulièrement à l'une ou l'autre de nos cliniques. Dans ce cas, demandez à notre Spécialiste de vous expliquer comment vous soigner vous-même dans l'intimité de votre foyer. Il vous donnera toutes les explications requises pour ce genre de traitement après EXAMEN, et vous tiendra sous surveillance régulière durant votre cure. En même temps, vous pourrez bénéficier d'une IMPORTANTE RÉDUCTION, sur le prix demandé en clinique, tout en obtenant les mêmes résultats et contrôle APRÈS TRAITEMENT.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, SHERBROOKE, angle Berri

Suite 490 - Tél.: 288-3823 - 288-7378

Sortie du métro Sherbrooke - Berri

Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m.

Le samedi, 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

"J'aimerais que nous puissions édifier un Etat canadien fondé sur la raison, qui pourrait triompher de l'instinct inférieur du nationalisme. Le gouvernement fédéral devrait agir comme un organisme jouant sur les deux claviers du Canada anglais et du Canada français. Voilà le sens véritable de l'harmonie."

Cette métaphore surréaliste se-rait du Frère Jean-Paul Desbiens. Elle me fait penser à cette vision du R.P. Georges-Henri Lèvesque, il y a une vingtaine d'années, qui voyait nos deux cultures chevauchant côte à côte d'un bout à l'autre du pays. Elles courent enco-

re!... C'est certainement permis de faire des rêves, mais ce qui n'est pas normal c'est de rêver les yeux ouverts, et surtout de croire que ces songes que l'on fait au grand jour sont fondés sur la raison. Car c'est un drame bien plus grand que ce que le frère Desbiens appelle dédaigneusement l'instinct inférieur du nationalisme.

En effet quand on veut se servir

véritablement de sa raison on se rend compte que le nationalisme n'est pas un instinct, mais un sentiment qui est tout à fait normal chez un être humain. Tellement normal qu'on raisonne fausement lorsqu'on n'en tient pas compte et c'est justement l'erreur d'un trop grand nombre.

A force de ne pas vouloir faire de sentiments, on fait des rêves. On imagine un bel orchestre, mais on oublie les joueurs et on ne se rend pas compte que ces joueurs n'ont jamais pu jouer ensemble et qu'au lieu de l'harmonie rêvée, on a la pire cacophonie qui soit...

On entendait deux beaux cavaliers qui chevauchaient côte à côte, mais on oublie que l'un monte un cheval et l'autre un lapin!

Cessons de faire croire que les nationalistes ne font que du senti-

ment. Au contraire parce qu'ils ont des tripes et des entrailles, ils sont capables de regarder les faits tels qu'ils sont et c'est ainsi que raisonnablement ils ont constaté depuis longtemps qu'il était normal que les anglo-canadiens considé-

rent le gouvernement fédéral comme leur gouvernement et qu'ils voulaient en faire un gouvernement fort.

Par contre, nous constatons aussi qu'il est raisonnable, selon la logique et le sentiment, que les Canadiens français s'identifient davantage avec le gouvernement du Québec et qu'ils veulent en faire aussi un gouvernement fort. A vouloir ignorer ces faits, c'est refuser de se servir de sa raison, n'en déplaise au frère Desbiens.

Tout le monde aspire à devenir et demeurer maître chez lui. Les Canadiens anglais sentent très bien que le contrôle de leur barque leur échappera au fur et à mesure qu'ils consentiront au fait français et qu'ils donneront en conséquence plus de pouvoir au Québec.

Le même raisonnement s'applique chez les Canadiens français du Québec. En ne voulant pas voir ces faits, sous prétexte de ne pas faire de sentiments, on est loin de se servir de sa raison et de servir la vérité. On contribue plutôt à entretenir des mythes et à perpétuer

la situation absurde. Cette sorte de jeu de bascule frustrant pour les deux parties a assez duré. Soyons donc vraiment réalistes et constatons les faits tels qu'ils sont et non tels qu'on voudrait les voir. Aménageons chacun chez nous et au lieu d'un concubinage frustrant, nous vivrions comme deux bons voisins qui sauront bien être assez raisonnables pour négocier ensemble les ententes économiques nécessaires et les autres accords qu'on peut conclure quand on est sur un pied d'égalité, qu'on est maître chez soi et qu'on est en mesure de décider soi-même dans l'harmonie ce que nous dicte la raison, sans être obligés de fouler aux pieds nos sentiments les plus légitimes.

Transposant donc les propos du Frère Desbiens je voudrais bien moi aussi que l'on puisse édifier un Etat fondé sur la raison, mais en tenant compte des sentiments de la population qui l'habite, car autrement le proverbe est toujours vrai: la raison du plus fort est toujours la meilleure. Être nationaliste, ce n'est pas faire abstraction de la raison, mais c'est avoir du cœur en la politique.

GEO-HENRI FORTIN.

ALMA, 30 décembre 1968

Pape, évêques, prêtres... et chaos?

Un terme à l'agitation déjà vécue ferait maintenant espérer plus de succès pour les réflexions suivantes dans les esprits.

Quelle confusion! Ce fut le cri de quiconque a lu avec intérêt tout ce qui a été dit au sujet de l'encyclique si claire qu'avait été "Humanae Vitae". Pourquoi tant d'interprétations pour un traité si logique et si explicite de la volonté divine? A-t-on pu trouver, en tous ces écrits, des efforts pour faire comprendre et accepter la vraie doctrine de Notre-Seigneur exposée par le Chef visible de son Eglise? S'y est-il manifesté aussi un véritable amour des fidèles? Pour ce qui est de la déclaration des évêques, canadiens il faut répondre oui. Cependant, n'est-il pas à craindre qu'ils ne fussent pas assez compris? Ne serait-il pas malheureux de voir augmenter cette confusion en dépit de leur application à accomplir un devoir?

Ce devoir d'intermédiaire entre le Pape et les fidèles appelle celui du prêtre placé, à son tour, entre ceux-ci et les évêques. C'est pourquoi, je voudrais remplir ce rôle d'aller, des uns aux autres, au service du Peuple de Dieu. Puisse mon humble intervention devenir ici la faible lumière parvenant à compléter l'éclairage principal dont certains obstacles empêcheraient encore le plein rendement!

N'est-il pas grand temps que chacun fasse sa part pour que le dialogue ne tourne pas en tragédie? Pour un trop grand nombre déjà, le Pape n'était pas d'accord avec le Bon Dieu et, maintenant, les évêques ne le sont pas davantage avec le Pape... Est-ce là le respect dû à notre don si précieux de la foi? Celle-ci enseigne pourtant à voir, chez les chefs spirituels, l'inspiration du Saint-Esprit qui ne saurait être parcimonieusement sur un sujet aussi grave! Il y a

lieu alors d'obtenir une grande union, sous la direction du Chef Suprême, pour ne pas aboutir à ce que désire l'esprit infernal: le "Chaos".

D'abord, pour être convaincu de la solidarité des évêques avec le Pape, il n'y a qu'à lire attentivement la première partie de leur déclaration. Et cette solidarité fortement manifestée, il ne faut pas la perdre de vue quand on en vient à la partie où est traitée la qualité de la conscience qui se trouve en face de l'adhésion demandée! En effet, en examinant les conditions apportées pour que la conscience reste bonne ou le devienne, il faut voir leur intention d'amener les fidèles à découvrir, d'eux-mêmes, leur état de conformité à l'autorité venant toujours de Dieu. Ne faut-il pas reconnaître, dans cet effort de dialogue, chez les évêques, une délicatesse qui devrait gagner celle de tous? L'acceptation prompte et aimante du document préparé avec tant de soin par le Père commun pour ses chers enfants, c'est là la réponse à attendre!

Et cette adhésion ne serait pas obtenue de ceux qui liraient la déclaration épiscopale, en y trouvant un manque d'accord avec le Chef. Ce serait une aberration que d'opposer Pape et conscience. Exalter la conscience, c'est faire écho à saint Paul et reconnaître avec Vatican II que: "La conscience est le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre". (G. et Spes, no 16)

"Mais c'est par la médiation de sa conscience que l'homme perçoit les injonctions de la loi divine; c'est elle qu'il est tenu de suivre fidèlement en toutes ses activités pour parvenir à sa fin qui est Dieu." (La Liberté Religieuse, no 3, G. et Spes). Et quand le Pape aide la conscience à percevoir les

injonctions de la loi divine et notre choix à devenir plus raisonnable, devient-il de ce fait l'ennemi de notre liberté de conscience? Les évêques disent bien qu'"agir avec liberté" ne veut pas dire "agir à sa guise". Ils insistent sur la nécessité d'une conscience éclairée sans laquelle peut exister l'esclavage de quelque passion. Il y aurait donc lieu d'opposer esclavage et liberté plutôt que Pape et conscience. Du même coup, tomberaient scandale et inquiétude engendrés au sein du peuple de Dieu par l'apparente opposition entre la déclaration épiscopale et l'encyclique. Et dans les "avis aux conseillers spirituels" (26), doit-on trouver que la Déclaration épiscopale exprime une simple concession à la conscience propre, indépendamment des directives du Pape? Comme l'honnêteté de choix exigée par les évêques (26) ne peut refuser la lumière venant du Pape, ne pourrait-on pas y découvrir plutôt une forte invitation à ne pas juger son prochain? "... pourquoi ma liberté relèverait-elle d'une conscience étrangère?" (I COR., 10, 29). Le respect accordé à la "Voix intérieure" du prochain ne l'aiderait-il pas, par la "contagion de la charité" et la "force de l'exemple" à obtenir la grâce d'entrer dans une voie meilleure?

Je reviendrai prochainement, dans un autre exposé, sur ce même sujet. D'autres points y seront traités afin d'obtenir une heureuse union permettant de réaliser la devise innamée: "Donner des adorateurs à Dieu pour l'éternité!" On y rencontrera les raisons qui devraient faire cesser immédiatement tout traité, en public, sur un sujet si grave.

J.-M. LEGENDRE, PTRE

Québec, 19 décembre 1968

Joyeux anniversaire!



Jean-François célèbre cette semaine son 25e anniversaire de mariage. Il a décidé de fêter ses noces d'argent au Reine Elizabeth. Il est tout fier d'avouer que sa femme mérite bien ça! De toute façon, il ne se fait aucun souci car l'hôtel s'occupe de tout pour lui.

Si vous devez organiser une partie, une assemblée ou un dîner, rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous.

Peu importe le nombre des invités, le Reine Elizabeth fait un succès de toute réception. Composez 861-3511 et demandez le responsable des ban-

quets.

regards

sur le monde

Les rendez-vous de M. Nixon

4 - De la confrontation à la négociation

par Jacques Amalric, envoyé spécial du Monde

WASHINGTON — La volonté de changement manifestée par les électeurs de M. Nixon ne saurait se limiter aux problèmes intérieurs. Il ne suffit pas d'assurer le maintien de l'ordre ou de tenter un nouvel effort en direction de la population noire. Les présidents démocrates ont fait les guerres. Le nouveau président républicain saura-t-il faire la paix?

M. Nixon l'a dit et l'a fait dire: malgré tout le respect qu'il porte à son ancien "boss", son administration n'aurait rien à voir avec celle du président Eisenhower. Le gouvernement Eisenhower fut essentiellement celui d'une équipe d'hommes âgés, d'hommes d'affaires surtout. Celui de M. Richard Nixon serait composé d'hommes jeunes, venant de tous les horizons, ne partageant pas forcément les mêmes affiliations politiques, ne nourrissant pas les mêmes idées mais décidées à chercher — et à trouver — des solutions aux problèmes de l'Amérique de demain.

Cette volonté de changement — même si elle n'est pas particulièrement confirmée par la composition du cabinet Nixon — revient comme un leitmotiv dans toutes les déclarations électorales de M. Nixon. S'il s'agit, en politique intérieure, de réhabiliter l'entreprise privée et l'esprit d'initiative galvaudés par huit années de gestion démocrate incompétente, il est question sur le plan de la politique étrangère d'atteindre un but plus modeste: certes l'honneur du pays sera sauvé, mais cet honneur ne devra plus être mis inconsidérément en jeu dans quelque terre lointaine et inhospitalière. Pendant deux mois, M. Nixon n'a pas prononcé un seul discours sans glisser un paragraphe sur la fin de la guerre de Corée: Eisenhower vint et apporta la paix... Le sous-entendu était clair: les démocrates, avec leurs idées généreuses mais inconsidérées, déclenchèrent les guerres (voyez Wilson, Roosevelt et Truman); les républicains, malgré leur réputation de bellistes, y mettent un terme. En dépit d'un passé quelque peu va-t-en guerre, M. Nixon est un républicain.

Comment parviendra-t-il à son but? Et y parviendra-t-il? Nul n'en sait rien, mais M. Richard Nixon en est persuadé. La fin de la guerre du Vietnam pourrait cependant être plus lointaine que l'Américain moyen ne le pense. M. Nixon n'en a pas moins tiré une leçon des déboires de son prédécesseur: il a parfaitement évité de tomber dans le piège que lui avait tendu le président sud-vietnamien en lui faisant parvenir une invitation empoisonnée à se rendre à Saigon. Cela dit, il ne faudrait pas nourrir d'espoirs irraisonnés sur la volonté de M. Nixon de sortir à tout prix des rizières vietnamiennes.

S'il a beaucoup critiqué la gestion de la guerre, il n'en a jamais condamné le principe. "A mon avis, aime-t-il répéter, vous ne pouvez forcer un adversaire à négocier que si vous avez une forte position. Et c'est ainsi que nous gagnons les guerres. Vous ne pouvez pas renier vos engagements, le faire savoir à vos ennemis, ensuite négocier une reddition qui ramènera nos garçons à la maison... avant qu'ils ne soient obligés d'aller se battre ailleurs".

Sans doute n'est-ce pas par hasard si M. Nixon invoque souvent la conclusion de la guerre de Corée: pour la première fois dans l'histoire du monde, les Etats-Unis ne sont pas sortis victorieux d'une guerre. Ce serait une erreur de croire pour cela qu'ils ont connu leur première défaite. M. Nixon ne le rappelle jamais, mais nul n'a oublié que c'est en brandissant secrètement l'arme atomique que le président Eisenhower convainquit l'adversaire de venir s'asseoir à Panmunjom... S'il n'est plus question aujourd'hui de pareilles menaces et si Paris est Panmunjom, M. Nixon n'ignore pas pour autant les ressources de la panoplie militaire américaine.

Le Vietnam est sans conteste le problème numéro un auquel le nouveau président devra faire face. Mais déjà se profile le problème numéro deux: celui des relations avec l'Union soviétique. Officiellement, les positions du nouvel hôte de la Maison Blanche sont claires: le temps de la confrontation est terminé; voici venu celui de la négociation. Mais, ajoute-t-il aussitôt, de la négociation "à partir d'une position de force". Et l'ambiguïté commence aussitôt car M. Richard Nixon a beaucoup reproché aux démocrates en général et à M. Robert McNamara en particulier (qui ne l'est pas) d'avoir remplacé le concept de supériorité nucléaire par celui de parité.

Cinquante milliards de dollars

Ne s'agissait-il que d'un argument électoral, tel le mythe "missile gap" qui fournit à John Kennedy le thème de tant de discours, ou bien M. Nixon était-il sincère? Nul ne le sait. Mais la question est capitale: sur le plan pratique elle risque d'avoir de très graves conséquences: à court terme une cinquantaine de milliards de dollars sont en jeu. Cinquante milliards de dollars, c'est le prix auquel on évalue la construction d'un réseau "dense" de fusées anti-missiles autour des Etats-Unis. Pour des raisons politiques et techniques, MM. Johnson et McNamara ont toujours été opposés à un tel projet: outre son coût, il ne protégerait pas efficacement les Etats-Unis contre une attaque massive en provenance de l'U.R.S.S.; il relance-

rait d'autre part la course aux armements à un degré supérieur. Le président sortant et son ancien secrétaire à la défense durent pourtant faire de sérieuses concessions aux partisans des fusées anti-missiles: voilà plus d'un an, M. McNamara était obligé de se déjuger et finissait par accepter le principe d'un réseau "léger" officiellement destiné à protéger les Etats-Unis d'une éventuelle attaque chinoise...

Tout le monde admit à l'époque que M. McNamara avait opté pour le moindre mal: incapable de s'opposer au principe des fusées anti-missiles, il avait préféré céder sur une dépense de 5 milliards quitte à être entraîné petit à petit vers une dépense dix fois plus grande. C'est le choix qui va se poser à M. Richard Nixon à partir du 20 janvier prochain. Il ne fait pas de doute que le nouveau président va être soumis à de nombreuses pressions à l'intérieur de son parti. Dans une certaine mesure, il va même se trouver en partie lié par ses déclarations électorales. ("Si dur que cela paraisse, les dépenses militaires devront encore augmenter avant de pouvoir être réduites. Nous nous rendons compte aujourd'hui que la balance du pouvoir dans le monde a changé... Certains experts estiment que dans deux ans l'Union soviétique nous aura dépassés si nous ne changeons pas de politique. Je ne crois pas que les Etats-Unis puissent accepter le principe de la parité avec l'U.R.S.S.")

M. Richard Nixon risque d'être lié par ses promesses pré-électorales dans un autre domaine. Le 2 novembre dernier, à Fort-Worth (Texas), le candidat républicain déclarait en effet: "Le chasseur-bombardier F-111 sera, dans une administration Nixon, le fondement de notre suprématie aérienne." Il s'engageait ainsi à poursuivre la construction de ce que de nombreux aviateurs américains appellent déjà un "cerceau volant". Laborieusement mis au point par la General Dynamics (dont la principale usine est justement installée à Fort-Worth), le F-111, ou "T.F.X.", pourrait bien rester en effet comme une des erreurs majeures de M. McNamara: l'appareil, initialement destiné à équiper l'aviation et la marine, est aujourd'hui refusé par la Navy, dont il ne peut pas remplir les missions. Il est de plus interdit de vol, car onze F-111 se

sont déjà écrasés en vol. Il est vrai qu'une interruption de la construction des F-111 mettrait en cause jusqu'à l'existence de la General Dynamics, une entreprise dont l'existence dépend totalement des contrats attachés au Pentagone...

Dans de nombreux domaines, M. Johnson a encore son mot à dire. Comme dans l'affaire du Vietnam, et malgré la nomination du cabinet Nixon, le président sortant reste jusqu'au 20 janvier le seul chef de l'exécutif en exercice. M. Nixon le sait bien, qui s'est gardé de toute déclaration de quelque importance depuis le 6 novembre. Mais que peut faire M. Johnson? On a cru un moment qu'il pourrait se décider à forcer plusieurs issues, en particulier dans le domaine des anti-missiles, en ouvrant avant son départ une grande négociation avec l'Union soviétique; il semble maintenant trop tard et tout se passe comme si Moscou — dont la presse ménage remarquablement M. Nixon, naguère sa bête noire — attendait également l'entrée en fonction du successeur. Le président texan ne paraît pas plus libre dans un autre domaine: celui de la ratification du traité américano-sovié-

que sur la non-prolifération des armes nucléaires. Il a bien laissé entendre qu'il pourrait convoquer le Sénat en session extraordinaire, mais ce projet paraît aujourd'hui avoir été rejeté dans les oubliettes de l'histoire.

Un "réaliste"

S'il a évoqué l'affaire tchécoslovaque pour s'opposer à une ratification rapide du traité sur la non-dissémination, il est cependant à remarquer que M. Nixon fut relativement discret à propos de l'invasion elle-même. On s'attendait à davantage d'indignation de la part de cet ancien croisé de la guerre froide. Sa conversion à la théorie de l'hégémonie des deux "super-puissances" se serait-elle plus profonde qu'il ne veut le laisser paraître? C'est en tout cas l'impression qu'on retire en discutant avec certains de ses conseillers, dont l'un des plus influents s'étonnait récemment à Paris de trouver les Européens si traumatisés par l'affaire tchécoslovaque.

M. Richard Nixon se veut réaliste, et c'est ce parti pris de réalisme qui explique, bien plus que son évolution profon-

de, qu'il soit prêt à poursuivre un certain dialogue avec l'Union soviétique.

Il en va de même de ses projets à l'égard de l'Europe, de l'O.T.A.N. et de la France. Là encore, et cette fois contrairement à son prédécesseur, M. Richard Nixon laisse entendre qu'il tiendra davantage compte des réalités et usera moins des déclarations de principe rarement suivies d'effet. C'est ainsi que M. Nixon a maintes fois répété qu'une réactivation de l'O.T.A.N. passait obligatoirement par une plus grande concertation entre alliés.

"Dans une large mesure, a-t-il affirmé c'est la faute de l'Amérique si l'O.T.A.N. s'est peu à peu dégradée... Sans arrêt nous sommes passés par-dessus la tête de nos meilleurs alliés pour négocier avec nos ennemis communs".

M. Nixon doit pourtant bien savoir que le général de Gaulle ne se satisfera pas d'une plus grande concertation pour rejoindre l'organisation militaire atlantique. Mais est-ce bien le but recherché par le nouveau président? Il ne le semble pas, dans un premier stade en tout cas. Pour avoir été le vice-président d'Eisenhower au moment où le général de Gaulle soumit pour la première fois à l'Amérique ses conceptions en matière de coopération atlantique, M. Nixon doit savoir de quoi il retourne. Mais le nouveau président vient de prouver magistralement qu'il savait attendre.

M. Nixon, qui n'envisage nullement un retour à l'isola-

tionisme, s'oriente cependant vers une nouvelle conception du "leadership" américain: "Nous sommes un pays riche, une nation forte, une nation peuplée, mais il n'existe que deux cent millions d'Américains. J'affirme que le temps est venu pour les autres nations du monde libre de prendre en charge leur partie du fardeau que représente la défense de la paix et de la liberté dans le monde... Ce que je réclame n'est pas un nouvel isolationisme. C'est un nouvel internationalisme dans lequel l'Amérique engagerait ses amis et ses alliés dans le monde, dans les luttes où leur intérêt est aussi engagé que le nôtre".

Nul doute que M. Nixon pensait à l'expérience vietnamienne en prononçant ces paroles. De nombreux Américains en ont en effet retiré un assez vif dégoût pour le rôle de gendarme du monde assumé par les Etats-Unis. C'est pourquoi M. Nixon leur propose d'engager des contractuels et de faire des économies, en dollars et en prestige. Non seulement en Asie du Sud-Est, mais aussi dans le domaine de l'aide à l'étranger qui devra être supprimée à ceux qui pratiquent un "double jeu". En Amérique latine, également, des économies substantielles seront pratiquées. Là encore, en effet, M. Nixon veut réhabiliter les vertus de la libre entreprise en donnant aux investissements américains et au commerce la priorité sur l'aide au titre de l'Alliance pour le progrès.

Les rendez-vous que M. Nixon a pris en gagnant les élections du 5 novembre sont nombreux et délicats. Tout indique qu'il ne sera pas pressé de s'y rendre. Il en est un pourtant qu'il a préféré hâter: le choix des hommes avec lesquels il va devoir travailler pendant quatre ans, peut-être huit. Il devait avoir recours, avait-il dit, "à des républicains et à des démocrates, à des conservateurs et à des libéraux, à des modérés et à des indépendants". La galerie de portraits qu'il présentera à l'Amérique et au monde au début du mois ne tient pas ces promesses, même si elle est plus brillamment complétée par des conseillers comme le professeur Henry Kissinger et l'urbaniste Patrick Monynihan. Fidèle à la tradition républicaine, M. Nixon a choisi en effet des "républicains moyens" ayant, certes, fait la preuve de leurs talents professionnels, mais difficilement capables de repenser un certain nombre de problèmes.

Comme ses collaborateurs, M. Nixon, ce politicien que l'on disait fini à jamais en 1962, n'est pas un homme d'idées. C'est un homme de circonstance: anticommuniste passionné, partisan colérique il y a huit ans, il apparaît aujourd'hui avec le visage du sage qu'il voudrait sans doute être, et qui, à tout le moins, est celui d'un expert en attentisme. Les circonstances, elles aussi, ont beaucoup changé en huit années. Mais ne sont-elles pas devenues plus pressantes?

Madrid

Londres entend se maintenir à Gibraltar, en dépit de l'ONU

par Edouard de Blaye

MADRID — En dépit du vote récent de l'Assemblée générale des Nations unies intimant au Royaume-Uni de "mettre fin à la situation coloniale qui existe à Gibraltar", avant le 1er octobre 1969, tout permet d'affirmer qu'à cette date "l'Union Jack" continuera de flotter sur le dernier territoire d'Europe sous régime colonial. Par trois fois déjà en effet, — 16 décembre 1965, 20 décembre 1966 et 19 décembre 1967 — l'Assemblée des Nations unies a "prié" sans succès le gouvernement de sa gracieuse majesté de négocier avec Madrid l'évacuation du célèbre Rocher après 250 ans d'occupation militaire. Comme à pareille époque tous les ans et pour ne pas faillir à une tradition désormais bien établie, cette année encore un projet de résolution demandant la reprise des négociations hispano-britanniques avait été déposé au début du mois de décembre devant le Comité de décolonisation des Nations unies par 24 pays amis de l'Espagne, latino-américains et arabes en majorité. C'est cette résolution qui fut adoptée le 18 décembre dernier par l'Assemblée générale de l'ONU par 67 voix contre 18 (dont le Canada), et 34 abstentions (dont la France et les Etats-Unis). Cette résolution marquait une étape importante dans l'évolution du conflit. Pour la première fois en effet, le Royaume-Uni se voit fixer un délai maximum, le 1er octobre 1969, pour l'évacuation de l'une de ses colonies, Gibraltar en l'occurrence. Que ce délai puisse ou non, être considéré comme un ultimatum, personne, à Madrid, à Londres ou ailleurs, n'a pu envisager un seul instant qu'un simple vote des députés de Manhattan puisse venir à bout de la détermination britannique de continuer à occuper le célèbre Rocher. Dès le lendemain du scrutin M. Wilson se chargeait d'ailleurs aux Communes de mettre lui-même les points sur les "i". "Le vote de l'ONU, devait déclarer le premier ministre britannique, ne suppose aucun changement à notre attitude passée." Il reste néanmoins que les diplomates du Foreign Office devront dans les mois qui viennent faire peut-être encore que les années précédentes pour faire oublier l'échec du 1er octobre 1969, en attendant de voir sans doute l'an prochain l'ONU "prier" Londres à nouveau de "mettre fin sans délai" à la situation coloniale de Gibraltar.

De Wilson à Franco
En réalité, l'affaire de Gibraltar s'entoure peu à peu d'un tel climat passionnel, sans pour autant négliger les aspects politiques, qu'une reprise prochaine des

pourparlers entre Londres et Madrid s'avère bien improbable. Pour le gouvernement travailliste actuellement au pouvoir, négocier avec le régime du général Franco, idéologiquement très éloigné des idées socialistes de M. Wilson, constitue un premier obstacle sérieux. Sur le plan militaire, partant du vieil adage "Qui tient Gibraltar, tient la Méditerranée", les Britanniques accordent une importance stratégique considérable à leur maintien dans la forteresse, bien qu'à l'ère des fusées et des sous-marins nucléaires, on soit amené à s'interroger sur la valeur militaire réelle du Rocher. Sur le plan politique enfin, tout en reconnaissant un droit de regard à l'Espagne sur ce problème, la latitude donnée aux 18.000 "autochtones" de Gibraltar de fixer eux-mêmes leur avenir, ne peut être mise en question, selon Londres, tout comme ne peut être contesté le caractère légal d'une occupation née du Traité d'Utrecht en 1713.

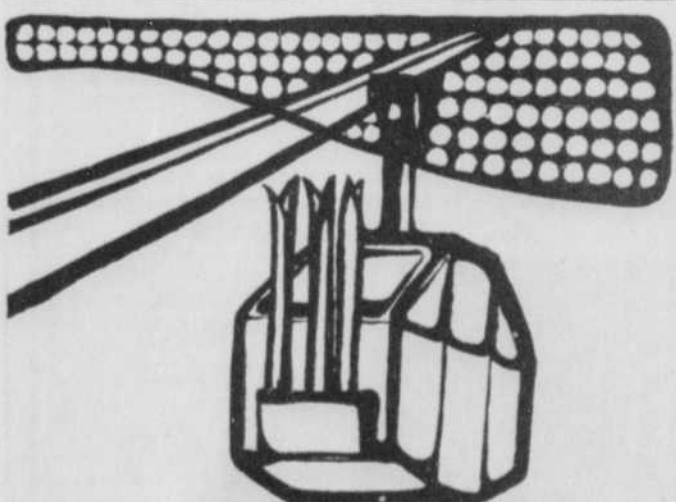
Arabes, Andaloux... et policemen

Dans la pratique néanmoins, les habitants du Rocher n'ont entre eux aucun caractère commun qui justifie la naissance d'un nouvel Etat indépendant. Dans les pittoresques ruelles en pente de la Colonie, ce ne sont en effet qu'Indiennes en sari,

Arabes en djellabah, Maltais ou Cypriotes côtoyant des Andaloux, avec de temps à autre un policeman égaré en uniforme authentiquement britannique, ou quelque marin anglais en bordée. Devant la crainte de la Grande-Bretagne de voir un jour l'Espagne traiter sans ménagements les habitants du Rocher, Madrid a exprimé publiquement à plusieurs reprises l'engagement de respecter, sous le contrôle des Nations unies, l'organisation municipale, les lois en vigueur et jus-

qu'à la nationalité actuelle des citoyens de Gibraltar. En dépit des assurances espagnoles ou des protestations de bonne foi formulées par Londres, la possibilité de mettre prochainement un terme à la souveraineté britannique sur le Rocher, souveraineté que l'homme de la rue en Espagne ressent comme une offense personnelle, paraît pourtant s'éloigner toujours davantage. En marge de l'aspect politique ou émotionnel de cette affaire, le pittoresque et le folklore,

qui font partie intégrante de la vie de la vieille Colonie, risquent fort de faire les frais d'un retour à l'Espagne de Gibraltar, qui tôt ou tard interviendra. Sous le contrôle de la rigoureuse et puritaine administration espagnole en effet, Gibraltar aurait tôt fait de perdre, à l'image de Tanger après son rattachement au Maroc, l'exotisme et le pittoresque de ses bas-fonds qui lui valent le titre enviable de capitale méditerranéenne du trafic et de la contrebande.



mont ste-anne:
le grand ski
sur une vraie montagne



Cette année, venez faire du ski au MONT STE-ANNE. Du grand ski! 15 pistes, pour toutes catégories de skieurs. La plus longue — 3 milles. Des télésièges sur un mille et demi. Vivez les émotions d'une descente vertigineuse ou glissez doucement en promenade pour admirer la grandiose panorama. Le seul téléphérique à cabines dans l'Est du Canada vous transporte au sommet en 13 petites minutes seulement, sur une distance de 7.700 pieds.

Les Alpes à votre porte? C'est presque vrai! Du grand ski? Définitivement. Un vrai plaisir et de grandes émotions? Pour sûr! Et l'accueil des Québécois... Inoubliable.

mont ste-anne

Parc du Mont Ste-Anne — sur la grande route 15 — à peine 25 milles à l'est de Québec.

■ lettres

Un nom français pour le prochain aéroport

L'on doit procéder dans un avenir rapproché à la construction du nouvel aéroport international de Montréal, en un lieu encore imprécisé des alentours de la métropole.

Dès maintenant, pour éviter qu'on ne refasse au peuple québécois et à la population francophone de Montréal le coup tristement conard de l'hôtel "QUEEN ELIZABETH", il faut que les autorités québécoises concernées (Comité québécois de la toponymie) et nos sociétés et groupes nationaux québécois se tiennent en alerte et même prennent les devants.

Je songe en particulier qu'il serait tout à fait malheureux que le renom international aéroport de Montréal soit répercuté par un aéroport à consonnance anglaise. Autant Montréal-Dorval sonne bien et juste, autant un quelconque Montréal — Farnham (par exemple) me semblerait malencontreux et pour tout dire "déplacé".

Plusieurs des aéroports de grandes villes portent les noms d'individus célèbres. Ainsi New York Kennedy ou Rio de Janeiro Santos Dumont. Peut-être y aura-t-il lieu d'envisager de donner le nom d'un homme célèbre au futur aéroport montréalais. Ainsi en ce qui me concerne, et restant dans la lignée de Terre des Hommes je verais très bien le nom de Montréal-Saint-Exupéry, qu'on pourrait abréger en Montréal — St Ex selon le raccourci familier du nom du célèbre écrivain poète aviateur. Bien entendu le nom d'un aviateur québécois de renom eût fort bien fait, mais hélas pour faits "d'occupation" les ailes québécoises ont été surtout portées par d'autres que des Québécois.

A défaut de noms modernes, il nous restera à puiser parmi les grands ancêtres, formidables explorateurs et précurseurs des grandes mouvances qui caractérisent notre époque. Entre les Champlain, LaVerendrye, Joliet, Cavellier, et j'en passe, le choix est large et presque difficile. Pourquoi si cela s'avère le cas ne pas procéder à une consultation populaire, sous les auspices du Comité québécois de Toponymie par exemple. Après tout, c'est au peuple québécois à choisir les noms qui intéressent ses activités.

J. DUPONT
Montréal, 30 décembre 1968

On n'a pas tous les jours 21 ans!



Cette dame a choisi le Reine Elizabeth pour fêter le 21e anniversaire de naissance de son fils. Elle voulait qu'il garde de cet événement un souvenir inoubliable. L'hôtel s'occupe de tout: salle, repas, rafraîchissements. Donc, pas de souci. Si vous devez organiser une partie, une assemblée, un dîner, rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous. Peu importe le nombre des invités, le Reine Elizabeth fait un succès de toute réception. Composez 861-3511 et demandez le responsable des banquets.



Grant Johnston & CO. LIMITED

1, Place Ville-Marie, Montréal — Téléphone: 875-5200

Membre: Bourse de Montréal — Bourse canadienne Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

informations

Saigon est prêt à assurer la relève de 20,000 Américains

SAIGON (AFP) — Les forces armées sud-vietnamiennes sont prêtes à assurer la relève progressive des "forces alliées" et un premier contingent de troupes de combat américaines pourrait être retiré prochainement du Vietnam, laisse-t-on entendre dans les milieux généralement bien informés de Saigon. Une demande officielle dans ce sens pourrait être présentée avant la fin du mois par le gouvernement sud-vietnamien au gouvernement de Washington, affirme-t-on dans les mêmes milieux.

Cette première relève porterait sur 15,000 ou 20,000 hommes, soit l'équivalent d'une division. Il s'agirait de fantassins qui pourraient donc dans de brefs délais regagner les Etats-Unis.

Le président Nguyen Van Thieu avait lui-même annoncé mardi dans un discours, que le Sud-Vietnam "pourrait progressivement prendre le relais des forces américaines en 1969 pour défendre le pays". Il avait fait une déclaration identique le 31 décembre. Cette "vietnamisation" de la guerre

avait été demandée par de nombreuses personnalités sud-vietnamiennes et prévue par l'état-major.

C'est grâce à la mobilisation générale décrétée en 1968 et qui a mis sous les drapeaux près d'un million d'hommes dotés d'un armement moderne fourni par les Américains que les forces armées sud-vietnamiennes sont désormais en mesure de commencer à prendre la relève des troupes américaines, souligne-t-on dans les milieux militaires sud-vietnamiens.

Un porte-parole américain a déclaré hier n'avoir pas connaissance d'une demande de retrait même symbolique de forces américaines.

Il est évident, cependant, déclare-t-on dans les milieux officiels américains de Saigon, qu'une telle demande du gouvernement vietnamien serait bien accueillie tant à Saigon qu'à Washington.

Les experts américains et sud-vietnamiens estiment, après étude sur le terrain, qu'un relève affectant dans l'immédiat 20,000 hommes est "militairement réalisable" et que la conduite des opérations n'en serait nullement affectée. Le commandement américain considère par contre qu'un retrait plus important de troupes américaines n'est pas souhaitable pour le moment.

Les effectifs américains au Sud-Vietnam s'élèvent actuellement à plus d'un demi-million d'hommes.

Situation confuse en Guyane britannique

Le gouvernement de Georgetown a déclaré hier dans un communiqué qu'il "contrôlait toujours la situation" dans la région du fleuve Rupununi, où une rébellion a éclaté jeudi dernier.

La situation "reste toujours très confuse", ajoutait le communiqué, qui précisait que des renforts de police avaient dû être envoyés sur place. Vingt-quatre heures auparavant, Georgetown avait annoncé l'échec de la rébellion.

Ce soulèvement qui, selon les autorités gyanaises, est l'oeuvre de riches fermiers servant la cause du Venezuela, qui revendique la région du Rupununi, a provoqué la fuite vers le Brésil et le Venezuela de nombreux habitants de la zone troublée.

L'armée tente par des manœuvres d'encerclement de prévenir leur fuite et les forces aériennes gyanaises utilisent des avions d'observation pour poursuivre les rebelles qui se cachent dans la savane et dans la jungle, indique-t-on à Georgetown.

M. Ignacio Iribarren, ministre vénézuélien des affaires

étrangères, a déclaré que son gouvernement aiderait et protégerait les réfugiés gyanais au Venezuela. Il a ajouté que Caracas n'avait pas l'intention de rompre ses relations diplomatiques avec Georgetown.

La rupture éventuelle de ces relations avait été envisagée par les observateurs à la suite des accusations des autorités de la Guyane, qui reprochent au Venezuela d'être l'instigateur de la rébellion.

Plusieurs personnes récemment arrivées à Georgetown ont dit qu'elles avaient cru voir des soldats vénézuéliens aux côtés des Indiens qui prenaient part à la rébellion.

Fin de la polémique entre certains gaullistes et le ministre de l'éducation

PARIS (AFP) — La violente polémique qui opposait depuis le début de l'année une organisation se réclamant du gaullisme, les C.D.R. (comités de défense de la république) et M. Edgar Faure, ministre de l'éducation nationale, a connu hier soir son épilogue, peut-être provisoire. La direction nationale des C.D.R. a en effet affirmé, dans un communiqué, qu'elle appuie l'application de la réforme de l'enseignement dont M. Edgar Faure est le père, et a invité ses adhérents à participer à sa mise en oeuvre. Les C.D.R. ne se condamnent pas pour autant au silence. Au contraire, ils se réservent pour l'avenir la liberté de dire ce qu'ils pensent "des résultats obtenus par les responsables", c'est-à-dire, en clair, par le ministre.

Quant aux accusations "de tendances fascistes" portées contre eux par M. Edgar Faure dans un retentissant article paru dans "Le Monde", ils se contentent de les qualifier de "peu sérieuses" et ont donné, disent-ils, que notre objectif est précisément de défendre la république contre

toutes les attaques, d'où qu'elles viennent.

Les C.D.R. ont été créés pendant la crise de mai. Il ne s'agit pas d'un parti politique mais d'une organisation "civique" disposant, selon leurs animateurs, de 500 sections locales représentant près de 100,000 adhérents dont le but est de faire respecter la légalité. Or, certains C.D.R. locaux avaient, ces derniers jours, attaqué violemment la réforme universitaire de M. Edgar Faure et la forte personnalité même du ministre, estimant que ce dernier "conduit la République au naufrage".

M. Edgar Faure avait vigoureusement répondu par son article du "Monde" publié, semble-t-il, sans la consultation préalable du général de Gaulle et du premier ministre, M. Maurice Couve de Murville, qui en auraient manifesté quelque humeur.

Il s'agissait donc d'une polémique entre l'aile réformatrice et l'aile conservatrice du gaullisme, qui désormais va sans doute baisser de ton mais qui ne s'achèvera, selon les observateurs, que si la réforme Edgar Faure réussit et si l'Université française retrouve son calme d'avant les événements de mai.

Quant à la qualification de "tendance fascisante" attribuée aux C.D.R. elle a été reprise par un leader de l'opposition, M. François Mitterrand, qui a demandé hier la dissolution de ces organismes.

Nouvelles escadrilles américaines en Allemagne

SPANGDAHLE Rhénanie-Palatinat (AFP) — Quatre escadrilles américaines de "Phantom" — au total 96 appareils et 3,500 hommes — resteront stationnées en RFA pour une période indéterminée après avoir participé aux manœuvres américaines en Allemagne "Reforger One" et "Crested Cap One".

A l'origine les "Phantom" qui participent au mois de février à des manœuvres aériennes complémentaires devaient regagner les Etats-Unis dans un délai de trente jours. Les escadrilles de "Phantom" qui arriveront par vagues successives en Allemagne, entreront en action du 29 janvier au 4 février prochain sur le terrain de manœuvres américain de Grafenwoehr, situé près de la frontière tchécoslovaque, dans le cadre de "Reforger One". Ils feront des exercices de bombardement, de reconnaissance et d'appui au sol.

Attentats au Brésil

RIO DE JANEIRO (AFP) — Trois nouveaux attentants à la bombe, dirigés contre des installations militaires ou policières ont fait au cours de la nuit de mardi à mercredi pour la première fois, un mort et six blessés parmi la population civile de Rio. Six attentats à la bombe contre des installations gouvernementales ont ainsi été commis depuis le début de l'année à Rio de Janeiro.

Les trois explosions ont été très puissantes. L'une d'elles a complètement détruit une voiture stationnée devant un poste de police. Une jeune femme a été tuée par l'explosion, en tout six personnes ont été blessées par les explosions. Cette recrudescence d'attentats à Rio, comme à Sao Paulo, était prévisible en raison de nombreux coups de mains commis récemment contre des dépôts d'armes ou d'explosifs et des armureries.

On apprend par ailleurs que le journaliste brésilien Ireneu Guimaraes, correspondant du journal français "Le Monde" et collaborateur de l'Agence France-Presse, qui était détenu par la police depuis jeudi dernier a regagné son domicile mardi soir.

D'autre part, un tribunal de Rio a demandé la comparution de l'ex-député de l'opposition Hermano Nobre de Alves, accusé d'infraction à la loi sur la sécurité nationale, et qui a disparu depuis le 13 décembre dernier. Alves aurait été privé de ses droits civiques pour dix ans.

Toujours sur le plan politique, on apprend que le président de la république, le maréchal Costa e Silva, a accepté la démission du sénateur Daniel Krieger de son poste de président du parti gouvernemental de "Alliance rénovatrice nationale" et du bloc de la majorité au Sénat.

Incarcération de la propriétaire du "Correio da Manhã"

Madame Niomar Moniz Sobre Bittencourt, propriétaire du "Correio da Manhã" arrêtée mardi après-midi par la police politique fédérale a été incarcérée dans la nuit avec les détenues de droit commun à la prison "Sao Judas Tadeu" à Rio de Janeiro.

Elle a refusé de revêtir la tenue pénitentiaire. Les autres directeurs du journal, arrêtés avec elle après la saisie du quotidien de l'opposition, M. Nelson de Faria Baptista et Osvaldo Peralva, ont été transférés des locaux des services de la police politique (SOPS) dans un lieu de détention inconnu.

Deux photographes qui tentaient de prendre des photos des détenus au moment de leur transfert ont également été arrêtés. Le "Correio da Manhã" avait été saisi mardi matin pour un éditorial reprenant des accusations de corruption portées contre le ministre de la justice M. Gama e Silva. C'est également pour une attaque contre le même ministre que M. Irineu Guimaraes, correspondant du "Monde" et collaborateur de l'Agence France-Presse était gardé à la disposition de la justice depuis jeudi dernier.

Selon des sources de la police, Madame Bittencourt a refusé de collaborer avec les policiers chargés de l'interroger mardi soir. Elle a, au contraire, selon les mêmes sources, adopté une attitude particulièrement agressive.

Augmentation de la production industrielle française

PARIS (AFP) — La production industrielle française a encore fortement augmenté au cours du mois de novembre. L'indice corrigé des variations saisonnières s'établit à 176 contre 173 le mois précédent. Il marque donc une hausse de 3 points soit 1,7-0/0.

Le ministère de l'économie et des finances indique dans un communiqué, que, compte tenu de la très forte hausse de l'indice du mois d'octobre (4,5-0/0) l'accroissement de la production industrielle durant les trois mois qui ont suivi la rentrée est de 7,6-0/0.

Le communiqué ajoute que ce rythme de croissance, dont il faut noter le caractère exceptionnel, s'explique par l'importance du rattrapage des pertes de productions des mois de mai et juin et aussi par la vigueur de la demande.

Au mois de novembre le niveau de l'indice est supérieur de 12, 1-0/0 à celui de novembre 1967.

internationales

La France devient le principal fournisseur occidental de l'URSS

MOSCOU (AFP) — Considérée comme un geste particulier à l'égard d'un partenaire éprouvé par des difficultés économiques en 1968, la décision de l'Union soviétique d'augmenter en 1969 de 400 millions de francs ses achats de biens de consommation en France placera ce pays, cette année, au premier rang des fournisseurs occidentaux de l'URSS.

Annulée à l'issue des travaux de la "grande commission" à Paris, l'initiative soviétique semble dépasser le domaine normal des échanges commerciaux, estime-t-on dans les milieux économiques. Il apparaît en effet, selon des informations recueillies ici, que ces achats ne seraient pas compensés.

Pour la France, qui avait pris en 1967 la tête des fournisseurs occidentaux de l'URSS pour les machines et les biens d'équipement, et la deuxième place pour la fourniture des biens de consommation, l'apport de quelque 80 millions de dollars que représentera cette augmentation dans le seul domaine des biens de consommation signifie qu'elle deviendra en 1969 le premier fournisseur toutes catégories de l'URSS (hormis les pays socialistes) devant la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale.

Politiquement, le résultat des travaux de la "grande commission" a été discrètement commenté hier soir à la télévision soviétique. Le fait que cette commission coïncide avec les réactions favorables consécutives aux prises de position françaises sur le Moyen-Orient notamment l'embargo total sur les armements, crée une conjonction qui est particulièrement remarquée.

Sans replacer le développement des échanges commerciaux et de la coopération dans le seul contexte économique français, la presse et la télévision mettent en relief "la grande contribution apportée à Paris à la cause des relations franco-soviétiques, et à celle de la paix en Europe".

(AFP) — Les négociations en vue du renouvellement de l'accord commercial quinquennal franco-soviétique, qui expire à la fin de 1969, s'ouvriront en mars prochain, et viseront à doubler les échanges entre les deux pays au cours des cinq années suivantes, a notamment indiqué à Paris, M. Michel Debré, ministre français des affaires étrangères, au cours de la conférence de

presse qu'il a tenue conjointement avec M. Vladimir Kirilline, vice-président du conseil soviétique.

La commission franco-soviétique, a d'autre part, indiqué M. Debré a constaté que les accords scientifiques et techniques entre les deux pays sont exécutés normalement, et que des progrès ont été accomplis dans le domaine de la télévision en couleur.

La coopération dans le domaine médical, proposé par l'URSS fera l'objet d'un accord qui sera signé demain.

Tirant les conclusions de cette session de la grande commission franco-soviétique, le ministre français des affaires étrangères a souligné que le développement des échanges entre la France et l'Union soviétique avait un sens politique, car il crée un climat meilleur, non seulement au bénéfice des deux pays, mais de l'Europe entière.

Le ministre des affaires étrangères a déclaré, d'autre part, qu'il avait été constaté que les accords à long terme franco-soviétiques étaient compatibles avec le traité de Rome.

M. Kirilline, pour sa part, a mis l'accent sur le bilan très positif de la "grande commission", soulignant que l'attention de la "grande commission" a été portée sur le général de Gaulle a grandement contribué au succès des délibérations.

Selon le vice-président du conseil soviétique, ce succès est également dû au fait que la "grande commission" a su trouver les moyens de surmonter les difficultés soulevées par la différence des structures industrielles et commerciales entre les deux pays.

M. Kirilline a d'autre part rendu hommage au travail accompli par la "petite commission" qui s'est réunie à Moscou en décembre dernier.

Humphrey à Encyclopaedia Britannica

CHICAGO (AFP) — M. Hubert Humphrey, dont le mandat de vice-président des Etats-Unis expire le 20 janvier, a été élu au conseil d'administration de l'"Encyclopaedia Britannica" et à celui de l'"Encyclopaedia Britannica Education Corporation".

Cette nouvelle a été annoncée hier par M. William Benton, président du conseil d'administration des deux maisons d'édition, qui a rappelé que M. Adlai Stevenson, ancien ambassadeur américain aux Nations unies, avait occupé les mêmes fonctions avant sa mort.

M. Humphrey cumulera ces fonctions avec celles de professeur à l'université de Minnesota, poste qu'il avait précédemment accepté.

Nixon : priorité absolue à la défense du dollar

NEW YORK (AFP) — La défense du dollar figurera parmi les questions qui auront "la plus haute priorité nationale" de l'administration qui prendra le pouvoir à Washington le 20 janvier.

C'est alors que le futur président des Etats-Unis affirme que "dans ces temps critiques et incertains, la défense du dollar se classe parmi les plus hautes priorités nationales".

M. Nixon qui a 56 ans aujourd'hui, jeudi, a consacré une grande partie de la journée à la rédaction du discours qu'il prononcera le 20 janvier à l'occasion du début de son mandat à la présidence, discours dans lequel on s'attend à ce que le nouveau président lance un appel à l'unité nationale.

Voici où l'homme d'action se retrouve aujourd'hui !

la vente

A. Gold & Sons

Montréal

se continue avec ces gigantesques spéciaux de fin de semaine !

PALETOTS

(Rég. jusqu'à \$135.00)

Tweed anglais, cachemire et laine, etc.

69. 79. 89.

VESTES DE SKI

White Stag et d'importation européenne

(Rég. jusqu'à \$40.00)

19.88 & 27.88

PALETOTS DE CUIR

Trois Quarts (double avec glissière)

(Rég. \$125.00)

89.88

PANTALONS DE SKI

(Rég. 29.95) (Rég. 49.95)

19.88 & 34.88

COMPLETS

(Rég. jusqu'à \$135.00)

69. 79. 89.

VESTONS SPORT

(Rég. jusqu'à \$69.50)

29. 39. 49.

En plus... chaussures de marques fameuses, vêtements habillés et sport — Soldes véritables à nos quatre magasins

388

ouest, rue Ste-Catherine (coin St-Alexandre)

FAIRVIEW PTE. CLAIRE LES GALERIES D'ANJOU

960

ouest, rue Ste-Catherine (voisin du théâtre Loew's)

le maximum d'intérêt quotidien

5 1/4%

CERTIFICAT DE DÉPÔT D'ÉPARGNES

Obtenez l'intérêt VÉRITABLE le plus élevé au C. nada.

Intérêt calculé à 5 1/4 % par année sur le solde QUOTIDIEN.

On peut faire des retraits en tout temps.

Solde minimum: \$3,000.00.

COMPAGNIE GUARANTY TRUST DU CANADA

Capital et réserves: \$31,000,000.

427 ouest, St-Jacques 849-5705
43 Centre d'achats Place Versailles
7275 est, rue Sherbrooke
351-5500

G.T. 68/387

arts

et

spectacles

Musique: avec Rubinstein et Mehta, l'OSM donne un concert miraculeux

PAR JACQUES THÉRIAU

C'est dans le ravissement le plus complet que je suis sorti du concert de l'Orchestre Symphonique de Montréal, présenté mardi au Forum sous l'égide du Montreal Star — qui fête cette année son 100^e anniversaire de fondation. Les musiciens étaient complètement transfigurés sous le bâton de Zubin Mehta, dont c'était la première apparition dans la métropole depuis janvier dernier (si l'on excepte le concert de la veille, tenu à la salle Wilfrid-Pelletier dans le ca-

dre de la série Concerts Universitaires).

Fier de ses nouvelles moustaches, constamment présent à son auditoire comme un grand conquérant et démontant à sa propre habileté à travers une très grande rigueur, Mehta a porté l'OSM à un point d'incandescence probablement jamais atteint jusqu'ici. Comme quoi la présence de ce chef, ne serait-ce que pendant quelques heures et avec peu de répétitions, peut stimuler un orchestre; comme quoi le travail fourni par Franz-Paul Decker au cours des

répétitions peut, à la longue, se révéler fructueux. Non seulement les instrumentistes avaient du souffle, mais leur jeu était d'une netteté, d'un relief sonore et d'une précision quasi exemplaire. Cela malgré tous les désavantages que comporte l'acoustique du Forum.

L'exécution traditionnelle du O Canada fut suivie de l'Ouverture "Obéron" de Weber qui retentit au-delà des parfums exotiques, par-delà le pittoresque des timbres. Il n'était pas difficile en effet, de ressentir cette atmosphère de détente qui régnait au sein de l'orchestre, cet abandon naturel des musiciens à leur instrument, cette confiance extrême qu'inspirait l'ancien directeur musical de l'OSM.

L'écho d'Obéron s'était à peine résorbé qu'un tonnerre d'applaudissements éclata — comme pour nous rappeler que le point de mire de cette soirée était d'avance Artur Rubinstein. Introduit par une large et majestueuse marée des cuivres, le pianiste attaqua vigoureusement le clavier et livra au public (enchanté) le populaire Concerto No. 1 de Tchaïkovski avec toute la musicalité et la "souveraineté" qu'on lui connaît. Monarque déjà légendaire de tous les pianos, Rubinstein demeure inébranlable, d'une grande musicalité et

d'une remarquable lucidité poétique. C'est ainsi qu'il s'est révélé encore une fois, offrant une matière pianistique qu'il faut admirer et goûter jusqu'au bout plutôt que de discuter. En rappel, il a joué la Danse du Feu de De Falla — avec son habituelle mise en scène — et une Nocturne de Chopin.

Dans le concerto, l'apport de l'orchestre fut indiscutable et nous avons été sensible à sa grande sensibilité dans l'andante semplice (on comprendra que je fais allusion au jeu des musiciens et non pas à ces pages trop souvent rabâchées). Néanmoins, c'est dans la Symphonie fantastique de Berlioz que l'OSM fut le plus émouvant. De ce fait, je n'hésite pas un seul instant à dire que l'exécution fut quasi psychédélique, vraiment de notre époque: des harpes très aériennes (Le bal), des bois pimpants mais sans raideur (Scène aux champs), des tubas rabelaisiens à souhait (Marche au supplice)... sans oublier cette façon avec laquelle Mehta a mis les contrebasses et les percussions diaboliques en relief. Tout convergeait vers l'ivresse sonore, cela sans jamais sacrifier la précision des attaques, ni alourdir l'ensemble de l'ouvrage.

On verra ensuite nous parler de la dissolution possible de l'OSM. C'est proprement ridicule.



Le comédien Pierre Brasseur est arrivé à Montréal par Air France en compagnie de son épouse Catherine Sauvage. M. Brasseur sera l'invité de l'émission "Le Sel de la semaine", à Radio-Canada, lundi prochain.

Le bruit de la ville

MUSIQUE: La Société de Musique Contemporaine du Québec présentera son 16^e concert, ce soir au théâtre Maisonneuve. Au programme, "Rasas for seven performers" de Norma Beecroft, "Parole di san Paolo" pour mezzo-soprano et onze instruments de Dallapiccola, "Session IV" pour neuf instruments de William Bolcom et "Requiem for the Party Girl" pour mezzo-soprano et neuf instruments de Murray Schafer. Le mezzo-soprano Phyllis Mailing et le Groupe instrumental de Montréal seront placés sous la direction de Serge Garant.

VARIÉTÉ: Le Ballet folklorique de Roumanie qui compte une centaine d'artistes, présentera sa première soirée ce soir à la salle Wilfrid-Pelletier. Les représentations se poursuivront jusqu'au 12 janvier.

CINÉMA: Le film suédois "Honte", du metteur en scène Ingmar Bergman, a été choisi comme meilleur film en 1968 par l'Association américaine des critiques de cinéma. Le film décrit les réactions émotives d'un couple vivant dans une période de guerre civile, et sans prendre parti pour l'un ou l'autre des groupes en conflit.

Par ailleurs, l'Association a accordé un prix spécial au film des Beatles, "The Yellow Submarine".

PERSONNALITÉ: La cantatrice Grace Bumbry, d'origine américaine, vient de célébrer son 32^e anniversaire de naissance.

Il y a cinq ans, elle épousait le ténor polonais Erwin Andreas Jaekel également impresario. Le couple habite en Suisse.

Horaire des théâtres

CENTRE DU THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI
"L'École des bouffons" de Gluck — tous les soirs à 20h30; relâche lundi.

COMÉDIE-CANADIENNE (réel) Claude Lévesque, André Gagnon — 20h30.

LE PATRIOTE (gals) George Dor — 20h30.

LE PATRIOTE (Clemence) "La grosse tête" revue satirique et musicale.

RIDEAU-VERT "Les postiers" — du mardi

au samedi à 20h30; dimanche à 19h30.

PLACE DES ARTS

THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER (Ballet Folklorique de Roumanie) — 20h30.

THÉÂTRE MAISONNEUVE (Société de Musique Contemporaine du Québec) — 20h30.

THÉÂTRE MAISONNEUVE (réel) Claude Lévesque, André Gagnon — 20h30.

THÉÂTRE PORT-ROYAL (TSM) "La nuit des Hous" — 8-15.

Horaire des cinémas

ARLEQUIN — "La Planète des singes" et "La Hémicorne de Laurel et Hardy".

BERNARD — "Satanstoe Simonin: la religieuse de Diderot" 1.00 - 3.40 - 6.20 - 8.30.

BONAVENTURE — "Adieu Tami" 1.00 - 3.40 - 6.20 - 8.30.

CANADIAN — "Le miracle de l'homme" 8.20 - 10.10 et "Coplan sauve sa peau" 8.30.

CINÉMA 2 COTE DES NEIGES — "Le Vrai d'une jeune fille douce" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

CINÉMA 3 — "Le vieil homme et l'enfant" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

CHAMPLAIN — "Bonne et Clyde" et "Chauvins".

CHATEAU — (voir Franco).

CINÉMA DE PARIS — "Le grand Meaulnes" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

CHATEAU — (voir Champlain).

DAUPHIN — "Salle Renoir: 'Baisers volés'" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

DAUPHIN (salle McLaughlin) "Vivre pour vivre" (même horaire que salle Renoir).

ELECTRA — "Le casse-pas la tête Jerry" et "Services spéciaux, division K".

ELYSEE — "Salle Renoir: 'Je t'aime, je t'aime'" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

FLORIS — "Le grand Meaulnes" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

FRANCAIS — "3 bars deux filles et un trésor" et "Fort Bastion ne répond plus".

JEAN TALON — "Les grandes vacances" 1.30 et 9.45 "Son seul amour" 8.10.

MAISONNEUVE — (voir Jean-Talon).

LIDO — "Tante Zita" 6.15 - 9.45 "Les aventures" 8.00.

MERCURIER — (voir Electra).

MID-MINUIT — "Les Strip-teuses", "Je t'ai l'amour" et "Pas la guerre".

PAPINEAU — "Le Taiseux" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

PARKS — "Hot" 10.00 - 11.35 - 2.15 - 4.35 - 6.50 - 9.20.

PIGALLE — (voir Mid-Minuit).

PLAZA — (voir Champlain).

RITZ — "Le Petit Rigueur" et "Ritzi à Amsterdam".

ROYAL — "Le lauréat" et "Un micro dans le nez".

ST-DENIS — "Les sultans" 12.00 - 3.21 - 6.22 - 10.01 "La bonne occasion" 1.25 - 4.36 - 7.37.

VILLERAY — (voir Electra).

ET AUTRES LANGUES

ITALIEN 4-4 anglais

GUÉY CINÉMA — "Juliet of the Spirits" 11.35 - 2.20 - 5.25 - 8.30.

SALLE HERMES — "Pugni in Tasca" 8.00 - 10.00 dim. 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00.

VERDI — "Prima della Rivoluzione" 7.00 - 9.30.

HEBERG — 4-4 anglais et français

ART CINÉMA — "Erwinka" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.

Suisse, 4-4 anglais

ELYSEE — "Hour of the Wolf" 7.30 - 9.30 - 11.30 - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

FESTIVAL — "The Girl" (Les filles) 7.30 - 9.30 - 11.30 - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

GUÉY CINÉMA — "Personna" 1.05 - 4.10 - 7.15 - 10.20.

VENDOME — "Le Serpent" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.10 - 9.20.

Triboulinage 4-4 anglais

PLACE VILLE MARIE — (Petite salle) "Closely Watched Trains" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.

ELYSEE 14 ANS
35 MILTON 842-6053
SALLE RESNAIS

ALAIN RESNAIS

JE T'AIME
JE T'AIME

2e

SALLE EISENSTEIN
INGMAR BERGMAN
HOUR OF THE WOLF
(HEURE DU LOUP)
5e SEMAINE 18 ANS

le serpent 18 ANS
de HANS ABRAMSON
avec CHRISTINA SCHOLLIN
HARRIET ANDERSSON

un film de haine et de tentation

VENDOME
PLACE VICTORIA TEL. 878 1451 - CINÉMA D'ART

Bijou 2e SEM. 18 ANS
SALLE TAPPEL

En Grande Exclusionité
ANNA KARINA

Suzanne Simonin

LA RELIGIEUSE
de DIDEROT

Salle Renoir 14 ANS
UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT
baisers volés

Un chef-d'œuvre (L'Express)
Ce soir 7.30 h. et 9.30 h.

721-6060 **LE DAUPHIN**
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE

Salle McLaughlin
ANNIE GIRARDOT
VIVRE POUR VIVRE
EASTMANCOLOR
3 derniers jours

Société de Musique Contemporaine du Québec

16^e CONCERT

Norma Beecroft Rosas for seven performers.
Oeuvre commandée par la S.M.C.Q.

Luigi Dallapiccola Parole di san Paolo
William Bolcom Session IV
R. Murray Schafer Requiems for the Party Girl

Soliste: PHYLLIS MAILING, mezzo-soprano.

LE GROUPE INSTRUMENTAL DE MONTRÉAL
Direction: SERGE GARANT.

CE SOIR, 20 h. 30

Billets: \$3.00 - Étudiants et JMC \$1.25
sur présentation de la carte.

PLACE DES ARTS THÉÂTRE MAISONNEUVE
MONTRÉAL 18 (QUÉBEC) TEL. 842-2112

Création prochaine de "Double jeu" de F. Loranger, sorte de happening

Fête dans le foyer de la Comédie-canadienne et foule aussi pour annoncer officiellement la naissance de la nou-



velle pièce de François Loranger. C'est en effet le 17 prochain que l'on créera sur la scène de la rue Sainte-Catherine "Double jeu" dans une mise en scène d'André Brassard et avec une pléiade, comme l'on dit, de comédiens dont Dyne Mouso, Lionel Villeneuve, Gérard Poirier, Rita Lafontaine, Denyse Proulx, etc.

Ce sera l'occasion pour l'auteur du tchékoven spectacle "Une maison, un jour" de se renouveler. En effet, "Double jeu" a été con-

çu, de par la volonté de son auteur, comme une "pièce à participation", sorte de Happening où comédien, auteur et public sont confrontés dans un même spectacle.

Selon le mot de François Loranger, sa nouvelle pièce s'inscrit entre le psycho-drame et le test de comportement. Toujours selon l'auteur "Double jeu est une naissance à la vie, à l'heure où le Québec cherche à s'identifier, en dehors des carcans". Plus humainement parlant, la pièce racontera

la redécouverte que fait une femme, Dyne Mouso, de son âme selon des recettes de François Loranger qui déclare que "Il est important de se connaître soi-même".

Signalons que cette création marquera la rentrée du meilleur jeune décorateur de théâtre que nous avons, le peintre Germain; et que la musique est interprétée par les Alexandrins qui viennent de l'endosser sur un 45 tours chez Polydor.

J. BASILE

théâtre du rideau vert

A partir du 15 janvier

"LA JALOUSIE"

COMÉDIE DE SACHA GUITRY

en vedette
YVETTE BRIND'AMOUR
GILLES PELLETIER - HUBERT NOEL

Mise en scène: Guy Hoffmann
décors: Robert Prévost - costumes: François Barbeau

DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS

les posters

COMÉDIE MUSICALE DE CARRIER-LEVEILLE

Réservations: 844-1793
4664, rue ST-DENIS - Métro Laurier, sortie Gifford

SAMEDI SEULEMENT!

Astérix le gaulois

UN FILM DE GOSCINNY et UDERZO

POUR TOUS

LE PREMIER GRAND DESSIN ANIMÉ FRANÇAIS EN COULEURS

ATTENTION AUX HORAIRES:

522-5180 274-6155 525-2174 725-7000

CANADIEN PLAZA MAISONNEUVE JEAN-TALON

10.00 A.M. 2.00 et 4.00 P.M.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Un divertissement d'un charme et d'un brio extraordinaires.

"Une excellente compagnie de danseurs" Montreal Star

"Une soirée des plus divertissantes" The Gazette

avec ses musiciens et chanteurs tziganes.

90 ARTISTES

CE SOIR 8h.30
VENDREDI et SAMEDI, 8h.30

Matinée: dim. 12 jan. 2h.30
Prix: \$2.50, \$3.50, \$4.50, \$5.50
Matinée: \$2.50, \$3.50, \$4.50, \$5.50

Billets en vente: Place des Arts, CCA, 1822 o. Sherbrooke (sous-sol) Centre (Théâtre Instant) P. Ville-Marie, Archambault, 500 o. Ste-Cath. Coisse Pop. Maisonneuve, 4200 Adam, Donna, 3515 St-Laurent, Bander, 1188 o. Bernard, Charlebois, 2115 Jean-Talon, Gulpéau, 1480 o. Fleury, Lib. Cosmos, C. d'Archi, 1069 St-Laurent, C.M. Imp., 8225 St-Laurent et 9975 Monk, Universal St. C. d'Archi, D. des Ornaux.

Billets d'étudiant (\$1.00) se présentent en personne à CCA seulement. Pas de téléphones.

Réservations par téléphone (CCA seulement)
932-2171; 932-2234

LE BALLET FOLKLORIQUE DE ROUMANIE

SAINT-DENIS 18 ANS
154 ST-DENIS 844-2211
2e SEM.

GINA LOLLOBRIGIDA
LOUIS JOURDAN DANIEL GÉLIN

LES SULTANS

Un film de Jean Delannoy

UNE JOYEUSE CAVALCADE AVEC DE NOMBREUSES VEDETTES

LA BONNE OCCASION

D'après le roman de Christine de Rivoyre

STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIÈRE DU SAINT-DENIS

CINÉ-ART FILMS dès VENDREDI 14 ANS

LE ROMAN D'AMOUR QUI, DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE, FAIT RÉVÉR LA JEUNESSE DU MONDE ENTIER...

le grand Meaulnes

COMPLÉMENT DE PROGRAMME:

LA LOUVE SOLITAIRE

EN COULEURS

3019, E. SHERBROOKE - 525-2174

JEAN-TALON
JEAN-TALON, A L'EST DE P.H. IX - 725-7000

MAISONNEUVE

ALAIN DELON • NATHALIE DELON

LE SAMOURAI EN COULEUR

un film de JEAN-PIERRE MELVILLE

FLORIS

858, E. STE CATHERINE - 288-3303

CINÉMA DE PARIS

DERNIÈRES SÉANCES: LE GRAND MEAULNES

TOUTE LA VÉRITÉ SUR LE BONHEUR CONJUGAL

HORAIRE: 12.30-2.40-4.15-6.20-8.00-10.00

Le MIRACLE de L'AMOUR

AUSSI EN COULEURS

COPLAN SAUVE SA PEAU PLAZA

8505, ST-HUBERT - 374-6155

CANADIEN

UN FILM PROFONDEMENT HUMAIN

avec Michel Simon

LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT

ALAIN COHEN

un film de CLAUDE BERRI

POUR TOUS

Semaine: 7.30-9.30
Dimanche: 1.30-3.30
5.30-7.30-9.30
5550 ouest Sherbrooke - 489-5559

CINÉMA

I PUGNI IN TASCA

de MARCO BELLOCCHIO

(LES POINGS DANS LES POCHE)

EN ITALIEN AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS

HORAIRE - En semaine: 8.00 - 10.00
Dimanche: 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00

5550 ouest, rue SHERBROOKE 489-5559

the girls 14 ANS

"SOUIMISES À LEUR DESTIN... ELLES CHERCHENT LE GRAND AMOUR"

Bibi Andersson
Harriet Andersson
Gunnel Lindblom

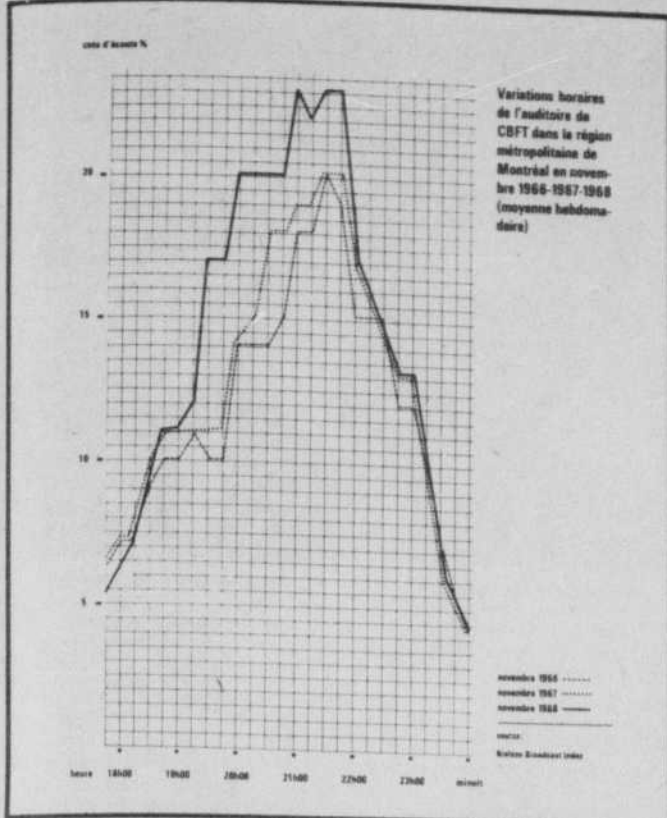
FLICKORNA
un film de MAI ZETTERLING

V.O. Sous-titres anglais

EN SEMAINE: 7.30 - 9.30 DIM: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

1206 EST, SAINT-CATHERINE - 525-8600

FESTIVAL

arts
et spectaclesLes révélations
d'un graphique

Les données qui viennent d'être publiées, à la suite du sondage effectué en novembre dernier par la firme A.C. Nielsen, confirment ce que le sondage d'octobre avait déjà indiqué, à savoir que sur les dix émissions de télévision les plus populaires en soirée dans la région métropolitaine, Radio-Canada en compte sept, dont "Moi et l'autre", et "Rue des pignons", qui se classent respectivement au 1er et au 2e rang.

Les cinq autres émissions de Radio-Canada à l'honneur sont, dans l'ordre, "La soirée du hockey", du samedi, "Le paradis terrestre", du dimanche, "Les belles histoires", du dimanche, "Les couchés-tard", du dimanche, et "Ma sorcière bien-aimée", du dimanche.

Si nous étudions les résultats de ce sondage par rapport à la chaîne française, nous constatons chez le public québécois en général la même attention que chez le public montréalais pour les émissions de Radio-Canada, et, tout particulièrement, pour les productions canadiennes.

Par exemple, la série "Moi et l'autre" attire à elle seule près de 2 millions de téléspectateurs par semaine, soit 63% de tout le public à l'écoute au Québec. Outre "Moi et l'autre", trois émissions, soit "Les belles histoires", "Rue des pignons" et "Ma sorcière bien-aimée", sont regardées par plus d'un million et demi de per-

sonnes, tandis que sept autres, "La soirée du hockey", du samedi, "A la seconde", "Le paradis terrestre", "Les couchés-tard", "La soirée du hockey", du dimanche, "Zoom" et "Du feu s.v.p.", retiennent plus d'un million de téléspectateurs.

De plus, ce sondage de la firme Nielsen prouve hors de tout doute que le public québécois s'intéresse de plus en plus aux émissions d'information et d'affaires publiques, ainsi qu'aux émissions culturelles. Que le "Téléjournal", par exemple, soit regardé par près d'un million de téléspectateurs, le samedi, et que les émissions comme "Le sel de la semaine", "Tirez au clair", "Tous pour un" et "Les beaux dimanches" deviennent le centre d'intérêt de plus de 600.000 spectateurs chaque semaine, cela dénote que ce n'est plus seulement une minorité mais un nombre sans cesse croissant de personnes qui s'intéressent aux grandes questions de l'actualité et aux choses culturelles.

Cet intérêt du public ne date pourtant pas seulement de quelques mois; déjà en novembre 66, une augmentation notable dans la popularité de la programmation de Radio-Canada se faisait sentir, popularité qui n'a cessé de croître au cours des années 67 et 68 (comme en témoigne le graphique que nous reproduisons ci-haut).

condition féminine

Bob Morane permettra à Pierre Rouillard de parfaire sa formation scientifique

par Renée Rowan

D'un calme imperturbable, méthodique, l'esprit très curieux pour tout ce qui est science et technique, Pierre Rouillard, 15 ans, étudiant en 11e année au Collège des Jésuites de Québec, a fait l'admiration, mardi soir, des téléspectateurs de l'émission "Tous pour un", à Radio-Canada. Sorti vainqueur de l'épreuve, l'adolescent de Québec s'est mérité la jolie somme de \$6.500 pour avoir répondu correctement à la presque totalité des questions concernant les exploits de Bob Morane, héros de romans d'aventures très populaires chez les jeunes. Au cours des trois demi-heures qu'a duré le concours, Pierre n'a fait appel au grand public qu'une seule fois.

- Et pourtant, les questions étaient difficiles, de commenter l'auteur des aventures de Bob Morane, Henri Verne, de passage à Montréal pour l'occasion.

Henri Verne, Belge d'origine, de son véritable nom Charles de Weisme, a admis qu'il n'aurait pas su lui-même répondre à toutes les questions.

- Une fois le livre écrit, plusieurs détails, bien des noms me sortent aussitôt de la tête.

Et pour cause: Henri Verne a déjà à son crédit 93 romans d'aventures de Bob Morane. Pour les besoins du concours, toutefois, les organisateurs n'en avaient retenu que 21 dont toute la série sur "l'ombre jaune", publiée dans la collection Marabout "pocket". C'est déjà énorme.

Pierre est-il doué d'une mémoire exceptionnelle?

Peut-être. Mais il affirme qu'il s'agit plutôt de beaucoup de travail et de méthode de sa part. Une fois qu'il a eu décidé de partici-

per à "Tous pour un", il a consacré quelque trois cents heures à l'étude des ouvrages retenus. Une étude minutieuse et approfondie. Le jeune garçon a procédé par étapes. Il a, en premier lieu, lu dans un ordre très précis tous les livres en prenant des notes: 185 pages de "carnet brouillon", nous dit-il.

Puis, afin de mieux mémoriser, il a établi un système de fiches sur lesquelles il a inscrit les citations les plus importantes, les noms de tous les principaux personnages, ceux des assaillants, des défenseurs, les noms des villes où se déroule l'action, les noms des inventions, des appareils, des voitures, etc., etc. Puis il s'attaqua à tout apprendre par cœur.

- Oui, je suis un premier de classe, nous répond-il avec hésitation. C'est dommage que vous m'ayez posé la question car ceux qui ne sont pas premiers vont s'imaginer qu'ils ne peuvent pas participer au concours de "Tous pour un". Ce qui compte, ce n'est pas tant être premier de classe d'après moi, mais bien plus de travailler.

Pierre est un jeune garçon sérieux, ce qui ne l'empêche pas de faire parfois des bêtises, nous assure-t-il. Il veut devenir ingénieur ou chimiste, il n'a pas encore fixé son choix. Ce qui l'intéresse, c'est de travailler dans un laboratoire. Hier matin, alors que nous le rencontrions en compagnie de l'auteur Henri Verne, il était beaucoup plus intéressé à discuter avec celui-ci des aventures de Bob Morane et du "duplicateur" qu'à élaborer des projets concernant ses \$6.500.

- De toutes façons, je ne les ai pas encore en main, nous dit-il, mais je sais déjà que la plus grande partie de cet argent servira plus tard à aller poursuivre des études post-un-



Pierre Rouillard (à gauche) est beaucoup plus intéressé aux explications d'Henri Verne sur le "duplicateur", qu'aux \$6.500 qu'il vient de se mériter. (Photo Keystone)

versitaires, probablement à l'étranger.

Pour l'immédiat, Pierre compte s'acheter une machine à écrire, un télescope, des lunettes d'approche, un magnétophone et un appareil photo.

L'ainé d'une famille de trois garçons, Pierre lit beaucoup. On s'en doutait bien un peu, mais il nous a semblé assez inusité de rencontrer un jeune dont les premières lectures furent celles des journaux.

- Je suis né avec le goût de la lecture, nous dit Pierre. Et des que j'ai su lire, je devrais tous les journaux que je trouvais dans la maison. J'ai conservé cette habitude.

Il est surtout intéressé par les faits divers, les aventures, les nouvelles d'intérêt scientifique. Il est fasciné par les exploits des astronautes. Il lit beaucoup de livres techniques, historiques, il adore la science-fiction. S'il a lu presque tous les livres d'Henri Ver-

ne, 70 sur 93, il a aussi lu tous les Jules Verne. Par contre, il n'aime pas Victor Hugo, ni les classiques, ni les poètes. "C'est un peu ennuyeux", nous dit-il sur le ton de la confiance.

Au terme de cette entrevue, rappelons que les livres d'Henri Verne ont été jusqu'ici publiés en 13 langues et qu'ils atteignent quelque 10 millions de lecteurs. Certains ont un tirage aussi élevé que 250.000 exemplaires. Les prochaines aventures de Bob Morane auront pour titre: "Le sortilège de l'ombre jaune".

- Le centième volume de la série des Bob Morane qui devrait paraître d'ici un an sera dédié à tous mes lecteurs du Québec qui demeure aussi très loyalement le bastion de la langue française en Amérique.

Henri Verne annonce également à ses jeunes lecteurs que des exploits inédits de Bob Morane devraient commencer à paraître sous peu dans la revue "Pilote".

L'Association des universités
et des collèges du Canada a
pris une grande envergure

OTTAWA (PC) par Susan Becker - Dorothy Patterson a vu l'association d'information des universités canadiennes passer de l'état embryonnaire à une existence autonome.

En 1957, Mme Patterson offrit ses services à une petite agence qui servait à canaliser les octrois fédéraux vers les universités canadiennes.

Aujourd'hui, l'Association des universités et collèges du Canada occupe deux étages d'un édifice d'Ottawa et emploie une centaine de personnes.

Mme Patterson est devenue directrice de la section des bourses d'études de l'association.

Née à Cornwall, en Ontario, elle a commencé à travailler comme secrétaire à l'âge de 16 ans, au service d'histoire navale d'Ottawa.

Lorsqu'elle commença à travailler pour l'Association des universités et collèges du Canada, le premier directeur de l'organisme et elle n'occupaient qu'une salle, à peine plus grande que le bureau où elle travaillait maintenant.

"Notre tâche principale était de calculer les octrois fédéraux et de voir à ce qu'ils soient versés, dit-elle. Notre bureau est national, d'où son importance, vu l'absence d'un ministère national de l'éducation."

"Les universités comprennent qu'elles pouvaient disposer d'un service central de renseignements et dès lors, notre association ne cessa de croître."

Les citoyens, l'industrie et le gouvernement considèrent également l'association comme moyen utile de communiquer avec les universités canadiennes.

L'association commença vite à administrer les bourses universitaires accordées par les établissements commerciaux et industriels. Leur nombre augmenta avec les années et l'association assumait également l'administration du programme de bourse d'études du Commonwealth.

L'organisme annonce les concours aux bourses d'études, reçoit les demandes et élit aux comités de sélection des représentants des universités-membres.

L'an dernier, Mme Patterson et ses trois adjointes ont répondu à 6.000 lettres de demandes d'information. La section administrative 52 programmes de bourses d'études. Les frais d'administration sont défrayés par les donateurs.

Les vacances
telles que vues
par P.-E. Trudeau

Les vacances sans horaire précis, le départ vers une destination choisie au dernier moment, être attendu nulle part et n'attendre personne, voilà une véritable détente.

C'est la définition qu'en donnait le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, au cours d'une émission de "Femme d'aujourd'hui", télévisée sur le réseau d'Etat.

M. Trudeau répondait aux questions de Mmes Aline Desjardins et Françoise Faucher, qui l'interrogeaient sur ses goûts personnels, sa façon de concevoir l'avenir, son existence de politicien, sur le rôle et les possibilités de la femme dans la société canadienne.

Parlant de la période de la Nativité, M. Trudeau a précisé que "Noël a toujours été et demeure pour lui, une fête de famille". "La coutume d'échanger des cadeaux a disparu un peu dans ma famille, maintenant que les enfants ont grandi", a-t-il ajouté. "Les cadeaux se donnent en d'autres occasions et à Noël, on a aboli cette convention devenue un peu harassante à cette époque."

A la question de savoir s'il poursuivait la vie dans le dénuement, il a répondu que "le dénuement absolu" est évidemment une condition précaire qu'on ne saurait souhaiter, mais qu'il ne lui déplairait pas de "vivre dans un certain dénuement, car plus on est attaché à des objets matériels, plus on a de possessions qui demandent des soins, moins on a de temps libre moins on a de liberté".

Alors qu'on lui demandait s'il avait beaucoup d'amis, il a répondu: "Pas tellement. Je connais beaucoup de gens avec lesquels je m'entends bien, je travaille bien, mais des amis, des gens pour qui j'éprouve une affection véritable, pas beaucoup".

A la question s'il trouvait davantage plaisir à séduire, à convaincre ou à imposer, il a répondu "qu'il préférerait de beaucoup convaincre que d'imposer, et pour ce qui est de la séduction, n'est-ce pas une sorte de persuasion?"

Célébration du miroir

Ce soir, à la radio d'Etat, à 23 h. 30, on entendra une adaptation radiophonique, faite par Luc Perrier, de la célébration du miroir, de Jean Grenier, publiée par Robert Morel. A minuit, à Musique de notre siècle, autre émission sur la musique anglaise contemporaine, et plus précisément sur Arnold Bax.

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT 7	
9.25 Aujourd'hui à CBFT	11.00 La ronde des sports
9.30 Le courrier du désert	11.15 Cinéma
10.00 Télévision scolaire	(E.U.)
10.30 En mouvement	12.45 Dernière heure
10.45 Monsieur Surprise présente	12.56 Fernetate
11.00 La source verte	
11.15 Cinéma	
"Légion étrangère", aventures (Franco-italien, 1953)	
1.00 Cinéma	
"Les brigands", aventures	
2.30 Ni oui ni non	
3.00 Femme d'aujourd'hui	
4.00 Bobino	
4.30 Pirate Mahoe	
5.00 Bidule de Yarmacadam	
5.30 Les cadets de la forêt	
6.00 Tour à tour	
6.15 Téléjournal	
6.25 Nouvelles du sport	
6.30 24 heures	
6.45 Aujourd'hui	
7.30 La source verte	
8.00 La source du hockey (Les Seals rencontrent les Canadiens à Montréal)	
10.15 Les Martin	
10.45 Les Affaires de l'Etat (parti libéral)	
11.00 Téléjournal	
11.15 Nouvelles du sport	
11.25 Ski-service	
11.45 Les Incorruptibles	
12.45 Téléjournal	
CFTM 10	
7.15 Mire et musique	
7.30 Les P'tits Bonshommes	
7.45 Métro-matin	
8.45 25-24-36	
9.00 Toast et Café	
10.00 Voie de femmes	
10.30 Leçons de beauté	
10.45 L'école du bonheur	
11.00 Voie de femmes	
11.30 Eternel Amour "Isabelle a peur des femmes" (3)	
12.00 Les récits du Capitaine	
12.10 Les manchettes	
12.15 Cinéma-roman	
"En plein crage" (2)	
12.30 Cinéma-jour	
"Les détectives du dimanche", comédie (France)	
2.00 "Le camion blanc", aventure (France)	
2.30 Madame s'amuse	
4.00 La cabane à MIDAS	
4.30 Rin Tin Tin	
5.00 Le 5 à 6	
4.00 Télé-Méto	
4.40 Sports-images	
5.30 Télé-Méto	
7.00 Dernière heure	
7.15 Télé-Méto	
7.30 Cinéma Kraft	
"Six heures quoi 23", policier (Espagne)	
9.00 Vrai de vrai	
9.30 Coup de foudre	
10.00 Secret bien gardé	
10.30 Nous deux	
10.45 Dernière heure et météo	

Le Jardin des merveilles ouvrira de
nouveau ses portes en fin de semaine

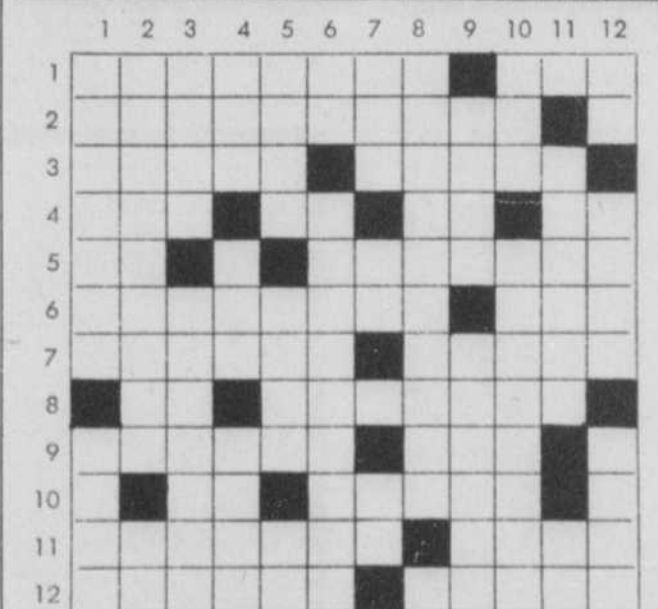
Le Jardin des merveilles sous la neige sera ouvert de nouveau, vendredi, samedi et dimanche. Le public pourra le visiter de 14h.30 à 23h.

Il est à noter que les centres ouvrent de 14h.30 à 22h.30 du lundi au vendredi et de 9h. à 16h. le samedi. Les piscines municipales ouvrent de 14h. à 21h.30 sur semaine et de 10h.

à 17h.30 le samedi. Rappelons que les piscines Gadbois, Maisonneuve, Marquette, N.D.G. et Morgan ouvrent leurs portes de 13h. à 21h. le dimanche.

Les patinoires extérieures sont en service de 14h.30 à 21h.45 du lundi au vendredi et de 9h. à 20h. le samedi, et de 12h. à 20h. le dimanche. Les monte-pentes pourront être utilisés de 14h. à 22h. sur semaine et de 10h. à 22h. le samedi et dimanche.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

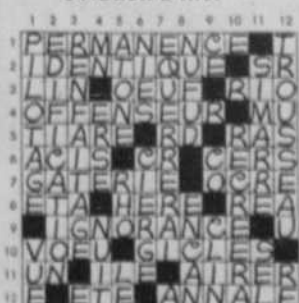
- Manière de javeler. — De bonne humeur.
- Relatif à l'écologie.
- Me récréai. — Aucune, pas une.
- Seule. — Venu au monde. — Quatre. — Notre-Seigneur.
- Nickel. — Insecte coléoptère.
- Qui tient de l'utopie. — Article contracté.
- Centre. — Premier officier municipal d'une ville.
- Nickel. — Plante à fleurs bleues.
- Te détournas. — Grand fleuve d'Afrique.
- Aluminium. — Dénouée d'esprit.
- Arriver à pénétrer dans. — Première lueur du jour qui se produit à l'horizon.
- Céder pour un temps. — Petit trait horizontal.

Verticalement

- Fait suite au duodénum. — Recouvre le matelas.
- Alcaloïde extrait de la racine de l'aconit napol. — Chromé.
- Promet par vœu. — De couleur olive.

- Roi d'Israël. — Petite pomme rouge. — Très petite.
- A une grande distance. — Victoire de Napoléon sur les Prussiens en 1806. — Petit cube.
- Argent. — Faire une esquisse.
- Eau-de-vie. — Or. — Métal précieux.
- Action d'équiper.
- Aigue verte marine. — Forcé à garder le lit.
- Gelée des eaux. — Porté à la raillerie.
- Tolère. — Bérilium.
- Conifère. — Organe de la génération. — Qui n'a pas l'usage de la parole.

Solution d'hier



Carnet mondain

M. Roger Gaudry, recteur de l'université de Montréal, sera l'invité d'honneur au cocktail annuel de l'Association des femmes diplômées des universités (Mtl), le dimanche 12 janvier, au Centre social de l'université de Montréal, 2222, boul. Edouard Montpetit, au salon des Messieurs, à 18h. Mlle Suzanne Coallier, présidente de l'association, invite cordialement tous les membres et leurs amis à la première réunion de cette nouvelle année.

M. ÉDOUARD
Décorateur
agent-manufacturier
sur rendez-vous
MEUBLES • TAPIS • DRAPERIES
Escompte **25%** en gros
388-4548



SOLDE de JANVIER

RABAIS DE **20 à 50%**

sur tous les articles d'importation française: manteaux, robes, pantalons, etc.
LA GAMINERIE
Stationnement gratuit à l'arrière de
1624 ouest, rue SHERBROOKE
Tél.: 932-5448

Le Père Noël
est revenu.
Encore!

Encore ?
C'est tout au moins ce que vous pourrez croire en découvrant les aubaines que vous réserve notre vente de soldes.

Peut-être avons-nous mal choisi notre moment, mais nous voulons quand même jouer au Père Noël, nous aussi.
En accordant des remises de **15% à 50%** sur tout notre stock courant, toutes nos fins de série et tous nos coupons.

La vente commencera le 14 janvier, mais rien ne vous empêche de venir dès maintenant choisir, à notre magasin du centre de la ville ou

à notre salon de la Côte-de-Liesse, parmi les tapis de notre stock courant; votre commande sera remplie dès le début de la vente.

Quant aux coupons et aux fins de séries, vous les trouverez, à partir du 14 janvier seulement, à notre salon d'exposition de la Côte-de-Liesse, juste à côté du Grand Motor Motel.

Un dernier mot.
Nous n'imiterons pas le Père Noël jusqu'au bout: la livraison ne vous parviendra pas par la cheminée.

Perfection Rug

1183, rue Sainte-Catherine ouest, 842-9991, du lun. au sam. 9h.-17h.30; vend. jusqu'à 21h.

7800 ch. de la Côte-de-Liesse, 731-7978, du lun. au ven. 9h.-17h.30

LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC. ONT CONNU, EN 1968, L'UNE DE LEURS MEILLEURES ANNÉES

potins financiers

Après 2 jours de baisse, la liste paraissait quelque peu résistante hier, sur la Bourse de Toronto, d'autant plus que la Bourse de N.Y. était moins lourde hier. En effet, l'indice des industriels de DJ, qui avait perdu 15.23 points lundi et 10.94, mardi, clôturait hier 447 points plus bas, à 921.25. Sur la Bourse de Montréal, les transactions paraissent, hier, encore nerveuses. Sur la Bourse de Londres, le ton était plutôt encore lourd, après avoir été réactionnaire depuis le début de la semaine. Sur la Bourse de Paris, la tendance était irrégulière hier.

Hudson Bay Mining haussait de main ses prix du cuivre de 45 à 48 1/2 cts la livre, livrée. Aux F.U., ils seront de 3 cts plus haut à 45 cts, fonds américains. Comme on le constate, la poussée inflationniste persiste et les autorités gouvernementales n'interviennent pas.

C'est ce matin à 11 a.m. qu'aura lieu l'assemblée annuelle générale des actionnaires de la Banque Royale du Canada, la plus grosse institution du genre au pays.

Les hausses des taux bancaires à N.Y., ainsi que les incertitudes sur ce qui pourrait bien arriver au Moyen-Orient et au Vietnam influent, hier, encore sur le sentiment spéculatif, bien que maints stocks américains aient baissé ces jours-ci à N.Y. aux plus bas niveaux depuis 1 an et que maints industriels canadiens aient glissé à des niveaux inconnus depuis 3 ans.

Après la forte réaction de ces derniers temps, un ralliement technique semble du sur les diverses bourses de notre continent. Sait-on que l'indice des industriels de DJ a fluctué hier entre un bas de 915.53 et un haut de 932.19 avant de clôturer à 921.25.

Les actions de Magellan Petroleum Corp. seront inscrites ce matin sur la Bourse de Los Angeles.

Agra Vegetable Oil Products Ltd a inscrit ses actions cette semaine sur la liste des valeurs de la Bourse de Toronto.

Depuis le 3 janvier, Cominco Ltd a haussé les prix domestiques du cadmium de 15 cts la livre à \$3.00 la livre, pour les commandes de 5,000 livres et de \$3.20 pour les moins considérables.

Baker Weeks & Co vient de publier des études sur Xerox Corporation, sur l'industrie du télé-

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Imperial Oil fractionnera ses actions, à raison de 4 pour 1

Les actionnaires de l'Imperial Oil ont sanctionné hier le fractionnement des actions ordinaires de la compagnie à raison de quatre pour une et la sollicitation de lettres patentes supplémentaires pour le confirmer. S'il est ainsi confirmé, le fractionnement portera le capital autorisé de 40,000,000 à 160,000,000 d'actions. La mesure vise à étendre la participation du public.

Comme les actions de l'Imperial Oil cotèrent en bourse à 82 au début de cette semaine, avant de baisser aux environs de 80 — leurs cours extrêmes en 1968 furent de \$58 et \$86.50 — les nouvelles actions fractionnées devraient coter approximativement à 20.

La Chambre d'Immeuble de Montréal forme un Comité pour étudier la taxe foncière locale

Le 20 décembre dernier, l'Administration Municipale de la Ville de Montréal a approuvé une augmentation des taxes foncières de 23%. Bien qu'admettant que Montréal doit harmoniser un accroissement de la demande de ses services à ses citoyens par un accroissement de ses revenus, la Chambre d'Immeuble de Montréal déplore vivement le fait que ces augmentations additionnelles soient obtenues d'une source qui est déjà accablée de taxes, le propriétaire foncier.

La Chambre d'Immeuble de Montréal implore donc l'Administration Municipale d'examiner avec soin toute avenue possible dans le but de distribuer d'une façon plus équitable ce fardeau qui pèse si lourdement sur les épaules des propriétaires d'immeuble.

Dans le but de parvenir à une solution juste à ce problème, la Chambre d'Immeuble de Montréal a pris l'initiative de former un comité spécial qui sera chargé de l'étude de tous les aspects de la taxation foncière et plus spécialement de ceux qui ont trait aux trois niveaux de gouvernement. Au début de cette année nouvelle, la Chambre d'Immeuble de Montréal offre son entière collaboration aux Autorités Municipales et à tout organisme civique dans leurs efforts vers l'amélioration économique et sociale de notre population et vers le rattrapage renouvelé de notre grande Ville.

Les actions de Quebec-Telephone se vendent ex-droits aujourd'hui en bourse

Sous réserve de remplir toutes les exigences des corps publics, les détenteurs d'actions ordinaires (autres que ceux résidant aux E.U.) de Quebec Telephone, immatriculés le 13 janvier 1969, auront le privilège de souscrire à des actions privilégiées subordonnées, convertibles, rachetables, 6.20 cumulatif, série "A", d'une valeur au pair de \$15 chacune, à raison d'une (1) de la dernière catégorie pour chaque 6 actions ordinaires détenues. Les certificats de souscription (warrants) seront expédiés par la poste le ou vers le 15 janvier 1969 et ils expireront le 5 février 1969. Les actions de Quebec Telephone se vendront ex-droits sur la Bourse de Montréal aujourd'hui le 9 janvier 1969. Pitfield, MacKay, Ross & Company Limited s'est engagé à prendre toutes les actions additionnelles qui n'auront pas été souscrites en vertu de l'offre précitée.

A partir du 10 février jusqu'au 23 juillet, les intéressés pourront parfaire leurs connaissances en finance

Les autorités des Bourses de Montréal et Canadienne rappellent à leurs membres que les demandes pour le prochain cours avancé (3 mois) et le prochain cours plus long (7 mois) peuvent maintenant leur être envoyées. Cours d'hiver avancé: Les membres sont requis de soumettre leurs demandes d'ici le 10 janvier. Les matières seront expédiées de Toronto le 20 janvier 1969 aux étudiants qui en feront la demande. Des applications tardives seront acceptées jusqu'à la date du programme débutant le 10 février 1969. En voici la cédule de ce cours avancé: Le programme No 1 débutera le 10 février 1969, le programme No 2 le 26 février 1969, le programme No 3 le 14 mars 1969, le programme No 4 le 2 avril 1969, l'examen final aura lieu dans la soirée du 23 avril 1969.

Le long cours, de mars à août: Les membres sont requis de soumettre leurs demandes d'ici le 15 février 1969. Les matières seront expédiées de Toronto le 12 mars aux étudiants intéressés. Des applications tardives seront acceptées jusqu'à la date du 1er programme, soit le 18 avril 1969. Voici la cédule de ce long cours: Le programme No 1 débutera le 18 avril 1969, le programme No 2 le 21 mai 1969, le programme No 3 le 20 juin 1969, le programme No 4 le 23 juillet 1969, l'examen final aura lieu durant la soirée du 27 août 1969.

Il importe que les intéressés s'inscrivent à ces cours, d'autant plus que plus "on sera au courant du mécanisme de la Bourse et des choses de la finance", plus il devrait être possible de faire d'heureux placements, aussi bien dans les stocks boursiers que dans les obligations.

Marcel CLEMENT

Plus-values des Fonds "A" et "C"

Notre plus grande société canadienne-française de fonds mutuels vient de publier son rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 septembre 1968.

Le Fonds Collectif "A" s'est particulièrement bien comporté depuis un an. Il est intéressant de noter, une fois de plus, qu'il a montré une performance meilleure que le marché en général. Ainsi, la valeur nette de l'unité affiche pour l'année une plus-value de \$0.57. Le Fonds Collectif "A" a de plus versé des dividendes pour un total de \$0.23 l'unité. Le rendement effectif pour cette période s'élève à 11.3%. Autre fait intéressant: les actions ordinaires représentent maintenant 84% du portefeuille montrant ainsi une augmentation importante du pourcentage d'actions par rapport aux obligations et autres titres.

La valeur de l'unité du Fonds Collectif "C" a doublé en 8 ans

Le Fonds Collectif "C" a d'autre part terminé l'année avec un rendement de 10.4% alors que son rendement moyen annuel composé depuis son origine il y a huit ans aura été de 10.8%. Depuis la fin de l'exercice, soit le 30 septembre, la situation économique a continué de s'améliorer et la valeur de l'unité du Fonds "C" a poursuivi son ascension.

Ainsi, depuis deux mois, elle s'est accrue de 7%. C'est un excellent début d'année. Il serait évidemment téméraire d'envisager qu'un tel taux de croissance puisse se maintenir longtemps. De nombreuses raisons toutefois justifient une attitude positive, en particulier les négociations pour mettre fin à la guerre au Vietnam et le retour éventuel à une économie de paix. La poursuite de l'idéal démocratique, les politiques de plein emploi, l'avènement tant souhaité d'une "Société Juste" et d'un "Welfare State" qui préconise une plus grande répartition des revenus; tout ceci signifie à long terme une érosion continue du pouvoir d'achat. Le placement dans la propriété industrielle, par le truchement d'un fonds d'actions, demeure encore le meilleur moyen de protéger son capital contre les méfaits de l'inflation.

Le Trust Général du Canada modifie ses taux d'intérêt

Le Trust Général du Canada vous informe que la société paie sur les fonds reçus en dépôts garantis les taux d'intérêt suivants: à demande sur négociation

30 — 59 jours	6 1/4 %
60 — 179 jours	6 1/2 %
180 — 259 jours	6 3/4 %
260 — 364 jours	6 7/8 %
1 — 2 ans	7 1/4 %
2 — 3 ans	7 1/2 %
3 — 4 ans	7 1/4 %
4 — 5 ans	7 1/4 %
5 ans	7 1/4 %

Nomination à la Scandinavie Air Lines

(CNW) — M. Tore H. Nilert, président de la Scandinavie Airlines à New York a annoncé hier la nomination de M. Anker Palvig comme vice-président de la mise en marche et des ventes de la SAS.

M. Palvig, qui est à la SAS depuis 21 ans, succède à M. Bartlett M. Shaw, qui vient d'être nommé vice-président et directeur général des opérations internationales de la Marriott Corporation.

Présentement directeur régional des ventes de la SAS à Chicago, M. Palvig entrera en fonction le 1er février. Il entra au service de la SAS en 1947.

M. Palvig est membre de la fondation scandinave-américaine, des chambres de commerce norvégienne-américaine et finlandaise-américaine, du club Skid, des bons vivants, de l'association du commerce et de l'industrie de Chicago et du Svithold, club commercial suédois-danois établi à Chicago.

À noter...

La paroisse de Ste-Marguerite-du-Lac-Masson, comté de Terrebonne, a, à Cliche & Associés Ltée, une émission de \$127,500, d'obligations à 7 1/2 %, en 3 tranches, dont l'une de \$70,000, en séries de 10 ans et l'autre de \$57,500, à terme 20 ans, à un prix de 92.57. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 8.9638%. Ces valeurs sont datées du 1er janvier 1969.

Cours du dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain demeurait inchangé et cotait à \$1.07 5/8 en fonds canadiens, tandis que la livre sterling a majoré de 1-16 à \$2.55 15-16.

Indices Dow Jones

	Dev.	Haut	Bas	Pré.	Ch.
30 Ind.	927.90	932.19	915.53	921.25	-4.47
30 Rats	287.14	288.60	284.01	284.89	-1.44
15 Util.	135.38	136.18	133.79	134.39	-0.84
45 Stocks	335.54	337.25	331.33	332.98	-1.77



Le 6 janvier, les membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne ont tenu à rendre hommage à M. George A. Cruickshank, Vice-président des Bourses locales, qui a pris sa retraite récemment. A cette occasion M. Charles B. Neapole, Président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, M. Cruickshank et M. P.A. Turcot, Président du Comité des Gouverneurs de la Bourse de Montréal admirent la toile de L. Pawley que les membres ont offerte à M. Cruickshank.

Taux préférentiel à 7% à N.Y.

NEW YORK (AFP) — La grande banque new-yorkaise First National City Bank a annoncé mardi qu'elle porte son "prime rate" de 6 1/4 à 7 pour cent, c'est-à-dire au niveau le plus élevé jamais atteint.

Le "prime rate" est le taux d'intérêt que les banques appliquent aux prêts accordés à leurs meilleurs clients, c'est-à-dire les grandes entreprises industrielles américaines.

Le 18 décembre dernier, les principales banques américaines avaient porté ce taux de 6 1/2 à 6 3/4 pour cent.

La Philadelphia National Bank a également porté son "prime rate" à 7 pour cent et l'on s'attend à ce que d'autres banques fassent de même.

Bourse de Toronto

La réaction persista, hier, sur le marché minier

(PC) — Les prix ont dégringolé mercredi à la Bourse de Toronto pour une troisième journée d'affilée dans des échanges modérés.

L'indice des industriels a perdu 1.31 à 184.31 suivant la tendance à New York. L'indice a perdu plus de six points depuis lundi et a clôturé à son plus bas niveau depuis la fin de novembre.

Neo Products a perdu 1 1/2 à 31, Atco 1 1/4 à 24, tandis que parmi les valeurs les plus actives Revenues Properties a cédé 5-8 à 16 3/4 et New Providence Development 10 cents à \$1.90.

Imperial Oil a glissé de 1 1/8 à 79.3-4 et Consumers Gas 1-4 à 13.8-4.

Plusieurs minières de bas prix ont profité dans des échanges intensés. Jowsey a acquis 35 cents à \$1.15, Cochenour Williams 18 cents à \$1.18 et Coin Lake 10 cents à 35 cents.

Parmi les pétroles de l'Ouest, Canadian Superior a grimpé de 3 1/2 à 58 1/2 et Home A 1 à 41. Asamera et Great Plains Development ont perdu 1 chacun à 24 et 28 1/2.

Le volume d'actions échangées s'élevait à 5,252,000 comparative-ment à 4,856,000 mardi; les pertes l'ont emporté sur les gains par 364 à 194.

Denrées alimentaires

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture hier.

Beurre: arrivages courants, 92.64, 93.65. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, québécois blanc en gros 46 à 46 1/2; coloré 46 1/2 à 46 3/4.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleur, No 1 en sacs: 18 à 19; autres catégories pour nourissage 14 à 14 1/2.

Poudre de lait de beurre pour nourissage 13 1/4 à 13 1/2, poudre de lait 5 1/2 cents.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelles, \$1.00 à \$1.10 les 50 livres, 28 à 30 les 10 lbs; I.P.E. \$1.90 à \$2.00 les 75 lbs; \$1.35 à \$1.40 les 50 lbs; 36 à 38 les 10 lbs; N.B. \$1.10 à \$1.15 les 50 lbs; 29 à 30 les 10 lbs.

Prix des oeufs: en cartons d'une douzaine: A-extra gros, 66.4; A-gros 64.8; A-moyens 60.6; A-petits 48.4.

Valeurs minières hors-liste

Cours fournis par Bangard, Leslie & Co. Ltd. Suite 1522 Royal Bank of Canada Building, Place Ville-Marie Montréal 2, Que.

STOCK	OH.	Dev.	STOCK	OH.	Dev.	STOCK	OH.	Dev.
ARETA	16	18	FREBERT	13	16	NEW BASKA	5	15
ARBITRI ASB	4 1/2	5 1/2	FUNDY	37	40	NEW INSCO	15	19
ATCON	1	2	GANDA SILV	50	52	NEW LORIE	8	10
ADVANCE R.L.	4	6	GASPE COPPER	48	50	NEW MILLER C	25	40
ALBATROSS	10	15	GASPEIA	30	40	NEW PALLAS	45	55
ALSCOPE	1 1/2	1 1/2	GOLD STAR	3	6	NIPHRON	20	30
AMAL MNG.	5	5	GT LAKES N	6 1/2	7 1/2	NORQUE	5	8
AMER. CHIB	2	5	GT LAKES S	85	95	NORTH BORD	22	24
AMERIC	40	50	HUCAMP	75	85	NORTH SHORE	45	55
BALD MTN	2	4	IMP. MIN	20	25	NOUVELLE	30	35
BEACON	30	32	INDEPENDENT	2	4	OKLEND	1	2
BOMA CHIB	12	17	JACK WHITE	2	5	PRADO	5 1/2	6
BORDEN	7	12	JURLEZ	50	60	QUE. URAN	45	70
BORDEN	47	50	JUMA	5	7	QUERO	110	120
BRACE MAC	9	11	KAWAGAMA	5	7	RADRO HILL	95	100
CAMBRIE	10	13	KUKATSI	2 1/2	4	RAM PETE	220	280
CHESSAR	60	65	LKE BEAVER H	17	19	RAND MNG.	1	3
CHIB TOWN	36	40	LEEDS MTL	7	12	SCANDIA MNG.	65	70
CLEARWATER	35	40	LUN-THO	25	30	SEAWAY	2	4
CLERO	33	38	MADREX	10	20	SULLICO	5	6
CONS SHUNSBY	20	25	MAIN OKA	2	7	TAGAM	5	15
CRESWELL	85	95	MARIN BIRD	5	10	THUNDER BAY	35	40
CUTVER	2	5	MATTAGAMI EX	2	7	TRHOPE	4	11
DANSON	10	10	MIDLAND NCKL	90	95	WACO PETE	11	15
DELESSEPS	50	60	MOGAR	75	80	WATSON LAK	1	3
DORAL	150	175	MOLYBDA	10	15	WEE GEE	75	125
DUBISSON	3	5	NAGANTA	85	100	WESTVILLE	5	15
DUCHON	54	61	NATL. MAL	2	2 1/2	YOUNG DAVE	16	19
EXPO UNGAVA	100	110	HEMROD	50	60			

NOMINATIONS À LA SUN LIFE



M. Guy de Puyjalon



M. Jacques Deschênes F.S.A.



M. François Vachon F.S.A.

M. Alistair M. Campbell, président de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, annonce la nomination de M. Guy de Puyjalon au poste de Surintendant des agences, de M. Jacques Deschênes au poste de Directeur senior de la coordination et de M. François Vachon au poste d'Actuaire associé.

Monsieur de Puyjalon, jusqu'à maintenant Surintendant adjoint des agences, entra au service de la compagnie en 1959 à titre de représentant à la succursale d'Ottawa. Il passa au siège social en 1962 où il fut tout d'abord Inspecteur, formation des agents et Surintendant adjoint, formation des agents.

Monsieur Deschênes, jusqu'à maintenant Directeur de la coordination, se joignit au siège social au Service des valeurs de rachat et des emprunts sur polices en septembre 1955. Il passa ensuite au Service d'administration des polices où il fut Actuaire adjoint.

Monsieur Vachon, jusqu'à maintenant Actuaire adjoint, débuta avec la Compagnie en 1956 au Service des mathématiques. Il passa ensuite à l'Assurance collective, où il fut Adjoint à l'actuaire, avant de se joindre au Service de l'actuaire.

Fonds mutuels

Cours fournis par Francis J. Dupont et Gg.

ADNAC MUTUAL FUNDS	2.92	3.19
X AFFILIATED F. INC. COM	9.32	10.19
ALL CANADIAN DIV	8.82	9.42
ALL CANADIAN DIV	10.38	11.35
ALL CANADIAN VENTURE	10.24	11.19
CANADIAN B. SHARP	3.59	3.88
AMERICAN GROWTH	7.41	8.19
AMERICAN EQUITY	4.13	4.51
ASSOCIATED INVESTORS	3.57	3.82
BEAUBIEN CORPORATION	44.40	48.21
X BULLOCK FUND LTD	16.27	17.83
CANADA GROWTH FUND	7.85	8.63
CANADA SEC. TRUST FUND	4.73	4.98
C. GAS & ENERGY FUND	14.46	15.85
CANADIAN INVESTMENT FUND	4.51	4.95
EXPL. INTL. FUND	8.46	9.28
CANAFUND CO. LTD.	62.28	65.39
CHAMPION M. F. OF CANADA	8.27	8.99
C. I. LEVERAGE	16.82	18.45
COLLECTIVE MUTUAL FUND	7.81	8.53
COMMONWEALTH INTL	12.74	13.96
DIVIDEND SHARES	3.96	4.33
DREYFUS FUND INC.	15.97	17.43
DYNAMIC FUND	24.02	24.28
EXCEL FUND OF CAN. LTD	8.88	9.32
EXPL. INTL. FUND	8.46	9.28
FEDERATED FINANCIAL	7.22	7.89
FIDELITY TREND	28.30	30.76
FONDS COLLECTIF "A"	7.87	8.56
FONDS COLLECTIF "B"	5.18	5.34
FONDS COLLECTIF "C"	10.14	11.03
FONDS DESJARDINS "A"	5.44	5.84
FONDS DESJARDINS "B"	4.34	4.74
FONDS MUTUEL ADONAC	2.92	3.19
THE FRASER FUND LTD	12.75	12.81
G. S. COMPOUND	11.24	12.29
G. I. S. INCOME	4.80	5.25
GROWTH EQUITY FUND	8.79	9.57
GROWTH OIL & GAS	22.71	22.71
GUARDIAN GROWTH FUND	11.09	11.25
INVESTORS GROWTH	12.28	13.25
INVESTORS INTER. MUTUAL	8.75	9.31
INVESTORS MUTUAL OF CAN	5.49	5.99
KEYSTONE CANADA	8.34	9.28
X KEYSTONE CANADA K	6.79	7.29
X KEYSTONE CUSTODIANS	1.22	1.44
X KEYSTONE CUSTODIANS	4.71	5.01
LE FOND P.E.P.	4.44	4.83
LEXINGTON RESEARCH	17.89	19.31
X MASS INVEST. G. STOCKS	12.58	13.75
X MASS INVESTMENT TRUST	16.17	17.67
M.G.F. MANAGEMENT	4.43	4.50
MOLSON M. FUND	5.52	6.03
MUTUAL ACUM. FUND	5.99	6.55
MUTUAL B.T.F.	8.75	9.17
MUTUAL BOND	8.71	9.10
MUTUAL GROWTH	7.92	8.68
MUTUAL INCOME FUND	8.61	9.25
NATURAL RESOURCES	8.61	9.25
ONE WILLIAM STREET	18.73	19.73
MUTUAL INC.	11.66	12.37
PRINCE OF WALES FUND	12.65	13.65
PRET ET REVENU MUTUAL	8.24	9.00
PRET ET REVENU AMERICAN	12.82	13.82
PRET ET REVENU CANADIAN	12.82	13.82
PROVIDENT MUTUAL FUND	6.38	7.11
PUTNAM GROWTH FUND	11.66	12.37
PUTNAM FUND INC.	11.66	12.37
REGENT	12.65	13.65
ROYFUND LTD	5.93	6.16
S. H. FRASER FUND	11.92	13.03
S. H. FRASER FUND	8.03	8.68
UNITED AMERICAN	3.24	3.52
UNITED VENTURE	6.18	6.87
UNITED VENTURE LTD	6.18	6.87
WELLINGTON FUND INC	12.95	14.00
KEYSTONE POLARIS	6.03	10.48
KEYSTONE POLARIS LTD	6.03	10.48



Zsa Zsa Gabor condamnée

LONDRES (AFP) — L'actrice Zsa Zsa Gabor a été condamnée par un tribunal londonien à 10 livres d'amende pour avoir, en arrivant à Londres le 8 novembre dernier de Chicago, usé d'un langage "que l'on n'attendrait pas d'une dame, ni même d'une femme en général", selon l'expression de l'accusation.

Le courroux de Mlle Gabor avait été provoqué par l'insistance de la douane à vouloir mettre en quarantaine un petit chien répondant au nom de "Canom" (mon âme) en ture, qu'elle transportait dans un sac à main judicieusement ventilé.

"Je ne répéterai pas les expressions sauf si on me le demande", a déclaré le magistrat qui exposait le délit. Il a cependant précisé que Mlle Gabor avait lancé à un policier: "Otez votre sacré chapeau quand vous parlez à une dame".

L'actrice, en manteau de fourrure blanc et sac assorti, a déclaré qu'elle trouvait les lois anglaises "très intéressantes", avant de regagner la Rolls-Royce qui l'attendait devant le tribunal.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (05 du mot addresse). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

A VENDRE Tapis, draperies au prix du gros, service complet à domicile sur rendez-vous. M. Edwards 388-4548. 13-1-69	HOMMES DEMANDES AJUSTEUR BREVETÉ DANS LE GAZ NATUREL DEMANDÉ PAR UNE ENTREPRISE DE L'EST DE L'ONTARIO Minimum d'éducation 12e année Permis de chauffeur. Doit être apte à travailler à des heures relayées. Le bilinguisme serait un atout. Salaire selon l'expérience. Faire parvenir demande à: Case 1 Le Devoir 13-1-69
ANTIQUITES A VENDRE Petite armoire à pointe de diamant d'après Louis XVI, milieu 18e siècle. Dimensions: 66" x 45". Privée \$1200. Tel. 733-2471 après 6 P.M. 13-1-69	HOMMES OU FEMMES DEMANDES Le Club Royal d'Automobile recherche les services de 3 vendeurs ou vendeuses avec expérience. Salaire garanti et commission durant entièrement. Répondre au Gérant des ventes 878-2961. 11-1-69
APPARTEMENT A LOUER NICE, CÔTE D'AZUR, appartement meublé, 3 pièces, dans un quartier particulièrement agréable, moderne, quartier résidentiel, grand confort, location au mois. Tel. 692-6438 après 18h. 13-1-69	LOGEMENT A LOUER OUTREMENT duplex neuf, avec bureaux et garages pour professionnel. Loyer mensuel à partir de \$360. Couramment occupé par bureaux et garages. Tel. 735-4916 6-8 p.m. 9-1-69
COURS PRIVES Ecole Canadienne Couture et Couture Enr. 2127 Avenue St-Hubert, Gîte Jacques Carlier. Tel. 679-0870 Mme. Pauline 18h-19h. 13-1-69	ON DEMANDE Centre de diffusion de cartes de Noël artistiques, recherche séries nouvelles, imprimées ou non, par de jeunes artistes ou artisans. Prière de soumettre modèles en donnant tout renseignements utiles à B.P. 263, station B, Montréal 2. 4-2-69
DECORATIONS INTERIEURES Venez voir le magnifique papier peint français. Plus parfaite de papier peint et de tissu. Encadrement. Les Papiers Peints Nancy Grand, 344 Avenue Victoria, Westmount 484-6003. 13-1-69	PERSONNEL Ne restez pas seul (e) Célibataires, veufs (ves) séparés (es) Pour information 525-7861. 11-1-69
DEMANDE D'EMPLOI Administrateur immobilier acceptant la position d'une propriété de 75 à 125 logements, comptabilité et administration en général, expérience et excellentes références. 255-7207. 10-1-69	PROPRIETES A VENDRE FAUST Avis aux professeurs Collège 4 chambres à coucher. Près Université et collège Marie de France, rue tranquille, confort, tant raisonnable, hypothèque 7 1/2%. Jardin paysagé M.L.S. Francoise Eschenlöh 738-9241 ou 731-1101 Les Immeubles Faust Cie Limitée courtier 11-1-69
DIVERS TOP MART INC., 15 est. rue Ste-Catherine, Tel. 845-0401. Metro St-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Vêtements complets 100%, pure laine \$10. — Vêtements complets en tricot et tricot \$20. — Manteaux d'hiver \$10. \$15. — Pull-over toutes sortes \$3. Vêtements sport \$6. — Pantalons \$1. \$5. \$6. \$6.50 etc. etc. J.N.O. 13-1-69	TAILLEUR Vous avez maigre ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements. Habits ou pantalons transformés en devant simple de dernier style. DROLET TAILLEUR Spécialité — Habits et costumes sur mesure 261 est. rue D'Artois 701 Tel. 388-2532 J.N.O.
HOMMES DEMANDES REPRESENTANT DES VENTES Nous recherchons un représentant des ventes, ambitieux, agressif, possédant de l'initiative, en addition à notre personnel des ventes de Montréal. Il devra posséder une certaine expérience dans les ventes commerciales et industrielles. Il serait avantageux d'être familiarisé avec le déplacement de l'air, le traitement de l'air, la ventilation et l'air climatisé. Il devra avoir été en contact avec les ingénieurs-conseils, les entrepreneurs mécaniciens, et les clients nationaux dans le domaine commercial et industriel. Faire parvenir demande à: M. K.W. Lidbetter, Gérant régional du Québec, 804 rue Deslauriers, Tel. 331-6511 11-1-69	MAISON ou LOGEMENT Demande, pour louer dans Outremont, Westmount ou dans quartier Côte-des-Neiges/Queen Mary, pour printemps 1969, 4 chambres à coucher soit indépendantes et jardin désiré. Prière de téléphoner ou: 878-3025 11-1-69

Arrestation de deux adolescents

Les terroristes frappent chez le chef Jean-Paul Gilbert

Une bombe de fabrication artisanale a fait explosion peu après cinq heures hier matin, dans l'est de la métropole, à proximité de la résidence du directeur de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert.

L'engin avait été déposé sous la porte d'entrée d'un sous-sol d'une maison de deux étages, rue Ernest-Lavigne.

Personne n'a été blessé, mais l'explosion a fait voler en éclats quelques fenêtres et causé d'autres dommages mineurs.

Peu avant cet incident, une station de radio montréalaise avait été prévenue de l'attentat par un informateur anonyme. L'individu avait déclaré au téléphone que "le FLQ avait la mémoire longue et qu'il se souvenait des événements du 24 juin dernier".

"L'année 1969 sera celle du commando de la mort," a ajouté l'informateur.

Les experts de l'escouade technique de la police de la ville de Montréal ont immédiatement été dépêchés sur les lieux. L'enquête a été confiée à la patrouille de nuit, sous les ordres du lieutenant-déTECTIVE Jacques Cinq-Mars.

D'autre part, l'enquête menée par la police sur l'explo-

sion d'une bombe, lundi soir, dans une école secondaire de l'ouest de Montréal, a abouti à l'arrestation, mardi soir, de deux étudiants d'une école secondaire.

Hier, les deux étudiants, âgés de 16 et 13 ans, ont été traduits en Cour du bien-être social sous l'inculpation d'avoir commis l'attentat à la bombe contre l'école secondaire, mais c'est la première fois que la police parvient à arrêter les auteurs d'un attentat.

Le juge Gaston Lacroix a reporté la cause au 22 janvier, les parents d'un des adolescents se trouvant en vacances en Floride.

Au total, six chefs d'accusation ont été retenus contre les deux jeunes compagnons. Le plus vieux doit faire face à deux accusations d'avoir fait exploser une substance susceptible de causer des blessures sérieuses ou la mort de personnes ou de causer des dommages à la propriété (article 79 (1) du code criminel) et à deux accusations d'avoir fabriqué et possédé un engin explosif.

L'autre fait face à deux chefs d'accusation en vertu de l'article 79.

Le premier crime est passible de l'emprisonnement à vie et le second de cinq ans d'emprisonnement.

Les étudiants ont été arrêtés au domicile de leurs parents. Au cours des neuf derniers mois, une cinquantaine d'attentats à la bombe ont eu lieu dans la région montréalaise, mais c'est la première fois que la police parvient à arrêter les auteurs d'un attentat.

Selon la police, les arrestations ont été rendues possibles grâce à l'interrogatoire d'une cinquantaine d'étudiants de l'école secondaire St-Luc, à Notre-Dame-de-Grâce, où l'explosion a eu lieu au moment où 500 étudiants suivaient des cours de langue.

La bombe a retardé un endommagé un mur extérieur de l'école et fait voler en éclats une dizaine de fenêtres. Personne n'a été blessé.

La police a découvert des batteries et des câbles dans la chambre à coucher d'un des enfants, ainsi qu'une cachette, près de la maison, qui contenait 17 bâtons de dynamite et 16 détonateurs.

Les jeunes gens en question ne sont affiliés à aucune organisation terroriste. Ils auraient déclaré à la police qu'ils avaient commis leur attentat pour se faire de la publicité, parce qu'ils ne pouvaient s'entendre avec les enfants anglophones de la région.

Rien n'indique qu'ils soient mêlés à d'autres attentats à la bombe.

Le meurtre de Carp, Ontario

Trois accusations ont été portées

OTTAWA (CP) — De doubles accusations de meurtre ont été portées hier à Ottawa et à Windsor contre trois hommes soupçonnés d'avoir tué deux automobilistes à coups de carabine vendredi soir près de Carp, en Ontario.

Les accusés sont Donald Joseph Phillion, 29 ans, de Cobalt, Ontario, David Breault, 23 ans, d'Ottawa et David Edward Dwyer, 23 ans, de Windsor.

Récompense de \$5,000

OTTAWA (PC) — La commission de la police d'Ottawa a offert mercredi une récompense de \$5,000 pour toute information qui permettrait d'arrêter et d'inculper le ou les responsables des attentats à la bombe commis contre des boîtes postales de la capitale.

C'est le sous-chef de la police, M. Léo Seguin, qui a annoncé cette nouvelle. Il a précisé qu'il s'agit de l'explosion qui s'est produite, la veille du jour de l'an, dans une boîte aux lettres du centre-ville, vis-à-vis d'un bâtiment de l'administration gouvernementale, ainsi que des bombes découvertes la semaine dernière dans trois boîtes aux lettres de l'ouest de la capitale.

Ces trois dernières bombes n'ont pas explosé, car elles ont été découvertes et désamorçées à temps. Personne n'a été blessé dans aucun de ces attentats, mais ceux-ci ont été suivis par une vague d'appels téléphoniques anonymes qui ont donné de fausses alertes à la bombe.

Aucune arrestation n'a encore eu lieu.

La Chambre d'immeuble proteste contre la hausse de la taxe foncière

La Chambre d'immeuble de Montréal vient de publier une déclaration dans laquelle elle déplore que l'administration municipale ait fait porter sur le propriétaire foncier la hausse de 23 p.c. décrétée en décembre dernier par le conseil.

La Chambre déplore vivement le fait que les sommes additionnelles dont Montréal a besoin seront "obtenues d'une source qui est déjà accablée de taxes, le propriétaire foncier".

La Chambre "implore donc

l'administration municipale d'examiner avec soin toute avenue possible dans le but de redistribuer d'une façon plus équitable ce fardeau qui pèse si lourdement sur les épaules des propriétaires d'immeubles".

On sait qu'en présentant son budget spécial, le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, a expliqué pourquoi le comité avait choisi de majorer la taxe foncière plutôt que la taxe d'eau ou la taxe d'affaires. "L'immense majorité des propriétaires

de Montréal, avait-il déclaré, ont des locataires et ils peuvent déduire de leurs revenus une partie de l'impôt foncier et dans un très grand nombre de cas ils peuvent en déduire la totalité".

"Pour un très grand nombre, la taxe imposée pourra être récupérée jusqu'à 50 p.c. de l'impôt sur le revenu payé aux gouvernements supérieurs, affirmait M. Saulnier. Le locataire, lui, n'a pas le loisir et ne peut compter sur aucune déduction d'impôt. Il y a donc intérêt à l'épargner d'autant

plus que nombre de baux de location contiennent maintenant des dispositions qui obligent le locataire à accepter le transfert d'une majoration d'impôt dans son loyer".

Mais la Chambre d'immeuble ne l'entend pas de cette oreille. Aussi a-t-elle pris l'initiative de former un comité spécial qui sera chargé de l'étude de tous les aspects de la taxation foncière "et plus spécialement de ceux qui ont trait aux trois niveaux de gouvernement", soit Ottawa, Québec et Montréal.

Carrières et Professions

Organisateur

Homme dynamique ayant les aptitudes requises pour diriger un groupe de collaborateurs, agents et représentants. Salaire selon compétence.

Envoyer votre curriculum vitae à:

Case 1020, Le Devoir, Montréal, P.Q.

INSPECTEUR DES BÂTIMENTS

Une municipalité de la Rive-Sud recherche les services d'une personne capable de voir à l'émission des permis de construction, à la surveillance des travaux et à l'application de ses règlements de construction et de zonage. La personne choisie travaillera en étroite coopération avec l'estimateur municipal.

Le salaire est en fonction de la compétence et des aptitudes et la personne choisie jouira de mêmes nombreux bénéfices marginaux aux salaires offerts par la Ville.

Veillez adresser par écrit votre demande et votre curriculum vitae à:

Case 1017,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

P.S. N'oubliez surtout pas votre numéro de téléphone ou votre adresse.

Assistant-Directeur du personnel

Fonctions: seconder le directeur dans l'exercice de ses fonctions.

Champ d'activités: embauchage, contrôle des budgets, relations patronales ouvrières, administration de la convention collective.

Qualifications: Baccalauréat en Es-Arts ou équivalent. Expérience dans le milieu hospitalier.

Salaire: Selon expérience et qualifications.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Directeur du personnel,
Hôpital St-Jean de Dieu,
Montréal-Gamelin, P.Q.

Une entreprise de Ville de Laval

est à la recherche de:

1- UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR:

Qualifications: Études secondaires et cours en informatique.

Expérience: au moins 2 ans en Analyse et Programmation.

Langages utilisés: Cobol R.P.G. Assembleur.

Système I.B.M.: 360-30 D.O.S.

2- DEUX EMPLOYÉES FÉMININES:

Pouvant opérer key-punch M. 029 et M. 059.

Écrire à:

Case 1021,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

Responsable du service des ventes

Nous recherchons pour notre équipe de vente, quelqu'un d'agressif, ambitieux, et possédant de l'initiative. L'homme que nous cherchons doit posséder de l'expérience dans la direction des ventes et/ou dans l'administration du domaine des ventes techniques. Il sera responsable du fonctionnement du service des ventes internes. La connaissance du déplacement de l'air, du traitement de l'air et/ou de la ventilation et de l'air climatisé serait un atout. Adressez-vous à:

M. W.C. Heaney,
P. Eng., Vice-Président, Sales,
Farr Company L.T.D.,
390, rue Deslauriers,
Montréal, P.Q.
Tél.: 331-6511

INGÉNIEUR - GÉNIE SANITAIRE

Endroit: Montréal.

Qualifications requises: Ingénieur bilingue ayant un minimum de 5 ans d'expérience pratique dans le traitement des eaux, principalement dans la projection d'usines de filtration et d'épuration. Une attention particulière sera accordée aux demandes des candidats ayant obtenu une maîtrise dans le traitement des eaux usées industrielles.

Responsabilités: L'ingénieur sera responsable de la projection d'installations sanitaires, de réseaux d'égouts, d'égouts, d'usines de filtration, d'usines d'épuration des eaux-vannes domestiques et industrielles.

S'adresser par écrit à:

Directeur du Personnel,
345, avec Victoria,
Westmount,
Montréal 215, P.Q.

Holt, Rinehart & Winston, Ltée

Éditeurs de Manuels Scolaires

RECHERCHE UN ÉDITEUR

Qualifications: Diplôme universitaire et expérience dans l'enseignement avec une orientation scientifique si possible.

Fonctions: Édition de manuels scolaires en mathématiques, physique et sciences.

Traitement: Basé sur l'expérience et les qualifications.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae en incluant des références et en faisant mention du salaire désiré.

Écrire à:

M. T. Déri,
Directeur des publications,
Holt, Rinehart & Winston, Ltée,
9400, boul. Parkway,
Ville d'Anjou,
Montréal 437, P.Q.

l'information

sportive



Bobby Hull



Gordie Howe



Bobby Orr



Jean Béliveau



Jean-C Tremblay

L'équipe de l'est ne fera qu'une bouchée de l'équipe de l'ouest!

La Ligue nationale de hockey a dévoilé aujourd'hui les noms de 24 des 38 joueurs qui prendront part à la 22e joute d'étoiles annuelle de la LNH, qui sera disputée au Forum le 21 janvier.

Douze joueurs de chaque division ont été choisis par un scrutin des membres de l'Association des journalistes de la LNH des 12 villes de la ligue.

Pour la première fois depuis la fondation de la ligue la joute d'étoiles opposera la division Est à la nouvelle division Ouest.

Les autres joueurs de chaque équipe seront désignés par les instructeurs Toe Blake, ancien pilote des Canadiens de Montréal, pour la division Est et Scotty Bowman, des Blues de Saint-Louis, de la nouvelle division.

Pour la première fois également les joueurs de l'équipe gagnante recevront \$500 chacun et ceux de l'équipe perdante \$250.

Ce scrutin ne sert pas pour désigner l'équipe d'étoiles proprement dite qui sera choisie par les membres de l'association à la fin de la saison régulière de même que les récipiendaires des trophées Hart, Norris, Calder et Lady Byng.

Choix difficile

Le vote a été très serré parmi les rédacteurs de la division Est pour le choix des gardiens de but et des ailiers gauches derrière Ed Giacomin et Bobby Hull. Gerry Cheevers a amassé 45 points, un de plus que Bruce Gamble, du Toronto et Frank Mahovlich détenait la même avance devant Dennis Hull, du Chicago.

Pat Stapleton, quatrième défenseur, a terminé avec une avance de 11 points devant Dallas Smith, du Boston et Harry Howell, du New York, ex-aequo avec 17 pts.

Les journalistes de la division Est ont voté unanimement pour Bobby Hull, Bobby Orr et Gordie Howe, qui ont reçu chacun le maximum, soit 9 pts.

Dans la division Ouest Pittsburgh est la seule équipe qui n'a pas réussi à placer un joueur dans l'équipe rêvée.

Quatre joueurs des Blues de Saint-Louis ont été choisis dont leurs deux gardiens, ce qui constitue une première dans la LNH. Le centre Red Berenson, des Blues, est venu le plus près de mériter tous les votes: il en a amassé 86, tandis que le défenseur Bill White, du Los Angeles, récoltait 79 points.

Elmer Vasko est la quatrième défense choisie avec 20 pts, trois de plus que Noël Picard, du Saint-Louis. Bernard Parent, du Philadelphia, a pris le troisième rang chez les gardiens avec 14 pts.

Ted Hampson a pris le deuxième rang avec 36 pts, sept de plus que Ray Cullen, du Minnesota, tandis que Ab McDonald a eu la distinction d'être choisi troisième aux ailes gauche et droite. Il a amassé 22 pts à l'aile gauche, 22 de moins que Danny Grant et 14 pour la droite, soit 37 de moins que Bill Hicke.

Les sélectionnés

Voici maintenant la liste des 12 joueurs de chaque division. On accorde cinq pts pour une première place, trois pour une deuxième et un pour une troisième. Le total des points est entre parenthèses.

Division Est	
But: Ed Giacomin, N.Y. 63, Gerry Cheevers, Bos. 45;	
Défense: Bobby Orr, Bos. 90, Tim Horton, Tor. 72, J.-C. Tremblay, Mtl. 42, Pat Stapleton, Chi. 28;	
Centre: Phil Esposito, Bos. 84, Jean Béliveau, Mtl. 37;	
Aile gauche: Bobby Hull, Chi. 90, Frank Mahovlich, Det. 25;	
Aile droite: Gordie Howe, Det. 90, Bob Nevin, N.Y. 32.	
Division Ouest	
But: Jacques Plante, St.-L. 66, Glenn Hall, St.-L. 48;	
Défense: Bill White, Los An. 79, Al Arbour, St.-L. 65, Ed Van Impe, Phil. 48, Elmer Vasko, Min. 20;	
Centre: Red Berenson, St.-L. 86, Ted Hampson, Oak. 36;	
Aile gauche: Gary Jarrett, Oak. 52, Danny Grant, Min. 44;	
Aile droite: Claude Larose, Min. 61, Bill Hicke, Oak. 51.	

Le 1er Salon international de l'auto au Canada ouvre ses portes à Montréal le 17

"Il y aura pour plus d'un million de dollars de voitures étalées au premier Salon international de l'auto au Canada" disait M. Douglas Goadby, organisateur du Salon, lors d'une conférence de presse à Montréal mardi.

"Près de deux cents voitures venant des meilleurs manufacturiers d'automobiles du monde couvriront les immenses planchers du Hall Concordia de la Salle Bonaventure du 17 au 26 janvier prochain, et par ce fait, le Canada prendra la place qui lui revient sur la scène internationale de l'automobile", ajoutait M. Goadby.

"Les Canadiens sont parmi les plus grands consommateurs de voitures mais il leur fallait aller à l'étranger, Chicago, New York ou même en Europe pour voir un salon d'auto".

Le premier Salon International de l'auto de Montréal change cette situation. Toutes les sortes de voitures seront là: de la petite voiture aux grandes créations, Chevrolet, Ferrari, Dodge, formule Indianapolis, la fameuse Chaparral et toutes les autres dont on rêve attireront à Montréal 250.000 personnes pendant les dix jours du Salon. Cet événement est commandité par l'Association des marchands d'automobiles de Montréal et organisé par Les Expositions industrielles et commerciales du Canada, une division de MacLean-Hunter Limitée.

Grindelwald (AFP) — Déjà victorieuse samedi du slalom spécial de Grindelwald, l'Autrichienne Gertrude Gabl, 20 ans de St-Anton a remporté hier un nouveau succès dans le slalom géant. Mais elle a dû cette fois partager la première place avec la jeune Française Florence Steurer, 19 ans, de Lyon, qui obtient ainsi sa première victoire de la saison.

Ce slalom géant, long de 1230 mètres pour une dénivellation de 310 mètres a été disputé par temps gris et une température de moins 2 degrés. Il a confirmé la grande

forme de Gertrude Gabl qui en est à sa quatrième victoire de la saison — slalom spécial et combiné d'Oberstaufen, slalom spécial et slalom géant de Grindelwald — et il a apporté une magnifique consolation à Florence Steurer qui, dans le "géant" d'Oberstaufen était tombée à quelques mètres de l'arrivée alors qu'elle était nettement en tête.

Griffin démissionne - Dalton gagne un rapide demi à sa cause

L'instructeur en chef des Alouettes de Montréal, de la ligue Canadienne de football, Kay Dalton, a révélé hier que son adjoint Bob Griffin, a remis sa démission.

Griffin était l'instructeur chargé de la brigade offensive avec les Alouettes. Il avait été avec les Alouettes au cours des deux dernières saisons.

Dans le même temps, Dalton a aussi annoncé avoir fait signer un contrat à un demi-arrière produit de l'Université New Mexico, Linco Minor. Ce dernier a quitté l'université

Hockey

CE SOIR

Oakland à Canadiens
Toronto à Boston
New York à Philadelphia
Los Angeles à Detroit
Minnesota à Pittsburgh

CLASSEMENT

SECTION EST

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
CANADIENS	39	22	10	7	130	104	51
BOSTON	36	20	8	8	132	91	48
CHICAGO	39	22	14	3	149	117	47
TORONTO	37	19	10	8	114	96	46
NEW YORK	39	20	16	3	109	102	43
DETROIT	38	16	16	6	123	121	38

SECTION OUEST

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
ST. LOUIS	39	18	11	10	109	81	46
OAKLAND	40	13	21	6	91	122	32
LOS ANGELES	35	12	17	7	76	101	30
PHILADELPHIE	39	9	19	11	81	106	29
MINNESOTA	39	9	23	7	94	131	25
PITTSBURGH	38	8	23	7	94	130	23

Avis légaux - Avis publics - Appels



CITÉ DE WESTMOUNT

REGLEMENT 723

Avis public est par les présentes donné à tous ceux qui peuvent être concernés que le règlement 723 intitulé "RÈGLEMENT POUR PERCEVOIR UNE TAXE EN VUE DE RENCONTRER LES DÉPENSES COURANTES ET AUTRES DÉPENSES DE LA CITÉ DURANT L'ANNÉE FISCALE 1969", était adopté par le Conseil municipal de la Cité de Westmount à une assemblée générale tenue à l'hôtel de ville ce lundi, 30 décembre 1968.

Les détails se rapportant à ce règlement sont inclus au complet dans le règlement 723 lequel est à la portée, pour vérification, de toutes les personnes intéressées au bureau du Greffier, hôtel de ville, Westmount.

Donné à Westmount ce sixième jour de janvier 1969

M. L. TUCKER

R. B. SEAMAN

Greffier

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
NO. 10.975.

AVIS

AVIS public est donné qu'une Requête sera présentée à la Cour Supérieure, District de Montréal, à la chambre 31, Division Pratique, Vieux Palais de Justice, 155 rue Notre-Dame Est, Montréal, à 10 heures du matin, le 17ème jour du mois de février, nul ne peut se présenter pour la succession de feu Dame REITZA (ROSE) MILSTON (MILSTONE), épouse divorcée du premier mariage de ISAAC BERDITCHEVSKY, et veuve du second mariage de ISIDORE GOLDIN, qui est mort à Montréal, le dix-neuvième jour du mois de Novembre, 1967, afin d'obtenir des lettres de vérification pour établir que La Succession ci-haut mentionnée a été échue à FRED BERRY, comme seul héritier.

Donné à Montréal, ce 7ème jour de janvier 1969

SAUL TUNIS,

Notaire, pour le Requêteur

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE (DIVISION DES DIVORCES)

GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

No: 2727

DAME MARIE ANNE GEDDREY, comptable, des cités et district de Montréal, domiciliée et résidant au 11960 rue Grenet, appartement 301,

Requérante

VS-

JOHN EDWARD RODERICK ANDREWS, gentilhomme, autrefois de la cité de Halifax, province de Nouvelle-Ecosse et présentement d'adresse et de domicile inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé JOHN EDWARD RODERICK ANDREWS, est par les présentes requis de comparaître dans les 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée au bureau de la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 7 janvier 1969

JACQUES PERRON

Registraire de la C.S.

Mes Liberman, Segall et Finkelberg

901 Bleury, Suite 350

MONTREAL

AVOCATS DE LA REQUERANTE



CITÉ DE WESTMOUNT

REGLEMENT 725

Avis public est par les présentes donné qu'une assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles situés dans le district C5 de la cité de Westmount, était dûment convoquée par avis public et tenue à l'hôtel de ville, Westmount, à dix minutes après huit heures dans la soirée de jeudi, 19 décembre 1968, en ce qui concerne le règlement intitulé "RÈGLEMENT POUR AMENDER LE RÈGLEMENT 655 EN VUE DE RÉGLEMENTER LES ZONES RESIDENTIELLES, COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES" concernant les hôpitaux d'animaux.

Ledit règlement 725 était sub-séquentiellement donné en seconde et troisième lecture et était adopté par ledit Conseil à une séance générale tenue par une réunion du Conseil ce lundi, 30 décembre 1968.

Les détails se rapportant à ce règlement sont inclus au complet dans le règlement 725 lequel est à la portée, pour vérification, de toutes les personnes intéressées au bureau du Greffier, à l'hôtel de ville, Westmount.

Donné à Westmount ce sixième jour de janvier 1969

M. L. TUCKER

R. B. SEAMAN

Greffier

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 740-558

FRANÇOIS DALLEGRET

Demandeur

VS-

LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL, Etat Souverain, membre du Bureau International des Expositions, exploitant un pavillon à l'Expo 67, dans la Cité et District de Montréal, agissant en tant que commerçant sur les terrains de la compagnie Expo Universelle et particulièrement opérant une Boutique pour la vente d'objets sur le terrain de l'Expo 67, à la place d'Afrique,

et

PAPA DIOUF, Commissaire-Général de la République du Sénégal, représentant de la République du Sénégal à l'Expo 67

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Avis vous est donné de vous constituer un nouveau procureur ou de faire acte de comparution personnelle, le tout dans les trente (30) jours du présent avis.

Montréal, ce 2 janvier 1969

BYERS, MCDUGALL, CASGRAIN & STEWART

800 Victoria (carré)

Montréal 115, P.Q.

PROCEUREURS DU DEMANDEUR

VS-

CITÉ DE WESTMOUNT

REGLEMENT 724

Avis public est par les présentes donné qu'une assemblée publique des électeurs propriétaires de la Cité de Westmount, était dûment convoquée à l'hôtel de ville, Westmount, à huit heures dans la soirée de jeudi, 19 décembre 1968, en ce qui concerne le règlement intitulé "RÈGLEMENT POUR AMENDER LE RÈGLEMENT 655 EN VUE DE RÉGLEMENTER LES ZONES RESIDENTIELLES, COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES" concernant le degré du niveau.

Ledit règlement 724 était sub-séquentiellement donné en seconde et troisième lecture et était adopté par ledit Conseil à une séance générale, tenue par une réunion du Conseil ce lundi, 30 décembre 1968.

Les détails se rapportant à ce règlement sont inclus au complet dans le règlement 724 lequel est à la portée, pour vérification, de toutes les personnes intéressées au bureau du greffier de l'hôtel de ville, Westmount.

Donné à Westmount ce sixième jour de janvier, 1969

M. L. TUCKER

R. B. SEAMAN

Greffier

Derrière le volant

Bourse double au Grand Prix des USA

En plus de la récente déclaration voulant que la bourse de \$100.000, soit doublée pour le prochain Grand Prix des Etats-Unis, on a appris que d'autres changements seront faits.

Dans le passé, la contribution de "Finger Lakes" pour le Championnat du Monde formule 1 était un événement sur invitation. En 1969, l'événement devient ouvert avec une place sur le plateau de départ à ceux qui ont une chance mathématique d'obtenir la couronne. Les pilotes devront quand même se qualifier pour savoir quelle position ils auront.

Plus de Grand Prix à Mario?

Les rumeurs européennes veulent que Mario Andretti ait une offre de la "Scuderia Ferrari" pour la série formule 1 et la série Can-Am de 1969.

La seconde défaite pour le titre USAC ne lui donnera pas la chance de gagner autant d'argent avec ce club l'an prochain.

Si l'Italo-Américain décidait de se joindre à Ferrari, le manufacturier italien aurait une très bonne équipe avec de plus Chris Amon.

Cannon assuré de participer

John Cannon, autrefois de Montréal, résidant maintenant à Pasadena, Californie, a signé un contrat lui assurant une commandite de \$100.000.00 pour la Série Formule de la SCCA en 1969.

Pour cette série, Cannon aurait acheté une Gurney-Eagle, CMC n'a pas appris encore le nom du commanditaire. On verra certainement le nom de Cannon souvent dans le cercle des vainqueurs.

Connaissant Cannon, nous savons tous qu'avec une bonne voiture, il sera toujours parmi les meneurs.

Liste des pilotes gradués réduite

La FIA accepte comme pilote gradué pour deux ans tous ceux qui terminent parmi les six premiers dans une course formule 1 à deux reprises ou plus, ou dans les 3 premiers d'une course de Championnat groupe 4 ou 6 à deux occasions ou plus.

Beltoise, Bianchi, Courage, Herrman, Redman, Stormelen et Olivier sont les recrues 1969 alors que disparaissent de la liste les noms des regrettés Jim Clarke, Mike Spence et Ludovico Scarfiotti. Se sont retirés: Ginther, Mairesse, Herbert Muller, Revson, Ruby et Skip Scott.

Les autres sont: Amon, Bonnier, Brabham, Elfort, Foyt, Gurney, Paul Hawkins, Graham Hill, Hulme, McLaren, Mitter, Neerpach, Mike Parkes, Rindt, Rodriguez, Siffert, Stewart et Surtees.

Tous ces pilotes peuvent participer à n'importe quelle course de vitesse internationale indépendamment de l'endroit où elle a lieu.

Ils ne peuvent participer à une course nationale avec participation étrangère autorisée en dehors du pays où ils ont obtenu leur permis FIA.

Traversée transatlantique

Voulant faire plus spectaculaire que le récent marathon Londres-Sydney, le Daily Mail de Londres organise une course du sommet de l'Empire State Building à New York jusqu'au sommet de la tour du bureau de poste de Londres.

Des tests ont déjà été faits avec un temps de 7 heures 9 minutes et 10 secondes.

La vitesse moyenne: environ 500 m.p.h. Pour ce faire, il faut un hélicoptère, un Boeing 707 de la TWA, et un 7 litres AC 428 "Fastback".

Chicago 3, St-Louis 1

Toronto 4, Philadelphia 4

Première période

1. Chicago, Martin (11) 11:34

2. Pappin, Ravlich 11:34

3. Puntions - Keenan 1:25, Marotte 7:47, Cameron 19:07.

Deuxième période

1. St. Louis, Sabourin (12) 5:26

2. St-Maurice 5:26

3. Chicago, Bobby Hull (20) 18:18

4. Marotte, C. Maki 18:18

Puntions - Picard 12:54.

Troisième période

1. Chicago, Mikita (16) 16:57

2. Jarrett, Wharran 16:57

3. Puntions - Jarrett 14:41.

Lancers

St. Louis 9 10 12 - 31

Chicago 14 13 8 - 35

Gardien: Plante (St. L.), DeJordy (C).

Assistance: 16.666.

Première période

1. Philadelphia, Gendron (8) 12:53

2. Bornhofer, Van Impe 12:57

3. Toronto, Ellis (10) 13:53

4. Kent, Pyle 13:53

5. Toronto, Ullman (22) 15:29

6. Henderson, Pile 15:29

7. Toronto, Sutherland (3) 15:39

8. Henderson 15:39

Puntions - Van Impe 4:36 et 15:60, Quinn 5:45.

Deuxième période

1. Philadelphia, Sarrazin (8) 0:21

L'aspiration de l'immense majorité des Québécois, selon le chef de l'opposition

Sécurité et bien-être dans l'ordre et la paix

"Les gens veulent la paix. La masse veut le développement économique, la sécurité, son bien-être dans l'ordre et la paix. Ça, c'est le sentiment des Québécois, de l'immense majorité des Québécois."

C'est en ces termes que le chef du parti libéral du Québec, M. Jean Lesage, décrit, au cours d'une entrevue exclusive accordée au quotidien montréalais La Presse, les réactions qui animent la population québécoise devant les divers courants d'idées et de contestation qui secouent le Québec d'aujourd'hui.

D'après le chef de l'opposition, les mouvements de contestation actuels sont avant tout le fait de groupements minoritaires qui profitent de l'existence des organes modernes d'information et de publicité pour faire du bruit.

M. Lesage reproche par contre à la population son apathie devant les problèmes qui agitent la société. Dans le même ordre d'idées, il précise que ceux qui voient dans le règlement du problème constitutionnel la solution à tous les problèmes ne font nullement écho aux désirs de la masse.

"La population, dit-il, n'est pas disposée à répondre, à faire clairement un choix au sujet de l'indépendance. Ce qui compte pour elle, c'est le pain et le beurre. Ce qu'elle veut, ce sont des garanties de vivre convenablement et d'avoir la sécurité dans un contexte de développement économique et de politique expansionniste."

Au sujet de la langue, M. Lesage estime que ce qui de-

viendra le point tournant des droits linguistiques au Canada est "l'attitude qui sera prise par les autres provinces".

"Il faut que cesse au Québec le bilinguisme à sens unique, c'est-à-dire le bilinguisme exclusif aux Canadiens français... Je vois difficilement que ceux que l'on appelle souvent les éléments modérés du Québec puissent bien longtemps encore adopter une attitude raisonnable si, ailleurs au Canada, on refuse d'accorder aux Canadiens français les mêmes droits que ceux que nous avons accordés à notre minorité anglophone."

Sur le territoire québécois, dit-il, il faut prendre les moyens pour que le français devienne effectivement la langue prioritaire. M. Lesage s'oppose cependant avec fermeté à ce que cette question soit réglée sur la place publique, par référendum par exemple, parce "qu'il n'est pas juste de disposer des droits fondamentaux d'une minorité... par le vœu d'une majorité qui peut s'exprimer sous l'emprise de la passion ou du préjugé".

A une question concernant les revendications ouvrières, sociales et économiques, la contestation étudiante, l'agitation et la violence, et les exigences, sur le plan politique, des indépendantistes, M. Lesage répond que "tous ces mouvements sont reliés, en grande partie, à la nature même de la société industrielle occidentale. Il y a évidemment au Québec des particularismes: les problèmes de l'actualité culturelle et linguistique, le manque de dynamisme et de prévisions de l'Union nationale, l'improvisation des CEGEP,

la crise qui en est résultée et l'absence de politique économique qui engendre un chômage sans cesse croissant, créent beaucoup d'inquiétude chez les ouvriers et chez les étudiants qui se demandent... s'ils pourront s'intégrer à la société québécoise, la faire bénéficier et bénéficier eux-mêmes de l'accroissement des connaissances qui est leur partage..."

"Il est clair, dit-il, qu'ici au Québec, si le gouvernement de l'UN continue de manquer de leadership, d'autorité de clairvoyance, de dynamisme, surtout dans le domaine économique, nous nous dirigerons vers un mouvement de mécontentement de plus en plus accentué."

Parlant du courant indépendantiste, M. Lesage estime que "les forces indépendantistes sont très sensiblement minoritaires par rapport à ce que j'appellerai les forces fédéralistes... les forces indépendantistes sont disparates. Quant au Parti Québécois, il a été constitué de trois blocs dont la philosophie au point de vue économique et social est absolument différente: le RN, ce sont les créditistes; le MSA, c'est la souveraineté — association et le RIN, ce sont les séparatistes... des indépendantistes intransigeants... Dans les conditions actuelles, chercher à faire croire à l'unité des séparatistes, c'est chercher à tromper grossièrement la population".

Quant au bilinguisme, le chef du Parti libéral du Québec déclare: "Si par une politique complète et réaliste de la langue française, on réussit à faire du Québec une terre

française, la géographie nous forcera de toute façon à posséder une langue seconde... Même si nous étions séparés, il faudrait qu'une bonne partie de la population ait comme langue seconde l'anglais, parce que nous vivons dans le contexte nord-américain.

"N'allons pas nous imaginer que le MIS ou l'indépendance vont régler cette situation-là. L'anglais, par ailleurs, est loin d'être un handicap pour nous. Surtout si on considère l'évolution actuelle de l'anglais à travers le monde. Cependant, il faut que cesse au Québec le bilinguisme à sens unique, c'est-à-dire le bilinguisme exclusif... aux Canadiens français. Les Canadiens anglais du Québec doivent et devront, et au même degré que les Canadiens français, devenir bilingues. Cela ne pourra que renforcer le français au Québec."

Pour ce qui est des relations du Québec avec la France et les pays francophones du monde M. Lesage estime qu'elles sont "une nécessité vitale pour le Québec... Ce qu'il nous faut faire, pour éviter des frictions constantes avec le gouvernement fédéral, c'est inventer des "formes" acceptables pour le Québec et le Canada. Cela doit se faire par négociations... Si les responsables se mettent bien dans la tête qu'il ne s'agit pas d'en tirer un sentiment d'orgueil ou de vanité, mais qu'il s'agit d'atteindre un but, je pense que nous pourrions nous entendre".

Pour une 'révolution de la pensée' chez les Québécois anglophones

par Joseph MacSweeney,
de la PC

Les Québécois anglophones ont la double tâche de défendre leurs droits dans cette province et ceux des Canadiens français dans les autres provinces.

Les Québécois de langue anglaise devraient se servir de leur influence à travers le Canada au profit des minorités canadiennes-françaises et manifester autant de robustesse et de droiture à défendre leurs droits devant le gouvernement du Québec. C'est ce qui ressort d'une série d'interviews, au cours desquelles diverses personnalités des deux groupes linguistiques se sont déclarées en faveur d'une sorte de révolution de la pensée et d'un changement d'attitude envers les gouvernements fédéral et provincial.

Un Canadien français a affirmé, cependant, que le mal-

heur est que les anglophones hors du Québec manifestent aujourd'hui une plus grande compréhension à l'égard des Québécois francophones que les anglophones du Québec, qui se sentent peu en sécurité.

La plupart des interviews ont été faites après la crise scolaire de St-Léonard et avant le soulèvement nationaliste qui a accompagné l'introduction, par le premier ministre Bertrand, d'une législation visant à protéger les droits éducatifs des anglophones.

Pendant la maladie de M. Bertrand, le gouvernement a confié le bill à un comité d'étude, mais a promis de le présenter devant la nouvelle Assemblée nationale du Québec, en 1969.

Laurier LaPierre, directeur des études sur le Canada français à l'université McGill, a déploré le geste de St-Léonard et s'est demandé "s'il est nécessaire que nous commettions toutes les injustices de

cette génération sur le dos des enfants."

"Les guerres du Vietnam et du Nigeria se font sur le dos des enfants et je n'aimerais pas voir la même chose arriver dans mon pays."

Il est pourtant sorti quelque chose de bon de la crise de St-Léonard: la population non francophone a cessé de se retenir, pour se plaindre publiquement et le faire à haute voix.

"Les Québécois anglais ont participé à la vie de la province en encourageant les arts, mais ils devraient y participer plus à la façon de gens comme Frank Scott et Chars Taylor. Les anglophones devraient soigneusement élire leurs députés. La plupart du temps, ils élisent des ânes à l'assemblée provinciale, à quelques exceptions près. Ils doivent garder à l'esprit que pareille participation est essentielle. Je pense qu'ils devraient se tenir sur leurs deux pieds."

"Je suis heureux de l'incident de St-Léonard, en ce sens qu'il signifie la fin de la passivité des Québécois anglophones. J'espère qu'on les verra manifester par tous les moyens."

M. LaPierre, vice-président national du Nouveau parti démocratique, a affirmé que le groupe dominant économiquement le Québec anglais possède d'un héritage politique égoïste.

Selon lui, ceci s'est avéré particulièrement juste durant "le scandale immense" du régime autoritaire du premier ministre Maurice Duplessis, dans les années 40 et 50.

"Mais je crois maintenant qu'on devrait trouver plus d'anglophones qui soient prêts à défendre non seulement leurs propres droits, mais aussi ceux des Canadiens français à travers le pays."

Le vice-recteur de McGill, Michael Oliver, directeur de la recherche à la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, a suggéré, en interview, une sorte de lien entre la minorité anglophone du Québec et les minorités canadiennes-françaises dans d'autres provinces.

"Nous sommes tous intéressés à obtenir des gouvernements provinciaux le plus de respect possible des droits éducatifs, a-t-il dit.

"Le groupe anglophone du Québec se tourne instinctivement vers le gouvernement fédéral pour le sauver. Je me demande à quel point cela s'avérera prudent."

"Nous devons développer une meilleure stratégie face à la politique dans cette province. Il est choquant de voir que nous n'ayons pas une plus grande représentation aux niveaux provincial et municipal, que notre députation à la législature soit si faible."

Seulement huit des 108 députés à l'Assemblée nationale sont considérés comme anglophones, la plupart dans l'opposition libérale.

Les anglophones, entendent-ils souvent, sont Canadiens d'abord et Québécois ensuite, tandis que la tendance est à l'inverse chez plusieurs francophones.

Le libéral George Marler, qui fut chef d'opposition aux derniers moments du Conseil législatif et auparavant ministre du gouvernement Lesage, au début des années 60, a affirmé que les Anglo-Saxons ne seront probablement jamais représentés selon leur nombre.

Mais l'influence politique, a-t-il ajouté, ne dépend pas uniquement de la représentation numérique, mais surtout de la qualité des idées présentées.

M. Marler, dont la famille habite le Québec depuis 160 ans, a affirmé que les manifestations les plus extrêmes du nationalisme québécois inquiètent plus les Canadiens anglais des autres provinces que ceux du Québec, ce qui, selon lui, est extrêmement grave, parce que cela tend à éloigner l'investissement de l'extérieur du Québec.

L'effet d'incidents comme l'émeute de la Saint-Jean-Baptiste, l'été dernier, est cependant placé dans une meilleure perspective par les Canadiens français que par les Québécois anglophones: les étrangers sont plus convaincus des expressions de confiance en l'avenir du Canada, lorsque celles-ci viennent de Canadiens français plutôt que d'anglophones québécois.

M. Marler considéra comme significatif que lorsque la Chambre de commerce du Québec émit un communiqué rejetant le séparatisme, les nationalistes s'attaquèrent plu-

tôt aux auteurs du document qu'aux idées exprimées.

Selon son expérience, M. LaPierre a affirmé que les anglophones hors du Québec "comprendent plus facilement et sont à un meilleur diapason devant nos problèmes parce qu'ils n'ont rien à protéger. Ils se sentent en sécurité."

"Le Québécois anglophone n'est pas sûr et son insécurité lui donne des arguments, ce qui est méprisable: je ne pense pas qu'on devrait manquer

de sécurité dans son propre pays."

Les anglophones québécois trouveraient, selon lui, difficile ou impossible de se faire les interprètes du Canada français auprès du reste du pays, notamment à cause de leur système traditionnel d'éducation, basé sur une "existence de ghetto".

"L'accent qu'on a mis durant plusieurs années sur le français parisien chez ceux qui apprenaient à parler français,

était une manifestation de supériorité de pensée qui se transmettait de père en fils..."

"Je ne dis pas que les écoles canadiennes-françaises ne sont pas non plus des ghettos. Je pense qu'elles le sont à plus d'un point de vue... Nos institutions ont échoué lamentablement. Prenez le cas de McGill. L'institution existe depuis longtemps; pourtant elle n'a découvert le Canada français que lorsqu'on a commencé à déposer des bombes."

Le long silence des anglophones du Québec sur les torts causés aux Canadiens français, selon M. LaPierre, est en contraste frappant avec l'attitude de défense des droits des anglophones prise par le leader séparatiste René Lévesque dans la crise de St-Léonard.

Un homme comme René Lévesque, dont l'avenir politique dépendait peut-être de son appui au point de vue francophone, ne s'est pas arrêté là. Il a eu le sens de la justice..."

L'épouse et deux enfants du député Martial Asselin périssent dans un incendie

LA MALBAIE (PC) — L'épouse du député conservateur de Charlevoix aux Communes, Mme Martial Asselin, et deux de ses trois enfants, ont péri dans l'incendie qui a ravagé leur demeure, tôt mercredi matin.

Les victimes, outre Mme Asselin, née Pierrette Bouchard, sont Bernard, 14 ans, et Jean-François, 7 ans.

Jean-Louis, 12 ans, a réussi à échapper aux flammes grâce à l'aide de M. Gilles Gagné, un camionneur qui passait devant la maison des Asselin vers 3 heures du matin et qui a donné l'alerte.

M. Asselin, qui était en voyage à Québec au moment du sinistre, n'a pu regagner La Malbaie immédiatement, la route re-

liant Québec étant encore fermée à la suite de la tempête de la veille.

Les pompiers volontaires de La Malbaie, Pointe-au-Pic et Clermont ont conjugué leurs efforts pour combattre le brasier mais les flammes avaient déjà envahi toute la maison et ils n'ont pu les empêcher de se communiquer à trois autres résidences.

Deux d'entre elles ont été complètement détruites tandis que la troisième n'a été endommagée qu'à l'extérieur seulement.

Une des maisons ravagées abritait les bureaux de l'imprimerie du journal Le Confident ainsi que deux logis tandis que l'autre comprenait deux logements.

La cause du sinistre n'a pas encore été déterminée.

Le concile pastoral hollandais a tenu sa 3e assemblée plénière

Noordwijkerhout (Pays-Bas) (AFP) — Les représentants de l'Eglise catholique néerlandaise se sont réunis lundi sous la présidence du cardinal Bernard Alfrink, archevêque d'Utrecht au monastère de Noordwijkerhout, près de La Haye, pour la troisième assemblée plénière du concile pastoral qui s'est terminée hier.

Les membres de cette assemblée composée de laïcs et d'éclésiastiques ont examiné la position des chrétiens dans le monde et l'encyclique papale "Humanae Vitae".

Lundi, au cours des débats, le contenu d'une lettre adressée au cardinal Alfrink par un

groupe d'étude composé de médecins catholiques a été divulgué. Ces médecins font connaître leurs objections à "Humanae Vitae". Ils estiment notamment offensante pour la communauté catholique adulte l'interdiction des méthodes artificielles pour la régulation des naissances.

On rappelle dans les couloirs du concile que le Conseil catholique pour le mariage et la famille, qui est une sorte d'organe consultatif de l'épiscopat néerlandais, a jugé inacceptable l'obéissance qui est exigée de la part des prêtres et des théologiens à Rome. Ils rejettent également la con-

ception de l'autorité telle qu'elle est exposée dans l'encyclique papale. Les membres de l'assemblée devaient se prononcer hier sur ce point.

Mardi, on a poursuivi l'étude de plusieurs dossiers traitant "du mariage et de la famille" et de "la morale de la vie". Le problème du célibat des prêtres, qui fait l'objet d'une véritable bataille aux Pays-Bas, a également été évoqué. On sait que l'épiscopat néerlandais s'est prononcé récemment à ce sujet en refusant d'accorder des fonctions sacerdotales à des prêtres mariés ou manifestant l'intention de mettre fin à leur célibat.

La conférence du clergé de l'Ouest recommande le mariage des prêtres

Quel service!



Ce directeur général a choisi le Reine Elizabeth pour le congrès annuel de ses vendeurs. Ils ne sont que dix, mais ils recevront la même attention qu'un congrès monstre. Leurs moindres désirs seront satisfaits.

Si vous devez organiser une partie, une assemblée ou un déjeuner, rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous.

Peu importe le nombre des invités, le Reine Elizabeth fait un succès de toute réception. Composez 861-3511 et demandez le responsable des banquets.

BANFF (AFP) — M. Donald Thorman, du National Catholic Reporter de Kansas City, a émis l'avis au cours d'une réunion de la Conférence du clergé de l'Ouest canadien, que les prêtres devraient avoir la possibilité "de faire leur vie personnelle au sein même du sacerdoce", tout en répondant aux exigences de la vie spirituelle.

Il a ajouté qu'il devrait y avoir presque autant de styles de vie pour les prêtres qu'il y a de prêtres.

Les 250 prêtres présents étaient réunis pour essayer d'établir un consensus sur le problème de l'heure. Si leurs recommandations étaient mises en application, il s'ensuivrait un changement radical dans les vies des quelque 1,800 prêtres catholiques de l'Ouest du Canada.

L'une des principales recommandations énoncées au cours de ce forum, c'est celle voulant que les prêtres aient le droit de se marier, tout en continuant d'accomplir leur ministère.

Les participants à la discussion ont également déclaré que la prêtrise constituait l'une des principales forces de l'Eglise particulièrement en Amérique du Nord, et que pourtant il devenait évident que "cet élément autrefois si stable de l'Eglise traverse actuellement une crise grave", alors que beaucoup de prêtres quittent le

sacerdoce et que très peu de jeunes hommes y entrent.

Afin de pallier le mécontentement grandissant chez les prêtres, le sondage recommandait:

- un salaire brut pour les prêtres, grâce auquel ceux-ci pourraient subvenir à leurs propres besoins;

- l'abolition des traitements;

- une liberté plus grande de travailler à des emplois séculiers, tout en continuant à exercer le ministère;

- la permission de travailler avec des groupes de gens avec lesquels ils partagent des buts et des objectifs communs, sans tenir compte des limites paroissiales;

- des foyers, plutôt que des presbytères, situés à quelque distance de l'église et des bureaux de la paroisse;

- la liberté de vivre à l'extérieur pour les prêtres associés, là où plus d'un prêtre est attaché au service d'une paroisse;

- le droit de vivre en appartement pour les prêtres qui ont des missions spéciales;

- que l'on tienne compte de la compatibilité de caractère, pour le travail d'équipe, lorsque plus d'un prêtre est désigné pour une mission.

POUR RÉALISER MON RÊVE

PRM
PRÊT ASSURÉ

* PRÊT ASSURÉ
REMBOURSABLE PAR
MENSUALITÉS

A chacun son rêve, à tous des prêts assurés PRM. Et chacun dira: "PRM... Pour Réaliser Mon rêve". Quel est l'objet de votre rêve? ... une tondeuse à gazon, une lessiveuse-sècheuse, une voiture, un voyage, des skis, un appareil stéréo, une caméra, un manteau de fourrure, un équipement de camping? ... Peu importe, un prêt assuré PRM réalisera votre désir.

Quel que soit votre rêve, quel que soit votre projet, consultez votre ami-conseiller, le gérant de succursale BCN, sur les prêts assurés PRM, sur tout autre prêt personnel et sur les prêts hypothécaires BCN.

Consultez la BCN...
QUEL QUE SOIT VOTRE BESOIN

Banque Canadienne Nationale
la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle